

SAMEDI 9 AVRIL 1994

No 35628 - 114^e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Rwanda

Violents affrontements

Pour la deuxième journée consécutive, les ethnies rivales Hutu et Tutsi se sont livrées hier à de très violents affrontements à Kigali, capitale du Rwanda. Les étrangers ont également été victimes des exactions des groupes armés.

Page 2

Crise au Japon

Hosokawa démissionne



Le Japon nage en pleine crise politique suite à la démission de son premier ministre, Morihiro Hosokawa (photo Keystone-AFP), au pouvoir depuis août 1993. L'opposition a réussi à faire tomber M. Hosokawa après des semaines de bras de fer impitoyable sur les «affaires» dans lesquelles elle l'accuse d'être impliqué.

Page 4

Impôt fédéral direct

Le mariage coûte cher

La plupart des couples mariés paient environ deux fois plus d'impôt fédéral direct (IFD) que les concubins. Le problème n'est pas nouveau mais un conseiller aux Etats schwytois a décidé de l'attaquer de front: par voie de motion, il demande au Conseil fédéral de supprimer cette différence de traitement, qu'il estime d'ailleurs contraire à la Constitution. A l'administration fédérale des contributions, on ne doute pas de la faisabilité théorique d'un tel projet, mais de la volonté politique de s'y atteler.

Page 7

GATT: signature des accords de l'Uruguay Round à Marrakech vendredi prochain

Sept ans de gestation

Le 15 avril à Marrakech (Maroc), les représentants de 122 pays, dont la Suisse, apposeront leur signature aux bas des accords commerciaux négociés lors de l'Uruguay Round. Fruit de sept années de pourparlers, ces accords consacrent la plus ambitieuse tentative de libéralisation du commerce mondial jamais entreprise sous les auspices du GATT. Leur application devrait entraîner un essor économique considérable.

Pour la première fois, les services, la propriété intellectuelle, l'agriculture et les textiles seront couverts par les règles du GATT. Les signataires s'engagent aussi à réduire de 40% en moyenne leurs tarifs douaniers sur les importations de marchandises.

Un programme de travail sur les relations entre le commerce et l'environnement verra également le jour. L'acte final prévoit aussi la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui devra remplacer l'actuel secrétariat du GATT.

Une déclaration ministérielle

annexe, à caractère purement politique, doit également être approuvée à Marrakech. Les Etats-Unis avaient menacé de ne pas la signer, évoquant l'absence de référence dans ce document à une clause sociale qui permettrait l'ouverture de pourparlers sur les relations entre le commerce et les normes de travail internationalement reconnues.

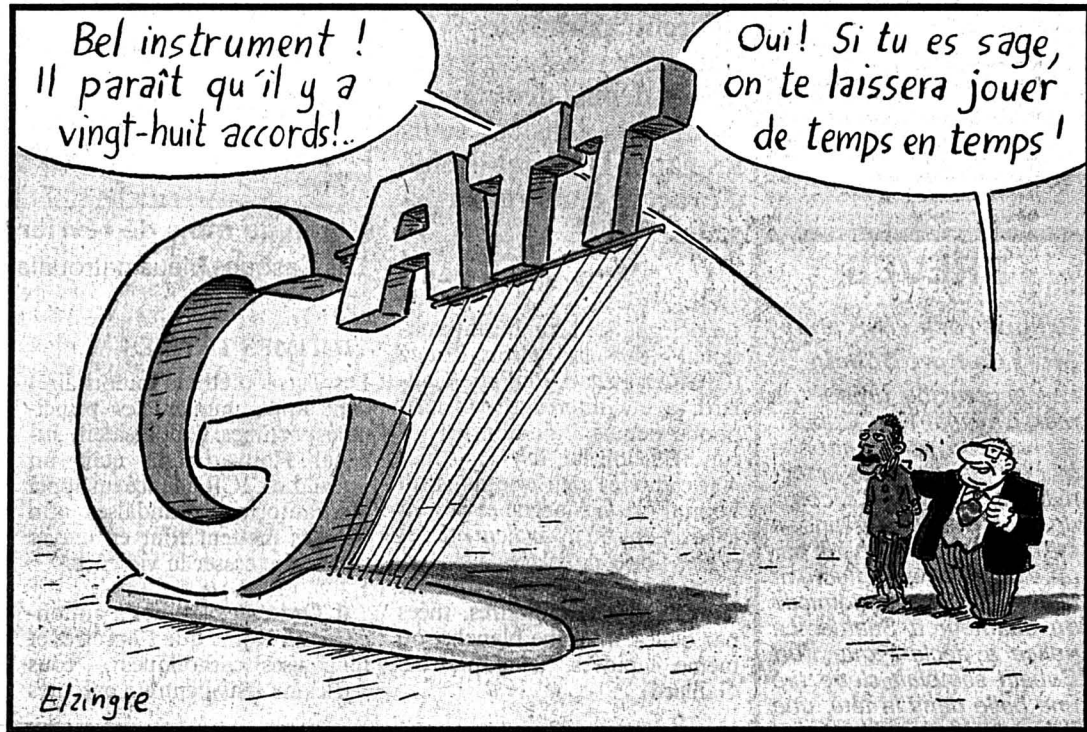
LEVÉE DE BOUCLIERS

La proposition américaine, soutenue notamment par la France, avait provoqué une levée de boucliers parmi les pays en voie de développement. Ces derniers estimaient qu'une telle exigence menacerait leurs bas coûts de production, qui demeurent leur principal atout commercial.

L'acte final de l'Uruguay Round comprend 28 accords, auxquels s'ajoutent les listes, produit par produit, d'ouverture de marché présentées par chaque pays. Empilées, les 20.000 pages de l'acte final atteignent près de deux mètres de haut.

Les échanges de produits agricoles, jusqu'alors tenus à l'écart des règles du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), sont pour la première fois soumis à un régime de libéralisation. Les tarifs douaniers seront abaissés en moyenne de 36% en six ans.

L'Arrangement multifibres qui régit actuellement les textiles, considéré comme un instrument protectionniste aux



mais des pays industrialisés, sera progressivement démantelé sur une période de 10 ans.

MINIMUM SUR LES SERVICES

Le secteur des services (banques, assurances, etc.), dont le poids dans les échanges commerciaux croît au fil des ans, sera réglementé par le GATS (Accord général sur le commerce des services). L'accord sur les services négocié en décembre dernier à

Genève est cependant moins ambitieux que prévu. De nombreux secteurs bénéficient d'exceptions.

L'application des accords de l'Uruguay Round devrait favoriser la croissance de l'économie mondiale. L'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) estime que la production de richesses devrait s'accroître de plus de 200 milliards de dollars en dix ans.

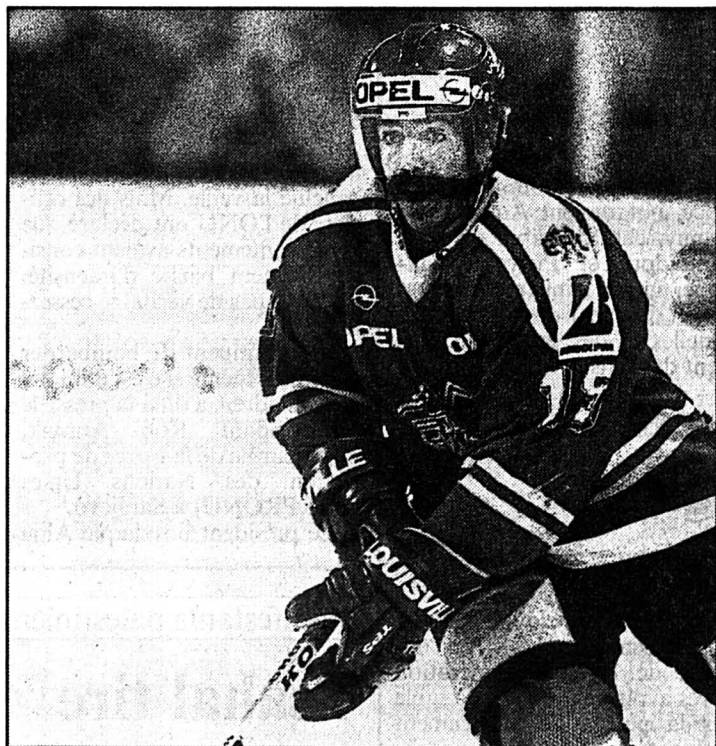
ENTRETIENS

Forte d'une dizaine de personnes, la délégation suisse qui se rendra à Marrakech sera emmenée par le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz. Le chef du Département fédéral de l'économie publique (DFEP) devrait profiter de l'occasion pour s'entretenir avec ses homologues américain, européen, japonais et sud-coréen.

(ats)

Hockey sur glace - Sept arrivées au HCC

La parole à l'expérience



Gaëtan Boucher

Le célèbre moustachu met le cap sur les Mélèzes.

(Impar-Galley)

● Lire en page 11

OPINION

Petit navire

Le chômage baisse en Suisse.

C'est une bonne nouvelle à prendre avec des pincettes. Si la tempête qui a agité le marché de l'emploi se calme, la mer en effet reste grosse. Les travailleurs non qualifiés, notamment, manquent cruellement de bouée. Ils peineront plus que d'autres à retrouver un emploi et, si la reprise se confirme, il s'agira de ne pas les laisser couler...

Au reste, à côté de l'écueil affleurant de la misère, la crise n'a pas eu jusqu'ici que des effets pervers. Sur le plan politique notamment, la tourmente a arraché deux voiles particulièrement obscures du navire battant pavillon helvétique.

D'une part - c'est aujourd'hui évident - lorsque les vents sont violents, le bâtiment suisse prend à présent l'eau comme n'importe quel vaisseau de la riche armada économique occidentale. Il n'est pas indifférent de s'en rendre compte: dorénavant, les Suisses savent aussi bien que leurs voisins (singulièrement européens) qu'il leur revient d'écopier lorsque le naufrage menace et le peuple des bergers peut désormais utilement substituer à l'antique «y en a point comme nous», un plus modeste «nous sommes comme les autres».

D'autre part, et c'est le plus important, la tempête a profondément mis à contribution l'équipage. Sur la dunette des années quarante-vingt, le Conseil fédéral se contentait de maintenir le cap, scrutant mollement l'horizon rassurant, tout en se contentant de tirer -

parfois - quelques modestes bords pour ne pas perdre l'avantage d'un alizé peut-être profitable. Ce temps-là est révolu.

Les Suisses, plus que jamais, attendent de leur gouvernement qu'il tienne fermement la barre, choisisse ses caps et dirige la manœuvre avec autorité. A preuve: depuis 1991, une bonne dizaine de référendums ont été lancés contre des projets gouvernementaux. Un seul - la marginale réforme du Parlement - a été accepté par le peuple. Pour le reste, hormis le triste brisant constitutionnel de l'EEE, le gouvernement a systématiquement échappé aux récifs du désaveu populaire, singulièrement dans des eaux aussi pernicieuses que celles de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie, du droit de timbre ou de l'adhésion au FMI.

En un mot, les Suisses ont jeté en quelques années par-dessus bord deux des entraves les plus sérieuses à leur rapprochement d'avec l'Europe communautaire: leur malheureux complexe de supériorité en matière de prospérité d'une part, leurs vieux timoniers timorés d'autre part.

Cela n'est pas indifférent: fort de ce double abandon, plus maniable et plus léger, le navire suisse est désormais plus près qu'on ne le croit de rallier la flotte de l'Union européenne. Avant longtemps, malgré les sombres cris de quelques vigies nationalistes borgnes, la Suisse accostera aux rivages de l'Europe, son continent, pour s'y arrimer.

Benoît COUCHEPIN

SUBARU
SÉCURITÉ - FIABILITÉ



Auto-Centre
Emil Frey SA
Tel. 039/28 66 77

Le Rwanda sombre dans le chaos: des milliers de morts selon le CICR

Le règne de la terreur à Kigali

Les affrontements causés à Kigali par la mort mercredi soir du président rwandais Juvénal Habyarimana ont «sans doute fait des milliers de morts» civils et militaires, ont estimé hier soir les délégués du CICR sur place. Religieux, Casques bleus et employés locaux des organisations humanitaires figurent parmi les victimes des massacres perpétrés depuis deux jours. Malgré la tension, seuls les Etats-Unis ont décidé d'évacuer leurs ressortissants.



Kigali au mois de février

Les Casques bleus patrouillaient et un calme précaire régnait dans la capitale rwandaise. (Keystone-EPA)

Dans un rapport rendu public à Genève, le représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Kigali fait état de «pogroms et de purification (ethnique) dans la ville». Des habitants ont expliqué que de nombreux assassinats avaient été commis par des soldats et des membres de la garde présidentielle. Cette dernière a également enlevé des dirigeants de l'opposition ainsi que leurs familles, notamment trois ministres, le président du tribunal constitutionnel et celui de l'Assemblée nationale.

La communauté internationale suit de très près la situation. Les Etats-Unis ont enjoint à leurs 255 ressortissants de quitter le Rwanda et mettent au point un plan d'évacuation, a annoncé hier soir le Département d'Etat. La France et la Belgique se disaient prêtes à envoyer des troupes pour évacuer les étrangers. Hier, un sous-officier français et sa femme ont été tués à leur domicile, a annoncé Radio France Internationale.

Aucune évacuation des quelque 130 Suisses vivant au Rwanda n'est en revanche envisagée pour le moment, a indiqué hier Jürg Schneeberger, porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Ils ont reçu la consigne de ne pas quitter leur domicile. (ats, afp, reuter)

9.4.1682 - L'explorateur français La Salle atteint le golfe du Mexique après être descendu le Mississippi.
9.4.1865 - La reddition du général sudiste Robert Lee marque la fin de la guerre de Sécession américaine.
9.4.1928 - L'islam perd son statut de religion d'Etat en Turquie.

BRÈVES

Groupe rock «Nirvana» Mort de Kurt Cobain

Le chanteur du groupe de rock Nirvana, Kurt Cobain, est décédé, ont annoncé hier les managers de la formation «grunge». Le corps de Kurt Cobain, 27 ans, a été découvert hier matin par un électricien qui effectuait des réparations au domicile du chanteur à Seattle. La police a déclaré que Kurt Cobain semblait s'être tiré une balle dans la tête, une lettre posée près de son cadavre annonçant son suicide.

Alger

Syndicaliste assassiné

Un dirigeant de la principale centrale syndicale algérienne, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a été assassiné jeudi dans la banlieue d'Alger, ont annoncé hier les services de sécurité algériens. Belaïd Meziane, 50 ans, était secrétaire national chargé des affaires sociales de l'UGTA.

Moldavie

Oui à la CEI

Le Parlement de Moldavie a ratifié hier l'adhésion de ce pays à la Communauté des Etats Indépendants (CEI), a-t-on appris de source parlementaire à Chisinau. Les députés moldaves ont approuvé l'entrée de leur pays dans la CEI par 80 voix contre 18. Les représentants des partis favorables à un rapprochement avec la Roumanie ont voté contre cette ratification.

Navette Endeavour

Nouveau retard

Le décollage de la navette Endeavour n'a pu avoir lieu hier à cause du mauvais temps et a été reporté à aujourd'hui. Cette mission doit être consacrée à l'étude de la surface terrestre grâce au radar le plus perfectionné jamais mis au point pour la recherche sur l'environnement.

Russie

Un chasseur mis au point

L'armée de l'air russe met actuellement au point un chasseur «furtif» polyvalent et un nouvel avion d'attaque supersonique, révèle dans son dernier numéro la revue britannique «Jane's Defense Weekly». La technologie «furtive» permet aux avions de devenir indétectables par les moyens classiques de repérage.

Le délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Kigali, Philippe Gaillard, a été interrogé par téléphone depuis Bujumbura (Burundi). Selon lui, il y avait hier 400 cadavres rien que dans un hôpital - à la morgue et devant le bâtiment où ils avaient été déposés faute de place. Les victimes sont des civils, hommes et femmes et des militaires, tués par balles, à l'arme blanche, ou même lapidés, a ajouté M. Gaillard.

VICTIMES TUTSIES

Les Tutsis (l'éthnie minoritaire) sont apparemment les principales victimes. Le président Juvénal Habyarimana était un Hutu. Le CICR a lancé un appel aux autorités rwandaises afin qu'elles mettent tout en œuvre pour faire cesser la violence.

L'Ordre des jésuites a annoncé hier à Rome que 19 prêtres et religieuses catholiques - tous Africains - avaient été exécutés

jeudi dans l'enceinte de leur mission à Kigali, devant trois jésuites européens qui ont été épargnés. Plusieurs dizaines de Rwandais, travaillant pour des organisations humanitaires internationales ont également été massacrés à Kigali, souvent sous les yeux de leurs collègues étrangers. Médecins du Monde et Pharmaciens sans Frontières ont décidé vendredi d'évacuer leurs équipes présentes au Rwanda. De son côté, le CICR

se prépare au contraire à renforcer sa présence dans le pays.

La veille, le premier ministre Agathe Uwilingiyimana avait été abattue par des militaires, tout comme les dix Casques bleus belges chargés de sa protection. Ces massacres interviennent à la suite de la mort du président Juvénal Habyarimana, tué mercredi soir avec son homologue burundais Cyprien Ntaryamira dans une attaque à la roquette contre leur avion.

Sommet entre de Klerk, Mandela et Buthelezi

Echec en Afrique du Sud

La réunion de Skukuza, qui pouvait apparaître comme celle de la dernière chance entre le président sud-africain F. W. de Klerk, Nelson Mandela et les nationalistes zoulous, s'est conclue sur un échec hier soir.

MM. Mandela et de Klerk ne sont pas parvenus à convaincre les dirigeants zoulous de participer aux premières élections multiraciales prévues dans moins de trois semaines. Les trois parties se sont mis d'accord en revanche pour demander une médiation internationale. Ils sont conve-

nus de se revoir la semaine prochaine pour tenter de régler leur différend avant le scrutin du 26-28 avril.

«MENACES»

«Des négociations urgentes doivent avoir lieu», ont-ils souligné dans un bref communiqué rendu public au camp de Skukuza dans le Parc national Kruger au nord-est de l'Afrique du Sud.

M. De Klerk et le président du Congrès national africain ont rencontré le roi zoulou Goodwill Zwelethini et le chef du Parti de la liberté Inkatha

Mangosuthu Buthelezi. Les deux dirigeants zoulous sont opposés au processus électoral de crainte d'être submergés par un triomphe probable de l'ANC de Nelson Mandela, ce qui, selon eux, constituerait une menace pour la nation zouloue. Ils demandent un territoire zoulou souverain.

Frederik de Klerk a déclaré qu'il y avait eu «des progrès» sur la question du statut du Kwazulu mais s'est dit déçu que d'autres questions doivent être réglées par une médiation internationale. (ap, ats, reuter)

Ligue du Nord et Alliance nationale en Italie

Premier accord

Néofascistes et fédéralistes de la Ligue du Nord sont parvenus hier à un accord de principe sur un projet de réforme instituant une structure fédérale en Italie assortie d'une présidence forte.

Cet accord pourrait relancer les pourparlers en vue de la formation d'un gouvernement de coalition avec la troisième composante du bloc conservateur vainqueur des élections de la fin mars.

Les formations d'Umberto Bossi (Ligue) et Gianfranco Fini

(Alliance nationale) se sont aussi entendues pour que la Constitution soit révisée et soumise à l'approbation des électeurs par référendum.

«Nous sommes sur la voie menant au purgatoire au paradis», a commenté dans un langage imagé un membre de la délégation de l'ex-MSI, Giuseppe Tatarella.

Cet optimisme est partagé par le président du groupe de la Ligue au Sénat, Francesco Speroni. (ats, reuter)

Bosnie: maigres chances de négociations

Combats malgré la trêve

Serbes et Musulmans de Bosnie ont poursuivi hier les combats malgré une trêve de 24 heures conclue la veille. Mais des officiers de l'ONU ont déclaré que les affrontements avaient considérablement baissé d'intensité. «Il n'y a pas de véritable cessez-le-feu».

Ils continuent de bombarder et de tirer même si c'est à un degré moindre», a dit à la presse le commandant Rob Annink, porte-parole de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) à Sarajevo.

Le président bosniaque Alija

● Lire aussi en page 7

Procès Paul Touvier en France

Balladur ne sera pas entendu

La Cour d'assises de Versailles, qui juge depuis le 17 mars Paul Touvier pour complicité de crime contre l'humanité, a renoncé hier à l'audition en qualité de témoin du premier ministre Edouard Balladur. M. Balladur était cité par la défense en tant que secrétaire général adjoint de

la présidence de la République en novembre 1971, au moment où l'ancien milicien obtenait la grâce présidentielle de Georges Pompidou.

La Cour a décidé que «l'audition de M. Balladur n'apparaît pas indispensable à la manifestation de la vérité», après l'audi-

tion d'autres témoins de cette grâce, notamment Anne-Marie Dupuy, chef de cabinet de M. Pompidou, et Pierre Arpaillange, ancien ministre de la Justice, et directeur des affaires criminelles et des grâces au moment des faits.

(ats, afp)

Rome

Sixtine inaugurée

Le pape Jean Paul II a inauguré hier la chapelle Sixtine restaurée au terme de 14 ans de travaux qui ont permis de redécouvrir les couleurs chaudes et éclatantes du Jugement dernier de Michel-Ange. Ces travaux ont suscité les critiques de ceux qui s'offusquent de la décision des restaurateurs du XVIe siècle de recouvrir des nus. Il s'agit du plus grand tableau «à fresque» en une seule pièce de l'histoire de l'art. (ats, afp, reuter)

Y'a-t-il un chirurgien dans la salle?

Un chirurgien est poursuivi par les autorités médicales américaines pour négligence et incompetence.



Il avait quitté la salle d'opération pour aller donner un coup de fil et aller aux toilettes, en laissant tourner une scie chirurgicale dans la colonne vertébrale d'un patient, a-t-on appris vendredi de source médicale.

Le Dr Fereydoune Shirazi s'est absenté pendant onze minutes de la salle d'opération après avoir posé un sac de sable sur la pédale de l'instrument coupant. La scie était engagée dans la colonne vertébrale du patient, selon le Conseil médical de Californie.

Le chirurgien avait affirmé au «Los Angeles Times» qu'il avait oublié d'arrêter la scie mais que le patient n'avait couru aucun danger car l'instrument ne tranchait que les tissus malades. Cette opération réalisée sur un malade de 30 ans s'était déroulée en 1990. (ats, afp)

Manifestants palestiniens à Hébron

Tsahal tire

L'armée israélienne a ouvert le feu hier sur des manifestants palestiniens qui lançaient des pierres après un discours du pasteur noir américain Jesse Jackson devant la mosquée d'Hébron où a eu lieu le massacre du 25 février.

Il y a eu au moins huit blessés chez les Palestiniens selon les hôpitaux, dont trois touchés à balles réelles et cinq par des

balles en caoutchouc. Le pasteur Jackson s'est trouvé bloqué dans un car entre les forces de l'ordre et les manifestants au nombre de plusieurs centaines, qui venaient d'écouter un discours dans lequel il leur demandait de croire au processus de paix. Après son discours, les manifestants ont récité une prière musulmane et se sont mis à lancer des pierres sur les soldats. (ap)

PORTES OUVERTES du jeudi 7 au mardi 12 avril 1994

Cuisines et salles de bains MOBALPA

Appareils électro-ménagers

Scholtès

SIEMENS



IDEAL AGENCEMENT SA - Collège 85 - Tél. 039/28 66 24 - La Chaux-de-Fonds



7 - 8 - 9 avril: de 10 à 22 heures
11 - 12 avril: de 10 à 18 h 30

EN PROMOTION

Durant ces 5 jours de portes ouvertes:
● 3 modèles de cuisines
● 3 marques électro-ménagers

Apportez le plan de votre cuisine

SPECTACLES - LOISIRS



17^e Foire de BROCANTE & d'ANTIQUITÉS

Panespo - Jeunes Rives

Ouvert vendredi 14 h - 21 h
samedi 9 h 30 - 21 h
dimanche 9 h 30 - 19 h
Grand parc à voitures

Neuchâtel: 15-16-17 avril 1994

Suisse

28-1678/ROC

DIVERS

CUEILLETTE LIBRE

80000 TULIPES

fleurissent à Gampelen au bord de la route principale Neuchâtel-Berne

Famille Dietrich

6-504214

SOS Occasion SOS

Particulier à particulier

Vous cherchez à vendre ou à acheter une voiture d'occasion

MARCHÉ LIBRE DE L'OCCASION

Ruche 20 - La Chaux-de-Fonds

Lundi-vendredi: 14 à 19 heures
Samedi 9 à 17 heures

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

Dame cherche travail comme **LINGÈRE**.
☎ 039/28 46 14 132-512551

Femme cherche **HEURES DE MÉNAGE**.
☎ 039/28 81 59, dès 16 heures. 132-512567

Dame cherche heures de **MÉNAGE ET REPASSAGE**. ☎ 039/23 28 12 132-512580

● immobilier

A louer au Locle: **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Cave. ☎ 039/23 38 29 157-501119

A louer **3 1/2 PIÈCES**. Quartier hôpital. Fr. 929.-, charges comprises. Premier mai. ☎ 039/28 01 14, matin. 132-512574

A louer, centre La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Charges comprises, Fr. 672.-. ☎ 039/23 11 31, heures bureau. 132-512582

A louer, La Chaux-de-Fonds, quartier tranquille (Beau-Site): **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Fr. 710.-, charges comprises. Ecrire sous chiffres H 132-753833 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer **APPARTEMENT DANS FERME ÉQUESTRE** avec cachet. Endroit calme et isolé au Val-de-Ruz. Parc, carré de sable, nombreux boxes. Cuisine ancienne avec grande cheminée-fumoir, 1 grande chambre à coucher et 2 petites, salon, confort. Possibilité de louer meublé. A 20 minutes de Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds. Egalement pour non-cavalier possible. Prix à définir en fonction de l'utilisation de boxes ou non. Libre dès fin mai. Faire offre sous chiffres U 28-786691 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

A louer au Locle **STUDIO AVEC 2 CHAMBRES**. Cuisinette agencée, douche. ☎ 039/31 68 59 157-501103

A louer **APPARTEMENT 5 PIÈCES DUPLEX**. Neuf, cuisine agencée. Fr. 1060.-, charges comprises. ☎ 039/31 39 58, dès 17 heures. 132-509608

A vendre **VILLA MITOYENNE** au Val-de-Ruz. 3 et 4 pièces, jardin, vue superbe sur les Alpes, à 10 min de La Chaux-de-Fonds, 2 places de parc. Visite samedi 9 avril de 10 à 12 heures. ☎ 038/53 52 22 132-512537

Famille cherche **MAISON** à La Chaux-de-Fonds ou environs avec appartement de 5 1/2 pièces et surtout grand local de 80 m² environ. Prix exorbitant s'abstenir. Ecrire sous chiffres W 132-753424 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● chambres à louer

A louer **CHAMBRE MEUBLÉE INDÉPENDANTE**. Centre La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 38 12 132-511937

● cours privés

TRAVAUX SUR VERRE/TECHNIQUE À CHAUD. Avez-vous jamais créé des objets en verre? C'est possible! Cours tous les mardis soir dès le 12 avril. Informez-vous au ☎ 039/23 44 04 132-512341

● perdu

CHIOT RACE SHARPEI, beige clair, très plissé. Tatoué, avec collier. Récompense. ☎ 039/23 61 70 ou 039/23 97 75 132-512573

● à vendre

DISQUES ANNÉES 60. 45 tours avec quatre titres. ☎ 038/24 00 87 28-522435

● divers

Apprentie coiffeuse cherche **MODÈLES POUR COUPE** permanente, mise en plis. ☎ 039/23 05 50 132-506721

● marché de l'occasion

MOTO AFRICAN TWIN, 750 cm³, 1990, 7800 km, expertisée du jour. ☎ 039/31 45 03 132-512569

A vendre **BUS VW**, 1969, aménagé, 25000 km. Fr 2000.-. ☎ 039/31 30 06 157-50979

A vendre **SUZUKI GS 750**, expertisée, 2 pneus neufs. Parfait état. Fr. 2800.- à discuter. ☎ 039/31 81 87 132-512577

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

AVIS OFFICIEL

LA REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Un(e) géôlier(ère)-chef

pour la prison préventive de La Chaux-de-Fonds, par suite de démission, retraite et dans le cadre de la réorganisation des établissements de détention.

Exigences:

- nationalité suisse,
- diplôme de géôlier ou prêt à entreprendre la formation,
- expérience professionnelle de 2 ans au moins dans le secteur détention préventive,
- grande disponibilité,
- animé d'un esprit de collaboration,
- connaissance orale d'une deuxième langue,
- solide santé physique et psychique,
- moralité irréprochable (un extrait de casier judiciaire est exigé),
- âge: 30 à 40 ans.

Activités:

- collaboration étroite avec le directeur adjoint,
- participation à la gestion de l'établissement,
- remplacement du directeur adjoint en cas d'absences,
- tâches administratives simples.

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds (le personnel des établissements de détention peut être amené à être déplacé dans un autre établissement).

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1er août 1994.

Délaï de postulation: 20 avril 1994.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

OFFRES D'EMPLOI

Je cherche **CHAUFFEUR** pour camion-remorque.
☎ 039/61 15 82
Emile Hugi Transports
2316 Les Bois 14-511915

Nous cherchons pour mai 1994, un(e) **opticien(ne)**

pour la vente et l'atelier.

Faire offres à **Optique Clairvue**, Bassin 8, 2000 Neuchâtel, tél. 038 24 07 22.

L'annonce, reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS



Certains m'aiment turbo.

Jeune et fringant coureur, avec bel harnachement de série, aimant les voyages et la vitesse, recherche cavalier (ère) même profil pour premier galop d'essai et plus si entente. Pas sportif s'abstenir. R. V. chez votre concessionnaire Subaru le plus proche. Signé: Subaru Impreza GT Turbo 4WD.

211 ch. seul. Fr. 38 600.-



GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66

☎ 039/28 66 77

IMPREZA SUBARU 4WD

Publicité intensive, Publicité par annonces



Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66 *
Salle pour société
et repas de famille

NOUVEAU! Spécialités de crocodile

Préparées de 3 manières
Dès Fr. 18.-
Dégustation des 3 sortes, Fr. 30.-
+ carte habituelle 132-12696

RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL

Dimanche 10 avril 1994
LAPIN DE LA FERME
Réservez, s.v.p.: ☎ 039/61 13 77 132-500047

HÔTEL DU LAC en fête



LES BRENETS avec les chansons françaises avec Lucine et Jeannot - la magie avec Denis Barthel - spectacle humoristique avec Francis

Menu du spectacle
Terrine maison, sauce Cumberland
Consommé au porto

Entrecôte grillée, légumes du jour, pommes-frites

Vienneta Fr. 45.-
Réservations obligatoires au 039/32 12 66 157-14303

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Choix immense de toutes les marques

Machines à café, fers à repasser, grills, rasoirs, sèche-cheveux, grilles-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radia-teurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre...

Novamatic MW 1100
Four à micro-ondes. Capacité 14 litres, 600 W, 2 positions. Timer 30 minutes. **199.-**

Bosch BBS 5023
Aspirateur-traineau. Puissance 1100 watts. Accessoires intégrés. **149.-**

Brother VX 1010
Machine à coudre robuste idéale pour les travaux quotidiens. Simple à utiliser. Access. variés. **298.-**

Novamatic DX-12
Machine à café pour espresso, café, cappuccino, buse de vapeur rapide et d'eau chaude, réservoir d'eau de 1.3 l, 960 W, 2 passaires à café/ cuillères de mesure. **179.-**

• Réparation de toutes les marques
• Toutes les marques en stock
• Modèles d'occasion et d'exposition
• Garantie du prix le plus bas!
Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

FUST. L'AFFAIRE EST CLAIRE!

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37
05-2569-110/4x4

Après la démission du premier ministre Morihiro Hosokawa

Le Japon en pleine crise

Le Japon a plongé hier dans une crise politique aiguë avec la démission de son premier ministre, Morihiro Hosokawa. L'opposition a réussi à faire tomber M. Hosokawa après des semaines de bras de fer impitoyable sur les «affaires» dans lesquelles elle l'accuse d'être impliqué. Cette démission va logiquement entraîner la démission en masse du cabinet. Le choix du successeur de M. Hosokawa devra ensuite être entériné par le Parlement.



Morihiro Hosokawa

Le premier ministre a annoncé sa démission. Il est accusé d'avoir trempé dans de sombres affaires de spéculation et de prêt.

après 38 ans de règne sans partage.

SPECULATION

Chaque jour ou presque, le PLD et le PC sont parvenus à produire de nouveaux éléments autour de ces «affaires». M. Hosokawa est accusé d'avoir empoché un «prêt» de 100 millions de yens (1,39 millions de francs) de la société de transports Sagawa Kyubin en 1982, quelques mois avant d'être élu gouverneur de la préfecture de Kumamoto. Cet argent, affirment ses détracteurs, a servi à financer sa campagne électorale.

Il est également soupçonné d'avoir spéculé sur les actions de NTT en octobre 1986, juste avant la privatisation du géant des téléphones nippon. La vente d'une partie des titres avait généré six mois plus tard des bénéfices juteux.

C'est, semble-t-il, la perspective d'une troisième «affaire» qui a décidé le premier ministre à démissionner. M. Hosokawa a réaffirmé hier avoir intégralement remboursé le «prêt» de la Sagawa Kyubin et estimé que l'affaire des actions NTT n'était en rien répréhensible. Mais il a parlé pour la première fois d'une «question juridique» ayant trait à la gestion de ses fonds personnels au début des années 80.

FRAGILE COALITION

Hier, les commentateurs japonais s'accordaient pour juger la situation politique des plus incertaines. Tsutomu Hata, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, était considéré comme le successeur favori de M. Hosokawa. M. Hata, un transfuge du PLD tout comme

M. Hosokawa, est le chef du Shinseito, le parti du renouveau. Deux grandes questions se posent dans l'immédiat: M. Hosokawa va-t-il ou non dissoudre la Chambre des représentants (chambre basse) et surtout la coalition qu'il a dirigée sera-t-elle en mesure de rester unie?

Cette coalition, au pouvoir depuis août 1993, est fragile et passablement hétéroclite. Elle souffre de vives tensions internes sur des sujets de première importance. Rassemblant sept partis conservateurs, libéraux, socialiste et bouddhiste, elle a plus d'une fois menacé de voler en éclats sur des questions telles que l'ouverture du Japon au riz étranger et l'amendement de la constitution pour permettre au Japon de jouer un plus grand rôle sur la scène internationale. (ats, afp)

Edouard Balladur en diplomate

La Chine ménagée

Edouard Balladur s'est employé hier à ménager la susceptibilité des dirigeants chinois en adoptant une discrétion toute diplomatique sur les divergences entre Paris et Pékin sur les droits de l'homme.

Moins d'une semaine après l'arrestation de Wei Jingsheng, un des inspirateurs du Printemps de Pékin écrasé dans le sang en juin 1989, l'interpellation de Xu révèle un durcissement de l'attitude des autorités chinoises envers leurs opposants. Cinq journalistes occidentaux, dont un correspondant de Reuter ont en outre été brièvement interpellés.

Au cours d'une conférence de presse donnée au deuxième jour de sa visite, Edouard Balladur a déclaré qu'il avait «marqué», lors de ses entretiens avec les dirigeants chinois «l'importance que la France attache au respect des droits de l'homme dans toutes ses relations avec les différents pays du monde». «Il est bien vrai qu'il faut, pour cela, tenir compte des traditions de chacun et du rythme de l'évolution propre à chacun», a-t-il poursuivi, «mais il est bien vrai également (...) qu'il se crée de par le monde une sorte de communauté des esprits dont aucun pays ne peut faire totalement abstraction».

Le porte-parole officiel chinois Wu Jianmin a pour sa part fait valoir que si le monde entier avait le même modèle en matière de droits de l'Homme «ce serait ennuyeux». Il a ajouté en français: «vive la différence».

En agissant avec «discrétion» sur cette question, le premier ministre français a ainsi montré qu'il n'entendait pas laisser la question des droits de l'homme porter ombrage à la relance des relations franco-chinoises. (ats, afp, reuter)

9 avril 1553 - Né à Chinon vers 1494, François Rabelais meurt à Paris. Il fut successivement moine, médecin et professeur d'anatomie avant de devenir curé de Meudon. Il est surtout connu pour ses livres truculents, «Pantagruel» (1532) et «Gargantua» (1534). Ses personnages sont des géants. L'auteur fait preuve d'une richesse et d'une invention de langage inégalables.

BRÈVE

«Maison de l'horreur» à Gloucester

Une victime suisse

La police anglaise a annoncé hier qu'une étudiante suisse figure parmi les victimes de Frederick West, le tueur récidiviste de Gloucester. Le commissaire John Bennett a nommé en effet parmi les victimes Thérèse Siegenthaler, étudiante en sociologie de 21 ans, qui avait disparu en avril 1974 après avoir quitté sa résidence dans la banlieue sud de Londres pour des vacances en Irlande. Née à Trub, elle vivait dans la région de Berne. Une autre victime annoncée vendredi: Shirley Hubbard, étudiante anglaise de 15 ans disparue en novembre 1974. Leurs corps font partie des neuf enterrés sous la maison et dans le jardin de West à Gloucester.

FINANCE

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom Prénom
Date de naissance Etat civil
Lieu d'origine Nationalité
Rue No
NP/Domicile A cette adresse depuis
No de tél.
Adresse précédente
Profession
Employeur
(aucune demande de renseignements)
Depuis quand
Salaire mensuel Fr.
Revenus accessoires par mois Fr.
(par ex. épouse)
Date Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Av. L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de Fr. 413.20 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre I de la LCD).

OFFRES D'EMPLOI

ROLEX

La Science des matériaux est votre passion.
Vous avez l'âme d'un chef de projet, animateur et réalisateur.
Vous avez acquis votre expérience industrielle (5 à 10 ans) dans un domaine proche de la métallurgie.
Aujourd'hui, vous vous sentez prêt à devenir notre

RESPONSABLE DES MATÉRIAUX

Votre défi consistera à
stimuler - coordonner - conseiller - réaliser
en un mot, à faire aboutir de nombreux projets dans un domaine important pour notre entreprise.
Si vous êtes à même de répondre à nos attentes et que vous vous sentez attiré(e) par notre proposition, écrivez-nous à:

MONTRES ROLEX S.A.

Ressources Humaines - Case postale 430 - 1211 GENÈVE 24

ROLEX

FINANCEMENT DYNAMIQUE: LE GROUPE AUFINA

FINANCEMENT DYNAMIQUE: LE GROUPE AUFINA

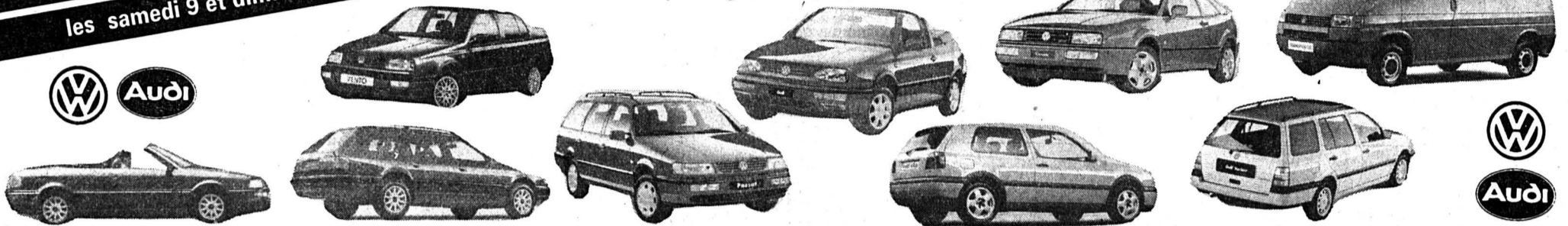
INVITATION

Samedi 9 h à 21 h 00
Dimanche 10 h à 18 h 00

EXPOSITION

DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE VW ET AUDI

les samedi 9 et dimanche 10 avril 1994



GARAGE PANDOLFO

DANS NOS LOCAUX: GIRARDET 37, LE LOCLE, tél. 039/31 50 00

CONCOURS:

De nombreux prix à gagner dont un week-end avec la voiture de démonstration de votre choix

Venez partager le verre de l'amitié

SPECTACLES - LOISIRS

Feu: 118

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

L'ARTISTE ET LE LIVRE

estampes
manuscrits
autographes
de la collection
MARCEL BERGEON

prolongation
jusqu'au 15 mai

ouverture:
ma-di, 14 à 17 heures

Musée des Beaux-Arts
de la Ville du Locle

Publicité intensive,
Publicité par annonces



Jeanneret 21
2400 Le Locle

24H/24H
Tél: 039 31 35 04



Cours de danse pour débutants

10 leçons de 2 heures: Fr. 120.-
(1re leçon gratuite)

Rock, tango, valse, samba, cha-cha,
rumba, etc.

Mercredi 13 avril 1994 à 20 h 15

Cours de perfectionnement:
jeudi 21 avril 1994 à 20 h 15

LOCAUX: rue des Envers 39, Le Locle
1er étage, entrée par escaliers chemin Argillat
☎ 039/32 17 18

Renseignements et inscriptions:
Josiane Borel. ☎ 039/31 71 56

Sur demande: cours privés, juniors, AVS
Club et soirée les mardis et vendredis

OFFRES D'EMPLOI

Cherchons
**cuisinier/
cuisinière**

Jeune
et dynamique.
Place stable.

Offre écrite à:
L'Aubier
2205
Montézinon
28-1170

Recherchons pour un
poste à 50% un(e)

DESSINATEUR/TRICE

Micromécanique
Autocad 12

Bonnes prestations.

Appelez-nous!



☎ 039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

**Police-
secours:
117**

WERTHANOR

FABRIQUE DE BOÎTES ET BRACELETS DE MONTRES

recherche plusieurs collaborateurs et/ou collaboratrices au bénéfice d'une solide expérience dans la boîte et le bracelet de montre pour les postes suivants:

régleurs CNC

**fournituriste/
magasinier(ère)**

connaissant la gestion des produits sur informatique, rigueur et esprit d'initiative nécessaires

polisseur/préparateur or

Si votre profil professionnel correspond à l'une de ces trois propositions,

si vous êtes motivé pour participer au développement d'une entreprise jeune et dynamique qui fabrique des produits haut de gamme,

Si vous êtes de nationalité suisse ou titulaire d'un permis d'établissement,

n'hésitez pas, envoyez votre dossier de candidature au service du personnel de WERTHANOR SA
rue Georges-Favre 6, 2400 Le Locle

L'annonce, reflet vivant du marché

Exposition Renault et ambiance de fête chez Gérard Cuenot Le Locle.

Vendredi 8 avril de 9 à 21 h • samedi 9 avril de 9 à 21 h • dimanche 10 avril de 10 à 19 h.

Venez découvrir et essayer une routière en grande tenue la **RENAULT LAGUNA**. De merveilleux concours vous seront proposés ainsi que le verre de l'amitié. A très bientôt.



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Garage
Cuenot

Garage Cuenot • Le Locle • Rue du Marais 3 • Tél. 039 31 12 30

Mazda 121 GLX: direction assistée et ABS compris.



Garage de l'Avenir SA

2112.A6F

132-12161

Rouler de l'avant. **MAZDA**

La Mazda 121 GLX vous offre un excellent rapport qualité-prix. En particulier: ABS, direction assistée, renforts de protection dans les portières, lève-glaces électriques avant, toit ouvrant électrique, moteur 1.3i 73 ch. Garantie 3 ans ou 100 000 km. Elle vous attend pour un essai. Financement ou leasing par Mazda Finance.

rue du Progrès 90
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 10 77

Urgent!
Recherchons une

AVIVEUSE

sur plaqué or
Travail sur tour à polir 75%
Travail d'atelier 25%
Téléphonez-nous!



☎ 039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive, Publicité par annonces



Chers amis sportifs,
Les anciens joueurs et le comité du HC La Chaux-de-Fonds ont le plaisir de vous convier aux festivités marquant le 25e anniversaire du premier titre de champion de Suisse

samedi 16 avril 1994
Patinoire des Mélézes

Dès 17 heures, match de hockey:

HC La Chaux-de-Fonds 1968
contre
Sélection suisse 1968

Programme:

- Dès 15 h 00 Réception des joueurs
- Dès 15 h 30 Matches Juniors
- 16 h 45 Présentation des équipes
- 17 h 15 1re mi-temps du match
- 18 h 00 Patinage artistique
- 18 h 10 2e mi-temps du match

Avec le soutien de: Garage et Carrosserie des Eplatures, L'Impartial, Juvenia, La Mobilère Suisse, La Semeuse et l'Union de Banques Suisses

SPECTACLES - LOISIRS

Café Le Pantin

Ronde 5



MATCH AUX CARTES

Jass

Dimanche 10 avril
dès 14 heures

Inscription: Fr. 15.-
Un prix à chaque participant

132-511916

DIVERS

Avis à tous les clubs de football de la région

le 18 avril 1994 à 20 heures à la Channe-Valaisanne (salle du 1er étage):

Assemblée générale de l'association des Clubs de football amateur (ACFA)

N'hésitez pas à inscrire votre équipe pour la saison 1994 «championnat et coupe»

(Equipe de neuf joueurs, gardien compris)

Renseignements: ☎ 039/26 80 12

132-512564

DIVERS

TESTS GRATUITS

de dépistage de votre vision



LENTILLES DE CONTACT

FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES

Maître opticien
Diplôme fédéral

gunten

Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

IMMOBILIER

A vendre, éventuellement à louer, dans importante localité des Franches-Montagnes

IMMEUBLE

Avec surface commerciale, deux grands dépôts et appartement de 4 1/2 pièces.

Situation exceptionnelle au centre du village sur route principale. Actuellement magasin d'alimentation-quincaillerie.

Faire offres sous chiffres Y 14-750752 à Publicitas case postale 248, 2800 Delémont 1

IMMOBILIER

A vendre aux GENEVEZ (JU)

ancienne ferme

XVIII^e siècle, cuisine voûtée, écurie, belle situation, au centre du village.

Faire offres sous chiffre K 14-750604 à Publicitas, case post. 248, 2800 Delémont 1.

Zu verkaufen prachtvolle

VILLA

mit ca. 1 ha Park, mit Pizza-Haus und Pool, mit 5-10 Zimmer für 1 oder 2 Parteien. Als Ferienresidenz oder für Hauptwohnsitz geeignet. Idyllisch und ruhig am Stadtrand. An erhöhter Lage gelegen. Ab Basel in 90 Min. erreichbar (F). Preis nur Fr. 595 000.-

Tel. 061 80 37 80.

05-53365/4x4

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX VOITURES

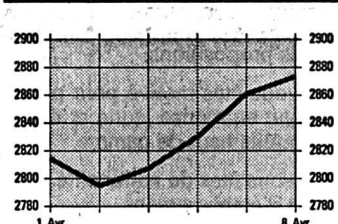
Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance.

Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

L'annonce, reflet vivant du marché

BOURSE

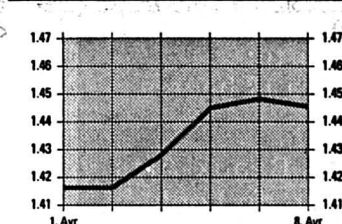
Swiss Market Index



Indices

	07/04	08/04
SPI	1837.56	1845.98
SMI	2860.90	2873.40
Dow Jones	3693.26	3674.26
DAX	2201.41	2203.34
CAC 40	2119.57	2114.77
Nikkei	19890.90	19934.90

Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.405	1.485
Angleterre	2.06	2.2
Allemagne	83.1	85.6
France	24	25.2
Belgique	3.97	4.21
Hollande	73.6	76.6
Italie	0.085	0.091
Autriche	11.7	12.3
Portugal	0.78	0.88
Espagne	0.98	1.1
Canada	1	1.08
Japon	1.32	1.42

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.4275	1.4635
Angleterre	2.104	2.158
Allemagne	83.55	85.2
France	24.4	24.9
Belgique	4.053	4.135
Hollande	74.4	75.9
Italie	0.0876	0.0899
Autriche	11.88	12.12
Portugal	0.82	0.845
Espagne	1.03	1.061
Canada	1.033	1.059
Japon	1.359	1.3935
ECU	1.6175	1.65

Métaux précieux

OR		
\$ Once	384	384.5
Lingot	17700	17950
Vreneli 20.-	105	115
Napoléon	101	111
Souver new	90.37	93.2
Souver old	90.2	93.03
Kruger Rand	552	572

ARGENT		
\$ Once	5.44	5.46
Lingot/kg	245	260

PLATINE		
Kilo	18710	18960

Convention Or		
Plage or		18200
Achat		17780
Base argent		300

Source
TELEKURS
Transmis par Orsysta SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Taux d'intérêts suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	3.50	3.50	3.50
Oblig. de caisse	4.00	4.00	4.25
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.46	4.45	
Taux Lombard	6.25	6.25	

Taux d'intérêt étrangers

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
CHF/Sfr	4.06	3.94	3.94
USD/USD	3.88	4.25	4.81
DEM/DM	5.56	5.50	5.31
GBP/£	5.18	5.37	5.65
JPY/¥	5.18	5.12	5.12
NYP/¥	2.21	2.28	2.43
CAD/CS	5.31	5.68	6.12
XEU/ECU	6.18	6.06	6.00

Bourse suisse

	07/04	08/04
Adia p	225	230
Alusuisse p	636	658
Alusuisse n	636	658
Ares Sersono	795	786
Ascom p	1300	1345
Baloise n	2555	2620
Baer Holding p	1485	1520
BB Biotech	2360	2340
BBC p	1219	1207
BCC p	900d	900d
BK Vision p	1720	1730
Bobst p	1730	1730
Buehrle p	164	164
Cementia	1150d	1150d
CFN	870	900
Ciba-Geigy bp	892	891t
Ciba-Geigy n	890	895
Ciba-Geigy p	929	932
Cortaillo n	5700d	5500d
CS Holding p	643	645
CS Holding n	128	128t
Electrowatt p	366	373
EMS Chemie p	5180	5200
Fischer p	1325	1320
Fischer n	247	257
Forto p	2755	2790
Fotolabo p	3200	3000d
Galenica bp	450d	460t
Hero p	650t	651
Hero n	175	180t
Hilti bp	985t	985
Holderbank p	945	945
Immuno	560t	585
Interdiscount bp	234	230
Interdiscount p	2360	2360
Jelmoli p	854	859
Landis & Gyr n	935	933
Lindt Sprüngli p	20000	20400
Logitech n	216	212d
Merck	698	699
Mercure n	358	361
Michelin	500	490d
Motor Col.	1660	1680
Mövenpick p	425	425d
Nestlé n	1210	1216
Pargesa Holding	1580	1620d
Pharmavision p	5570	5580
Pirelli p	241	244
Publicitas bp	1270	1300
Publicitas n	1350	1390
Réassurance p	667	665
Réassurance n	613	618
Richemont	1250	1280
Roche bp	7150	7150
Roche p	12775	12750
Sandoz n	3895	3890
Sandoz p	3980	3930
Sandoz bp	3880	3880
Saurer Holding p	2900	2900

Avant bourse

	07/04	08/04
SBS bp	425d	425d
SBS n	214	217.5
SBS p	429	439
Schindler p	7450	7620
Schindler bp	1625	1595
Sibra n	240	240
SIG P	3150	3150
Sika n	375	390
Sika p	72d	74t
SMH p	805	805
SMH n	169	167
Sulzer bp	1038	1050
Sulzer n	1060	1050
Surveillance n	419d	420d
Surveillance p	2195	2190
Swissair n	750	805
Swissair bj	135	140d
UBS n	325	325
UBS p	1238	1258
Von Roll p	750d	750d
Winterthur n	705t	685
Winterthur p	740	710
Zurich n	1350	1350
Zurich p	1348	1353

Amsterdam (HFL)

	07/04	08/04
ABN Amro	65.9	66.4
Akzo	216	213.6
Royal Dutch	196.4	200.8
Unilever	199.5	199.3

Tokyo (Yen)

	07/04	08/04
Canon	1630	1630
Daiwa Sec.	1660	1650
Fuji Bank	2310	2310
Hitachi	940	954
Honda	1690	1710
Mitsubishi ei	900	900
Mitsubishi Heavy	680	680
Mitsubishi Bank	2860	2890
Mitsui Co	775	773
NEC	1120	1110
Nippon Oil	720	715
Nissan Motor	842	855
Nomura sec	2270	2260
Sanyo	506	502
Sharp	1710	1680
Sony	6020	6010
Toshiba	770	780
Toyota Motor	2000	2000
Yamanouchi	2020	1980

Londres (ESTG)

	07/04	08/04
Amgold	52.375d	52.5d
Anglo AM	26.875d	27.25d
B.A.T.	4.6825	4.63
British Petrol.	3.715	3.72
British Telecom.	3.91	3.885
BTR	3.74	3.71
Cable & Wir.	4.46	4.43
Caadbury	4.815	4.79
De Beers P	14d	14.375d
Glaxo	6.1125	6.05
Grand Metrop.	4.705	4.71
Hanson	2.615	2.61
ICI	8.105	8.13

Frankfurt (DM)

Impôt fédéral direct: les concubins encore favorisés

Le mariage coûte cher

La plupart des couples mariés paient environ deux fois plus d'impôt fédéral direct (IFD) que les concubins. Le problème n'est pas nouveau mais un conseiller aux Etats schwytois a décidé de l'attaquer de front: par voie de motion, il demande au Conseil fédéral de supprimer cette différence de traitement, qu'il estime d'ailleurs contraire à la Constitution. A l'Administration fédérale des contributions, on ne doute pas de la faisabilité théorique d'un tel projet, mais de la volonté politique de s'y atteler.



Devant le fisc, les Suisses ne sont pas égaux
Le mariage coûte plus cher que le concubinage.

(ASL-a)

Berne
François NUSSBAUM

Un couple vivant en concubinage peut avoir de multiples raisons de «régulariser» sa situation par un mariage, mais certainement pas des raisons fiscales. Si l'un des conjoints déclare 48.000 francs de revenu imposable et l'autre 32.000, ils devront s'acquitter d'un montant global de 846 francs au titre de l'impôt fédéral direct (IFD). Après leur mariage, la facture montera à 1475 francs (+80%). Avec un revenu de deux fois 60.000 francs, l'IFD passera de 2430 (concubins) à 5000 francs (mariés).

CUMUL DES REVENUS

Le phénomène est dû à la forte progressivité du taux d'imposition de l'IFD (à la différence des autres impôts): si les très bas revenus sont exonérés de l'impôt, le taux augmente rapidement jusqu'à frapper lourdement les hauts revenus. Or les concubins sont taxés sur des revenus sépa-

rés et les couples mariés sur le cumul des deux revenus.

Mais le législateur, en créant ce qui s'appelait alors l'impôt de défense nationale, n'avait pas prévu l'évolution des mœurs qui pousse aujourd'hui près d'un couple sur six à vivre ensemble sans se marier. En outre, dans plus de la moitié des couples, les deux conjoints travaillent. L'inégalité de traitement touche donc beaucoup de monde.

LE TF D'ACCORD

C'est à cette inégalité que s'est attaqué le démocrate-chrétien de Schwytz Bruno Frick: l'article 4 de la Constitution fédérale garantit l'égalité devant la loi. Il y a une douzaine d'années, le Tribunal fédéral (TF) avait également estimé que la différence d'imposition n'était pas constitutionnelle, du moins si elle dépassait une marge de 10%. Mais le TF n'est pas une cour constitutionnelle: c'est au Parlement de changer la loi.

C'est pourquoi le député schwytois demande au Conseil fédéral, dans une motion déposée au Conseil des Etats, d'abolir ce désavantage fiscal, tout en maintenant le même niveau des recettes fiscales de la Confédération. En d'autres termes: baisser l'imposition des couples et relever celle des concubins. Un engagement qui s'inscrirait bien dans le cadre de cette année 1994, déclarée «Année de la famille», estime Bruno Frick.

SYSTEME DU SPLITTING

A l'Administration fédérale des contributions, on affirme qu'une telle modification est théoriquement possible, à condition qu'elle soit voulue politiquement. On rappelle, en passant, que le Parlement a consacré près de dix ans à une révision de la loi sur l'IFD (elle entrera en vigueur l'an prochain), sans toucher au principe du cumul des revenus du couple marié.

Mais, ajoute-t-on, on pourrait envisager une taxation individuelle, selon un système analogue au splitting prévu pour l'AVS. L'ennui est que les recettes fédérales en seraient diminuées, ce que la motion Frick entend précisément éviter. Il faudrait donc relever (de 20 ou 30%) les barèmes de taxation actuels, au détriment des célibataires et des couples où un seul conjoint travaille.

SPHERE PRIVEE

Mais simplement compenser une baisse d'impôt des couples mariés par une hausse pour les concubins, c'est soulever d'autres questions. A partir de quel degré d'intimité deux concubins sont-ils assimilables, fiscalement, à un couple marié? «On entre, là, directement dans la sphère privée des gens», commente un fonctionnaire des Contributions.

F.N.

9 avril 1939 - Au cours d'essais de vitesse sur une piste d'une pente de 75 degrés, l'ingénieur suisse Ruedi, revêtu d'une combinaison aérodynamique, réalise à Saint-Moritz un parcours de 275 mètres, à une vitesse de 205 km/h. C'est le record de l'époque de vitesse à ski.

BRÈVES

Banque mondiale Critiques à gauche

Quatorze organisations suisses de protection de l'environnement et d'aide au développement ont écrit une lettre aux autorités suisses. Elles leur demandent de s'engager en faveur d'un changement de la politique de déplacement des populations de la Banque mondiale (BM).

Energie atomique Loi à revoir

La Commission de l'environnement et de l'énergie du Conseil des Etats, qui a siégé en présence du conseiller fédéral Adolf Ogi pour examiner la révision de la loi sur l'énergie atomique, a demandé un rapport complémentaire sur la procédure d'autorisation pour les dépôts de déchets radioactifs. Selon un communiqué publié hier, ce rapport devra être fourni d'ici l'automne au Conseil fédéral par l'organe de contrôle administratif du gouvernement.

Essence

Hausse d'un centime

Pour la première fois depuis quatre mois, le prix de l'essence augmente à nouveau en Suisse. Les principales compagnies pétrolières ont annoncé hier une hausse immédiate d'un centime du litre d'essence. Le prix du diesel reste par contre inchangé.

Fils de Thomas Mann Golo Mann est mort

L'historien Golo Mann, fils de l'écrivain Thomas Mann, est mort jeudi à Leverkusen (Allemagne) à l'âge de 85 ans, a confirmé hier à Francfort son éditeur, la maison S. Fischer. Golo Mann résidait depuis 1958 à Kilchberg, près de Zurich, où il avait obtenu la bourgeoisie. Il a légué son œuvre aux Archives littéraires suisses.

Supermarché du sexe Razzia à Lyssach (BE)

Quelques centaines de vidéos ont été saisies par la police au supermarché du sexe, ouvert il y a un mois à Lyssach (BE). Ces films pornographiques tombent sous le coup de la loi suisse. Ils présentent des scènes de sexualité scatologique. La police est intervenue à fin mars, a indiqué hier le juge d'instruction de Berthoud (BE) Peter Urech.

Rail

Les CFF s'offrent une nouvelle hausse!

Les tarifs des billets de train devraient augmenter en moyenne entre 6% et 7% au début 1995. Les CFF formuleront cette proposition la semaine prochaine à l'Union des transports publics (UTP). Christian Kräuchi, porte-parole des CFF, a confirmé hier soir une information diffusée par le Téléjournal de la Télévision suisse alémanique. Ces augmentations seraient principalement motivées par l'introduction de la TVA.

Les petits trajets pourraient être fortement touchés, selon les plans des CFF. L'abonne-

ment général subirait une augmentation de 8% ou 9%. Par contre, l'abonnement demi-prix ne coûtera pas plus cher: les CFF l'avaient déjà annoncé en août dernier.

En confirmant cette hausse, les CFF reviennent sur leurs positions, pourtant récemment publiées, de ne pas procéder à de nouvelles hausses, en tout cas pour 1994.

Les CFF avaient alors affirmé avoir atteint les limites de leur marge de manœuvre en matière de prix.

(ats, Imp)

Première classe chez Swissair

Sièges aux enchères

Swissair vendra aux enchères demain des sièges de première classe et des chariots de service transformés en œuvres d'art par 28 artistes du monde entier. Le produit de cette vente qui se tiendra sous l'égide de la maison de Christie's est destiné à un village d'enfants S.O.S. de Tirana (Albanie), a indiqué hier la compagnie. Au printemps dernier,

Swissair a remplacé la première classe de sa flotte pour l'Europe par une classe «affaires» au standard supérieur. La compagnie a décidé de «recycler» ses sièges par le biais d'artistes. Ceux-ci ont répondu très positivement. Les recettes de la vente serviront à construire un village d'enfants S.O.S. à Tirana, qui accueillera 10 à 12 orphelins. (ap)

Déserteurs d'ex-Yougoslavie

Pour un «droit de demeure»

Un comité suisse va tenter de récolter d'ici l'été 100.000 signatures en faveur des déserteurs de l'ex-Yougoslavie. Cette action s'inscrit dans la campagne «un million de signatures pour les objecteurs de guerre d'ex-Yougoslavie», a indiqué hier à Berne Leni Robert, présidente du comité. Cet appel demande l'institution d'un «droit de demeure» visant à soustraire au conflit les quelque 200.000 déserteurs répartis dans toute l'Europe.

«Il faut retirer de la chair humaine de la guerre qui se déroule en ex-Yougoslavie», a souligné l'abbé Cornelius Koch,

membre du comité. Ces déserteurs et réfractaires sont âgés en moyenne de 17 à 21 ans et n'ont pas de sang sur les mains. En outre, ils sont menacés: la peine de mort leur est réservée.

Le comité a aussi dénoncé la «partie de ping-pong» que se livrent les autorités suisses et italiennes à la frontière tessinoise. Quelques milliers de ressortissants originaires de l'ex-Yougoslavie ont en effet été refoulés en 1993.

L'appel soumis à la récolte de signatures se fonde sur une résolution adoptée à l'unanimité en octobre 1993 par le Parlement européen. (ap)

Bénéfice des PTT

Otto Stich grippe-sou

Le Département fédéral des finances (DFF) et les PTT se disputent le bénéfice de 190 millions de francs réalisés par la régie l'année dernière.

Selon un article publié par le magazine économique «Cash», le président de la Confédération Otto Stich veut attribuer le total des bénéfices des PTT à la caisse fédérale.

Le Conseil d'administration des PTT en revanche ne souhaiterait verser que 40 millions de

francs à la Confédération. Hier, le DFF n'a voulu ni confirmer ni démentir l'information. Le porte-parole du DFF Hugo Schittenhelm n'a pas désiré prendre position sur une affaire encore pendante devant le Conseil fédéral.

C'est la première fois depuis quatre ans que les PTT ont à nouveau réalisé un bénéfice. La direction des PTT aimerait consacrer 150 de ces 190 millions à l'autofinancement de la régie. (ap)

Emploi

Le chômage baisse!

Le léger recul du chômage enregistré en février dernier s'est poursuivi en mars, de telle sorte que le taux a baissé pour la première fois en Suisse depuis presque quatre ans. Il est passé de 5,2% en février à 5,0% en mars, a indiqué hier l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Le nombre des sans-emploi devrait continuer à diminuer ces prochains mois avant d'augmenter à nouveau pour des raisons saisonnières en automne.

182.135 personnes timbraient à fin mars, soit 5247 de moins que le mois précédent. Le nombre des sans-emploi s'était déjà légèrement réduit en février, ce qui a amené Jean-Luc Nordmann, directeur de l'OFIAMT, à parler d'un renversement de tendance vendredi. Le chômage, après avoir progressé de manière continue depuis juin 1990, a, à son avis, connu une stabilisation en février et un net recul en mars. Les quelque 2000 à 3000 personnes arrivant chaque mois en fin de droits ne sauraient être simplement ajoutés aux chômeurs, selon Jean-Luc Nordmann.

Il est par ailleurs devenu plus facile de trouver un travail en mars dernier. Le nombre des places vacantes annoncées aux offices du travail a progressé de 620 unités pour s'établir à 5883. Le directeur de l'OFIAMT prévoit une diminution à peu près similaire du nombre des sans-emploi en avril. La baisse se poursuivra jusqu'en automne, puis cédera la place à une augmentation due à des raisons saisonnières. La moyenne annuelle ne devrait pas tout à fait atteindre 180.000 chômeurs.

AMÉLIORATION LATINE

Jean-Luc Nordmann est fort content que le chômage ait diminué dans pratiquement tous les cantons. La baisse a été particulièrement importante en Suisse romande et au Tessin, ce qui a permis à la moyenne romande de baisser et de se rapprocher de la moyenne alémanique.

Le taux de chômage s'est réduit dans tous les cantons latins. Il a diminué de 0,1% à 6,2% à Fribourg, de 0,3% à 6,7% à Neuchâtel et dans le Jura, de 0,9% à 6,7% au Tessin, de 0,1% à 7,7% à Genève, de 0,3% à 7,8% en Valais et de 0,1% à 7,9% dans le canton de Vaud. Les cantons latins et Bâle-Ville (6,2%) restent cependant les plus touchés par le chômage. (ap)

PUBLICITÉ

Une révolution dans la technologie des aides auditives:

audio zoom

Des microphones directionnels ultra sensibles franchissent les bruits gênants.

Netteté de l'audition

Je souhaite recevoir une documentation détaillée sur l'Audio-Zoom.

Nom: _____

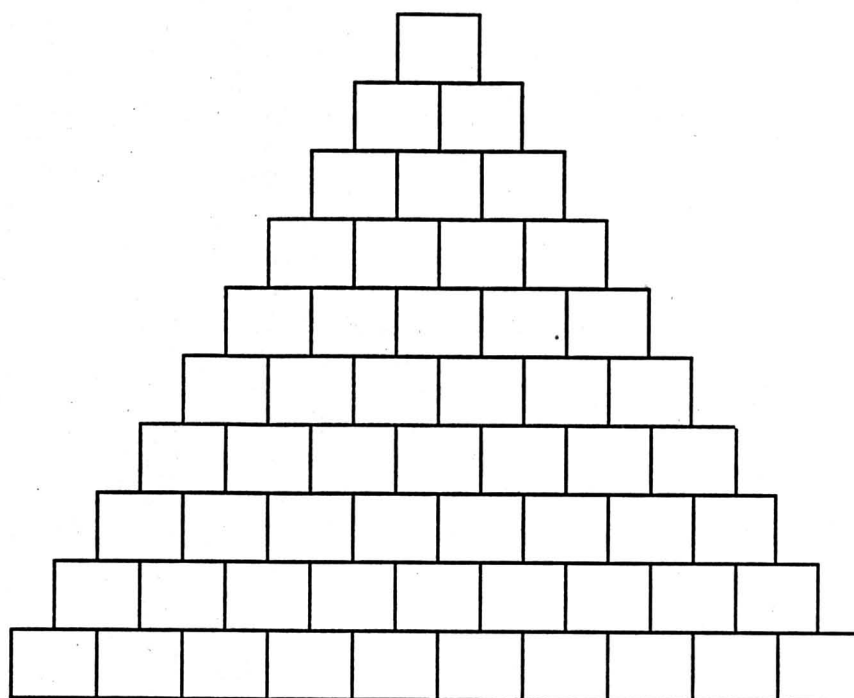
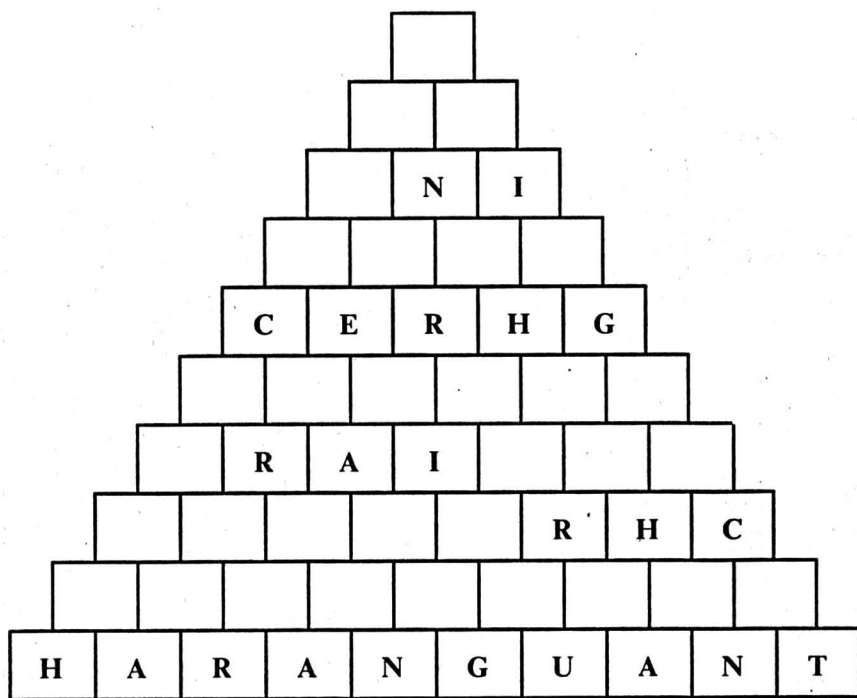
Rue: _____

Code/Ville: _____

Phonak AG, Abteilung Marketing, Laubstr. 28, 8712 Stäfa

Concours

La pyramide chiffrée



Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Le chronodate 503

Alexander DUBCEK élu président de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque le 28.12.89.
D = 6.2.89. U = 13.4.
B = 30.5. C = 6.7.
E = 18.10. K = 5.12.

En cinq sept 504

Abbesse - Walkman - Douille - Chemise - Mistral
Le blues et la salsa

Les deux bouts 505

Ratite - Traite

Rébus No 506

L'œufs - dery - étang - go - appât - riz
(Le dernier tango à Paris, film de Bertolucci)

CONCOURS

No 415:

Lumières romaines

Nîmes était la ville dont nous parlions.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Nelly Dubois, Jonchère 18, Les Hauts-Geneveys

Tirage supplémentaire à fin mars 1994

Madame Elisabeth Guinnard, Progrès 141 à La Chaux-de-Fonds gagne un abonnement annuel à notre quotidien

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE
SOLUTION DU CONCOURS
NOM DU GAGNANT
DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

Partez de l'idée que chaque lettre de la pyramide de gauche correspond à un chiffre, de 0 à 9, le même chiffre équivalant toujours à la même lettre.

Le mot HARANGUANT correspond donc à un nombre de dix chiffres.

Le jeu consiste à «chiffrer» la pyramide de droite, selon une règle bien précise, de telle manière que les chiffres com-

posant le dernier nombre obtenu (celui du bas) corresponde au mot HARANGUANT.

La règle, la voici: placez un chiffre dans la case du sommet de la pyramide, multipliez-le par lui-même et inscrivez le résultat sur la deuxième ligne, à raison d'un chiffre par case. Multipliez ensuite ce nombre par le chiffre du sommet de la pyramide et inscrivez le résultat sur la troisième

ligne. Recommencez l'opération, en multipliant toujours le résultat par le chiffre de sommet, jusqu'à la dixième ligne.

Attention: si un résultat donne un nombre de chiffres inférieur au nombre de cases d'une ligne, vous devez placer un ou des 0 devant ce nombre.

La réponse à nous donner sera le chiffre que vous aurez inscrit au sommet de la pyramide.

CONCOURS No 416

Question: Quel chiffre figure au sommet de la pyramide?

Réponse:

Nom:

Prénom: Age

Adresse:

NP Localité

A retourner sur carte postale avant mardi 12 avril à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

Enigmath

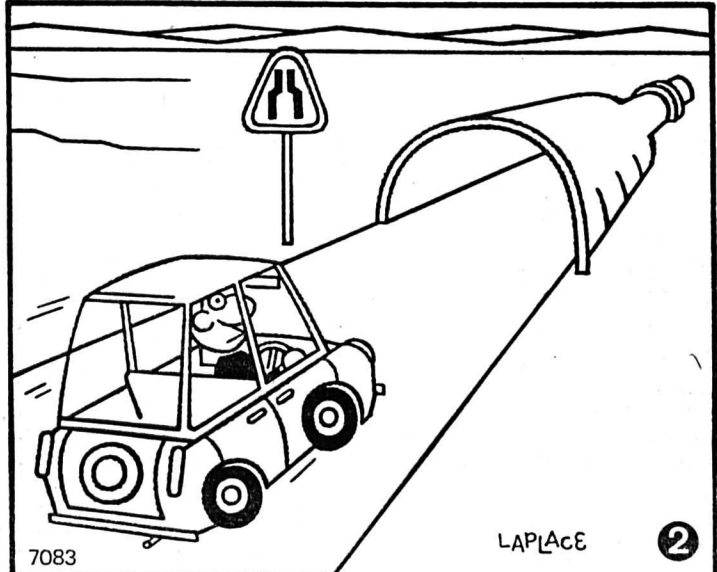
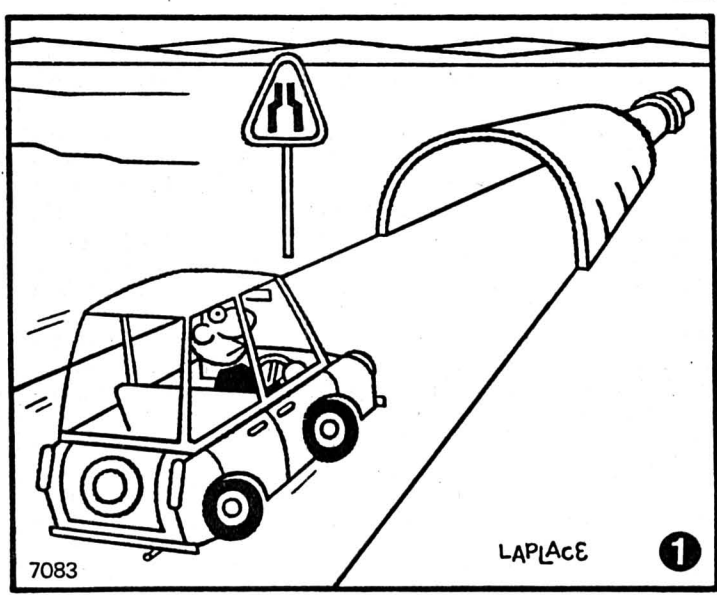
Les trois chiffres différents d'un nombre ABC ont été remplacés par des lettres.

Vous savez que $A + B + C = 18$

A vous de vous y retrouver! $A - C = 4$

$B - C = 5$

LES HUIT ERREURS



...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

Le master mots

Découvrez le dernier mot de la liste en tenant compte que le signe □ placé à côté d'un mot signifie qu'une des lettres le composant figure dans le mot à deviner tandis que le signe ● indique qu'une lettre est à la même place dans le mot final.

- PANEL ● □
- LEGAT ● □
- ROMAN ●
- REBUS ● ● ●
- SUCER ● □ □ □
- JUDAS □
- DELTA ● □
- GUIDE □ □
- ULEMA □ □ □
- CLAIR □ □ □

● ● ● ● ●

(roc-rd 507)

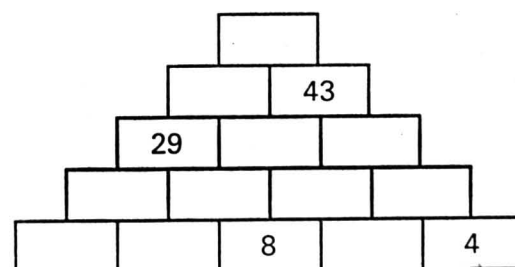
Vrai ou faux

1. La capacité d'un baril de pétrole est de 159 litres.
2. Le LÉGOLAND, paradis de la fameuse brique, se dresse dans la banlieue d'Oslo.
3. En mai 1939, l'Italie et l'Allemagne signaient le Pacte d'acier.
4. Souffrant de rhinite, vous avez des problèmes avec votre nez.
5. Ian Fleming, le père de James Bond, était Américain.
6. Le Brésil produit le quart de la production mondiale d'agrumes.
7. Au Moyen Age, l'échanson guettait l'ennemi, posté dans le donjon.
8. La place Tian an Men, à Pékin, est la place de la Porte-de-la-Paix-Céleste.
9. Berthe au grand pied était la mère de saint Louis.
10. George Washington fut le premier président des Etats-Unis.
11. Victor Hugo s'exila d'abord dans l'île d'Aix, puis dans l'île de Ré.
12. L'équipement d'un joueur de hockey sur glace peut dépasser les dix kilos.
13. James Dean mourut à 24 ans, dans un accident d'avion.
14. La viande hachée doit être consommée le jour même.
15. Nos deux reins sont identiques.

(roc-mo 504)

La pyramide

Placez dans chacune des cases vides un nombre. Dès la deuxième ligne depuis le bas, le nombre figurant dans une case doit être la somme des deux nombres des cases qu'elle chevauche. Il ne doit pas y avoir deux fois le même nombre dans la pyramide.



(roc-rd 506)

LA CHAUX-DE-FONDS	
<p>GRAND-TEMPLE. Dimanche 10 h, culte aux Planchettes; voitures à disposition devant le Grand-Temple à 9 h 45.</p> <p>FAREL. Dimanche 9 h 45, culte M. Guinand, sainte cène, accueil de la paroisse Saint-Jean, garderie d'enfants.</p> <p>ABEILLE. Dimanche 9 h 45, culte M. Demarle, sainte cène, garderie d'enfants.</p> <p>LES FORGES. Dimanche 10 h, culte Mme Cochand, garderie d'enfants.</p> <p>SAINT-JEAN. Dimanche 9 h 45, culte à Farel. Mercredi 19 h, prière avec les personnes au chômage.</p> <p>LES ÉPLATURES. Dimanche 9 h 45, culte Mme Perret, sainte cène, garderie d'enfants les 1er et 3e dimanches du mois. Les 1er et 3e lundis du mois, 20 h, groupes de prières.</p> <p>LES PLANCHETTES. Dimanche 10 h, culte M. Reichen, accueil de la paroisse du Grand-Temple.</p> <p>LA SAGNE. Dimanche 20 h, culte Mme Perret.</p> <p>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE (Temple-Allemand 70). Sonntag, kein Gottesdienst.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>NOTRE DAME DE LA PAIX. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 18 h, messe.</p> <p>MISSION ITALIENNE. Samedi 18 h, messe en italien aux Forges.</p> <p>SACRÉ-CŒUR. Samedi 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Dimanche 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe; pas de messe en espagnol.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ÉGLISE SAINT-PIERRE (Chapelle 7). Dimanche 9 h 45, messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Jardinière 90). Dimanche 9 h 45, culte. Mercredi 20 h, nouvelles missionnaires et prières.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Paix 126). Dimanche 9 h 45, culte, garderie d'enfants. Ecole du dimanche en vacances. Jeudi 20 h, étude biblique.</p> <p>ÉGLISE MENNONITE (Les Bulles 17). Dimanche 10 h, culte avec présentation d'enfants.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL (Nord 116). Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène; garderie et école du dimanche. Jeudi 20 h, réunion de prière.</p> <p>ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE «LE FLAMBEAU» (Manège 24). Samedi 20 h, groupe de jeunes. Dimanche 9 h 30, culte, garderie, école du dimanche. Mercredi, 20 h, réunion publique de louanges et prière.</p> <p>ÉVANGÉLISATION POPULAIRE (Jaquet-Droz 25). Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>LA FRATERNITÉ (Eglise évangélique baptiste, Soleil 7). Dimanche 10 h, culte avec sainte cène et garderie d'enfants. Mardi 20 h, prière. Jeudi 20 h, étude biblique avec sujet: Il en est de même que du temps de Noé.</p> <p>ARMÉE DU SALUT (Numa-Droz 102). Samedi 19 h, groupe de jeunes. Dimanche 9 h 45, culte suivi d'un temps de prière, Maj. Braun. Jeudi 14 h, ligue du foyer pour dames.</p> <p>EVANGELISCHE STADTMISSION (Musées 37). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst und Mission. Montag 20.00 Uhr, wir singen... Dienstag 14.00 Uhr, Bazargruppe; 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Donnerstag 20.00 Uhr, Gemeinde-Gebet.</p>	<p>COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES</p>
<p>COMMUNAUTÉ ISRAËLITE (Synagogue, Parc 63). Solennités religieuses: vendredi 18 h, samedi 9 h 15.</p> <p>ÉGLISE ADVENTISTE (Jacob-Brandt 10). Samedi 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte. Mardi 20 h, cercle d'études.</p> <p>ÉGLISE DE DIEU (Paix 87). Etude biblique: chaque vendredi à 19 h 30; service d'adoration: le dimanche à 9 h 30 ou 17 h 30 (en alternance). ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.</p> <p>ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS (Collège 11). Dimanche 9 h, école du dimanche; 9 h 55, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h 50 sainte cène.</p> <p>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46). Dimanche 9 h 30, service divin.</p> <p>PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE (Crêtets 91). Dimanche 9 h 45, culte et école du dimanche. Premier mercredi du mois, 19 h 30, réunion de témoignages.</p> <p>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Jacob-Brandt 61). Mercredi 14 h 15, étude biblique. Jeudi 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Dimanche 17 h, discours public - étude de la Tour de Garde.</p> <p>DOJO ZEN (Maison maître Dechimaruru, Bellevue 22, ☎ 28 75 79). Horaire des zazen, mardi 6 h 45, 19 h 15. Mercredi 6 h, 20 h 30. Jeudi 6 h, 19 h 15. Vendredi 6 h. Samedi 11 h (initiation 10 h 30). Dimanche 10 h.</p>	<p>AUTRES COMMUNAUTÉS</p>

LE LOCLE	
<p>TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène, M. E. Julsaint; garderie d'enfants à la cure.</p> <p>CHAPELLE DU CORBUSIER. Dimanche 8 h 30, culte avec sainte cène, M. P. Favre.</p> <p>LES BRENETS. Dimanche 10 h, culte avec sainte cène, M. P. Favre.</p> <p>HÔPITAL DU LOCLE. Dimanche 9 h 45, célébration animée par l'Équipe liturgique de la paroisse catholique.</p> <p>LA BRÉVINE. Dimanche 9 h, culte Fr.-P. Tüller; 14 h 30, culte à Bémont.</p> <p>LA CHAUX-DU-MILIEU. Dimanche 10 h 15, culte, Fr.-P. Tüller.</p> <p>LES PONTS-DE-MARTEL. Dimanche, 9 h 45, culte (Pasteur E. Perrenoud); 20 h, réunion de la Croix-Bleue. Mardi, 20 h, prière de l'Alliance évangélique, salle de paroisse.</p> <p>DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE (M.-A. Calame 2). Palmsonntag, kein Gottesdienst.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>LE LOCLE. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.</p> <p>LES BRENETS. Samedi 19 h, messe.</p> <p>LE CERNEUX-PÉQUIGNOT. Dimanche 11 h, messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Envers 25). Dimanche 9 h 45, culte. Lundi, 20 h prière (Envers 25). Mardi 9 h, Club Toujours Joyeux (8 à 12 ans); 14 h 30, Club Toujours Joyeux (4 à 7 ans). Mercredi, 9 h, Club Toujours Joyeux (8 à 12 ans); 14 h 30, Club Toujours Joyeux (4 à 7 ans). Jeudi, 9 h, Club Toujours Joyeux (8 à 12 ans); 14 h 30, Club Toujours Joyeux (4 à 7 ans). Vendredi, 9 h, Club Toujours Joyeux (8 à 12 ans); 18 h 30, Parents/enfants Club Toujours Joyeux.</p> <p>ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Angle Banque-Bournod). Dimanche 8 h 45, prière; 9 h 30 culte; pas d'école du dimanche; 20 h, réunion de prière du début du mois. Lundi 20 h, groupe de quartier «Est» et «Sud». Mardi, 20 h, groupe de quartier «Kaolack». Jeudi, 20 h, groupe de quartier «Centre».</p> <p>ARMÉE DU SALUT (Marais 36). Dimanche 9 h 15, prière; 9 h 45, culte avec le Sgt Guye.</p> <p>ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE (Chapelle 5). Dimanche 9 h 30 culte; pas de culte le soir au Locle, louange au Temple du Bas à Neuchâtel. En semaine, rencontre dans les foyers, tél. 31.46.48 ou 26.98.55.</p> <p>COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL (Chapelle 8). Dimanche 10 h, culte; école du dimanche.</p>	<p>COMMUNAUTÉS ÉVANGÉLIQUES</p>
<p>ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Girardet 2a). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins.</p> <p>TÉMOINS DE JÉHOVAH (Envers 39). Mardi 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Samedi 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Jeudi 19 h, étude biblique.</p>	<p>AUTRES COMMUNAUTÉS</p>
JURA BERNOIS	
<p>SAINT-IMIÉRIER. Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>COUTELARY/CORMORET. Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène à Courtelary.</p> <p>LA FERRIÈRE. Dimanche 9 h 45, culte au Temple.</p> <p>RENAN. Dimanche 9 h 45, culte au temple.</p> <p>SONVILIER. Dimanche 9 h 45, culte.</p> <p>TRAMELAN. Dimanche 9 h 30, culte.</p> <p>VILLERET. Dimanche 9 h 45, culte, (Mme D. Baranoff).</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>SAINT-IMIÉRIER. Samedi 18 h 15, messe de communauté en italien. Dimanche 9 h 30, messe de communauté; 10 h 45, messe de communauté à Renan.</p> <p>COURTELARY/CORGÉMONT. Samedi, 18 h 15, messe à Courtelary. Dimanche à 10 h 15, messe à Corgémont.</p> <p>TRAMELAN. Samedi 18 h, messe dominicale. Dimanche 9 h, messe de communauté.</p>	<p>PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
JURA	
<p>LES BOIS. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>LE NOIRMONT. Samedi 18 h 30, dimanche 11 h, messes.</p> <p>LES CÔTES. Dimanche, 9 h, messe.</p> <p>LES BREULEUX. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>MONTFAUCON. Samedi 19 h 30, messe.</p> <p>SAINT-BRAIS. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>LAJOUX. Samedi 19 h 30, messe.</p> <p>LES GENEVEZ. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>SAULCY. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>LES POMMERATS. Dimanche 11 h, messe.</p> <p>SAIGNELÉGIER. Dimanche 9 h 30, messe.</p> <p>HÔPITAL DE DISTRICT. Samedi 16 h, messe.</p>	<p>DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES</p>
<p>SAIGNELÉGIER. Dimanche 9 h 30 culte au temple. Sainte cène le premier dimanche de chaque mois.</p>	<p>PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE FRANCHES-MONTAGNES</p>

MÉDITATION

DIGNES SUCCESEURS DE..?

Au matin de Pâques, Dieu a confié à des femmes la nouvelle de la résurrection de son fils. Pourquoi?

Est-ce en raison de leur fidélité? Elles qui ont suivi Jésus tout au long de sa vie, jusqu'à la Croix et au tombeau, pour l'embaumer. Les disciples-hommes l'avaient fui; elles étaient restées.

Est-ce parce que Dieu ne change pas, dans sa préférence pour les petits de la société, les méprisés? A cette époque, la parole d'une femme ne comptait pas; Dieu leur donne sa parole à porter aux disciples et au monde.

Quelques siècles plus tard, Saint Augustin appellera Marie de Magdala «l'Apôtre des Apôtres», puisqu'elle fut en effet la première Envoyée de la nouvelle de la résurrection vers ceux qui seraient ensuite les Envoyés au monde entier de ce message de vie libérée.

Aujourd'hui, je me demande: si ce n'est pas indifférent que Dieu ait fait appel aux femmes au matin de Pâques, si sa confiance en elles dépasse visiblement cet événement, n'avons-nous pas à

choisir de qui nous voulons être les dignes successeurs:

- de Dieu, dans sa confiance relevant les méprisés, re-suscitant la vie et la dignité des humiliés? Dans ce cas, avons-nous déjà fait ce qui est nécessaire pour que les femmes aient, dans nos communautés et notre société, la place qui est la leur au regard de Dieu posé sur nous tous?

- ou bien sommes-nous encore les dignes successeurs des apôtres du matin de Pâques, qui ne crurent pas les femmes, non seulement parce que la résurrection de Jésus leur était impensable, mais aussi, je crois, parce que cette nouvelle de Dieu ne pouvait leur parvenir par des femmes. Leur mépris (= le manque de prix qu'ils accordèrent à cette nouvelle), est-il aujourd'hui dépassé chez nous? Si non, n'y a-t-il pas là une mort à vivre, pour une résurrection de nos mentalités, de nos spiritualités?

Bon temps de Pâques

René Perret

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman et Sciaky presse)

Le moral remontant, elle recommença de secouer ses cheveux bouclés en tous sens. Puis elle se souvint que le fils adorable était sous la menace de plusieurs inculpations d'assassinat et elle replongea le nez dans son mouchoir.

Jacques Landry, qui s'était éclipsé quelques minutes plus tôt, revint dans le salon. Dany, qui commençait à le bien connaître, sentait en

lui une grande tension intérieure en dépit d'un calme apparent.

- Monsieur le détective français, déclara la vieille Mrs Stone, après un moment de silence pendant lequel elle s'était efforcée de «digérer» les révélations de sa belle-fille, j'ai médité de vous, je le crains. Tâchez de nous tirer de là.

Il lui adressa un petit salut assez raide.

- Avec l'aide de la police américaine, je vais m'y efforcer, madame. Comme je le disais hier soir au lieutenant.

Maxwell, qui désire lui aussi la lumière et a beaucoup fait pour y parvenir, je pense que le plus simple est de demander à Mrs Gregory Stone qui l'a tuée. Si vous voulez bien me suivre...

Personne n'avait bronché. Désormais ils s'attendaient à tout.

Andréa Wilson poussa le fauteuil de l'infirmier en avant et l'assistance lui emboîta le pas.

La chambre de Liz Stone était plongée dans la pénombre comme le soir de sa mort. Landry fit entrer d'abord la vieille dame et sa conductrice, puis Edwina Stone qui précédait son fils et Dany, enfin Jimmy Rush suivi des domestiques. Maxwell fermait la marche.

Laissant tous les arrivants groupés près de la porte de l'immense chambre, le Français traversa la pièce et alluma la lampe de chevet. Une lumière rose se répandit. Il y eut des exclamations étouffées. Sur le lit une forme était allongée, le couvre-pieds rabattu sur la tête. De la femme étendue on ne voyait que les jolies jambes et les chaussures noires élégantes.

Personne ne bougea, ni n'eut la

moindre idée d'avancer vers la morte. Ils étaient tous pétrifiés.

- Répondez, madame Stone! lança Jacques Landry d'une voix forte, dites-nous qui vous a tuée.

Et d'un geste brusque il arracha le couvre-pieds, dévoilant... une couverture roulée en forme de cylindre et une paire de jambes gonflables, en matière plastique, parfaitement imitées. Vues de l'entrée de la chambre, à la lueur douce de la lampe, c'était à s'y méprendre. Il les brandit triomphalement.

- Comprenez-vous, maintenant? Non. Personne ne comprenait. Personne, sauf Jim Rush qui bondit vers la porte.

- Inutile, monsieur Rush! Il y a trois policiers dans le couloir. Vous ne pourrez vous enfuir.

(A suivre)

JOUR 132-12108

OST 039/26 40 77 Numa-Droz 185

NUIT

Jost

VITRERIE

Location 28-1800

Robes de mariées Smokings

Annette Geuggis Beau-Site 3
2016 Cortaillod ☎ 038/42 30 09

SOS DETTES

aide efficace

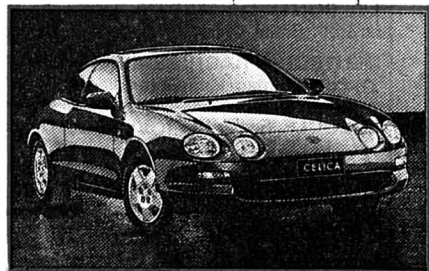
GESTIFIN sa MEZIERES

021 903 24 45

FEUILLETON

TOYOTA présente:

LIVE SHOW



Tous les modèles du salon représentés!

Prix de fête!

Options incluses
Toyota Corolla XLi Surf

Séries spéciales
Toyota Corolla 1.6 Si Class
Toyota Starlet XLi Class
Toyota Previa XL Corfu

Entretien gratuit
sur tous les modèles Carina

Offres jubilé
Liteace
4-Runner
Hiace 4WD Saloon

Grand tirage au sort

**Concours Toyota
(Une voiture
à gagner)**

Grande exposition



Centre de vente TOYOTA

Michel Grandjean SA

Avenue Léopold-Robert 107-117
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 64 44

Vendredi 8 avril 9 à 21 heures
Samedi 9 avril 9 à 19 heures
Dimanche 10 avril 10 à 19 heures

Chaque véhicule neuf vendu
lors de notre exposition
participera au tirage:

1er prix: 15 Napoléons
2e prix: 10 Napoléons
3e prix: 5 Napoléons

... alors, à bientôt...

132-12003

AVIS OFFICIEL

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES AFFAIRES
CULTURELLES

**Un(e) employé(e)
d'administration
à plein temps**

pour l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, par suite de mise à la retraite de la titulaire.

Exigences:

- langue maternelle française, avec de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais
- très bonne orthographe,
- diplôme commercial ou formation équivalente,
- sens de l'organisation, initiative et travail soigné,
- connaissance du traitement de texte Word sur Macintosh.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'administrateur de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel.
☎ 038/25 69 91

Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonction: 1er juin 1994 ou date à convenir.

Délaï de postulation: 20 avril 1994.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119



OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL
**ENCHÈRES PUBLIQUES
d'une villa locative
à Neuchâtel**

Le jeudi 14 avril 1994, à 11 heures, à Neuchâtel, rue Pourtalès 13 (salle 203, au 2e étage), l'Office des faillites de Neuchâtel procédera à la vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant, dépendant de la masse en faillite de M. Jean-Claude PAULI, à Neuchâtel, à savoir:

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Article 5935, AU PLAN

Bâtiments et verger, de 1180 m². Subdivisions: habitation de 129 m², garage de 33 m², remise de 16 m² et place, jardin, verger de 1002 m².

Le bâtiment ci-dessus, construit en 1933 et rénové en 1983, comprend 1 appartement de 4½ pièces en duplex, 1 appartement de 4½ pièces, 2 appartements de 3 pièces, 2 garages et dépendances.

Situation: rue du Plan 17.

Estimation cadastrale (1990) Fr. 1 160 000.-
Assurance incendie Fr. 1 438 600.-
Estimation officielle (1993) Fr. 1 270 000.-

Pour une désignation plus complète de l'immeuble mis en vente, nous nous référons au Registre foncier, dont des extraits sont déposés à notre office, ainsi qu'au rapport de l'expert, pièces à disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges pourront être consultés à l'Office soussigné dès le 24 mars 1994.

L'immeuble sera vendu d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une part étrangère prépondérante.

L'immeuble mis en vente pourra être visité le **jeudi 31 mars 1994**, rendez-vous des intéressés à 14 heures sur place.

Renseignements: Office des faillites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13, ☎ 038/22 32 47 - D. Boillod.

OFFICE DES FAILLITES
Le Préposé: M. VALLELIAN

28-122



Office des faillites
de Neuchâtel

**ENCHÈRES PUBLIQUES
d'un appartement en
propriété par étages
(PPE) à Neuchâtel**

Le jeudi 21 avril 1994, à 11 heures, à Neuchâtel, rue Pourtalès 13 (salle 203 au 2e étage), l'Office des faillites de Neuchâtel procédera à la vente aux enchères publiques de la part de copropriété par étages suivante, dépendant de la masse en faillite de SAN ROKIA SA, rue des Sablons 8, à Neuchâtel, à savoir:

Cadastre de Neuchâtel

Parcelle 12604/B - Faubourg des Sablons, PPE: copropriétaire du 7465 pour 50% avec droits spéciaux sur: appartement en duplex de 5½ pièces situé au 5e étage à l'est de l'entrée ouest et composé de deux chambres, une cuisine, une douche-W.-C., un vestibule, un balcon au niveau 9, surface indicative: 94 m², et de trois chambres mansardées, un bain-W.-C., un vestibule, au niveau 10, surface indicative de 57 m², plus cave de 3 m² et galetas de 3 m².
Appartement libre de tout bail.

Estimation cadastrale (1990): Fr. 539 000.-
Estimation officielle (1993): Fr. 485 000.-

Désignation de l'immeuble divisé en propriétés par étages:

Parcelle 7465 - Faubourg des Sablons, immeuble locatif et commercial construit en 1988, surface 807 m², divisé en 29 unités en PPE et 2 garages collectifs.
Assurance incendie: Fr. 12 102 000.-
Situation: rue des Sablons 8-10, à Neuchâtel.

Pour une désignation plus complète de l'appartement mis en vente et de l'immeuble divisé en propriété par étages, nous nous référons au Registre foncier, dont des extraits sont déposés à notre office, ainsi qu'au rapport de l'expert et au règlement de la propriété par étages, pièces à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges établis pour la part de copropriété pourront être consultés à l'Office soussigné dès le 30 mars 1994.

L'appartement sera vendu d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Les copropriétaires ne bénéficient pas d'un droit de préemption annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une part étrangère prépondérante.

L'appartement mis en vente pourra être visité le **lundi 11 avril 1994**, rendez-vous des intéressés à 14 heures sur place.

Renseignements: Office des faillites de Neuchâtel, Beaux-Arts 13, D. Boillod, ☎ 038/22 32 47

OFFICE DES FAILLITES
Le Préposé: M. VALLELIAN

28-122

IMMOBILIER

A vendre à La Chaux-de-Fonds
au Point-du-Jour

**SUPERBE ATTIQUE
7 PIÈCES**

Cheminée, 2 salles d'eau, vue panoramique imprenable, 2 grandes terrasses, 2 garages.
Ecrire sous chiffres H 28-786664 à:
Publicitas, case postale 1471
2001 Neuchâtel 1

A remettre au Locle, tout de
suite ou à convenir

**KIOSQUE AVEC
PETITE ÉPICERIE**

Faire offres sous chiffres
Y 157-711925 à Publicitas, case
postale 151, 2400 Le Locle.

Hockey sur glace - LNB: Boucher, Ecoeur, Jäggi, Kohler et Daniel Dubois mettent le cap sur les Mèlèzes

La parole à l'expérience

«Les Mèlèzes vont vibrer!» Paroles de Marc Monnat. Hier, Jean-Claude Wyssmüller a dévoilé les noms des nouvelles recrues chaudes-fonnières. Sept nouvelles recrues qui, pour la plupart, possèdent de solides références. Autrement formulé: de l'expérience. C'est d'ailleurs autour de ce mot que la campagne des transferts des dirigeants des Mèlèzes a été articulée. Concrètement, Boucher, Ecoeur, Jäggi, Kohler et Daniel Dubois, entre autres, porteront le chandail du HCC pour la saison 1994-1995. Quant au deuxième étranger, c'est encore l'inconnue (lire encadré).

Par
Gérard STEGMÜLLER

«Difficile d'affirmer que nous sommes plus forts que la saison précédente. Sur le papier, oui. Maintenant, c'est aux joueurs et à l'entraîneur de parler. Par expérience, je sais que la deuxième saison en LNB est toujours plus pénible que la première. On ne peut plus compter sur l'euphorie de la promotion. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu nous attacher les services de hockeyeurs expérimentés. Nous avons établi une cinquantaine de contacts. Sept se sont concrétisés. Maintenant, outre le deuxième étranger, deux postes sont encore à repourvoir. Celui du

gardien remplaçant et d'un ailier (réd: la période des transferts prend fin le 30 juin.)»

Jean-Claude Wyssmüller toujours: «La saison dernière, nous avions un contingent de vingt-deux joueurs. Une bonne partie n'a pas atteint le niveau de la LNB. Concrètement, nous avons évolué durant l'ensemble du championnat avec deux blocs, soit dix joueurs. Pour cette année charnière, nous avons réduit notre contingent. De vingt-deux joueurs, il passe à dix-sept. En fonction des événements, un quatrième bloc, composé de juniors du club, entrera en ligne de compte.»

LES FIDÈLES

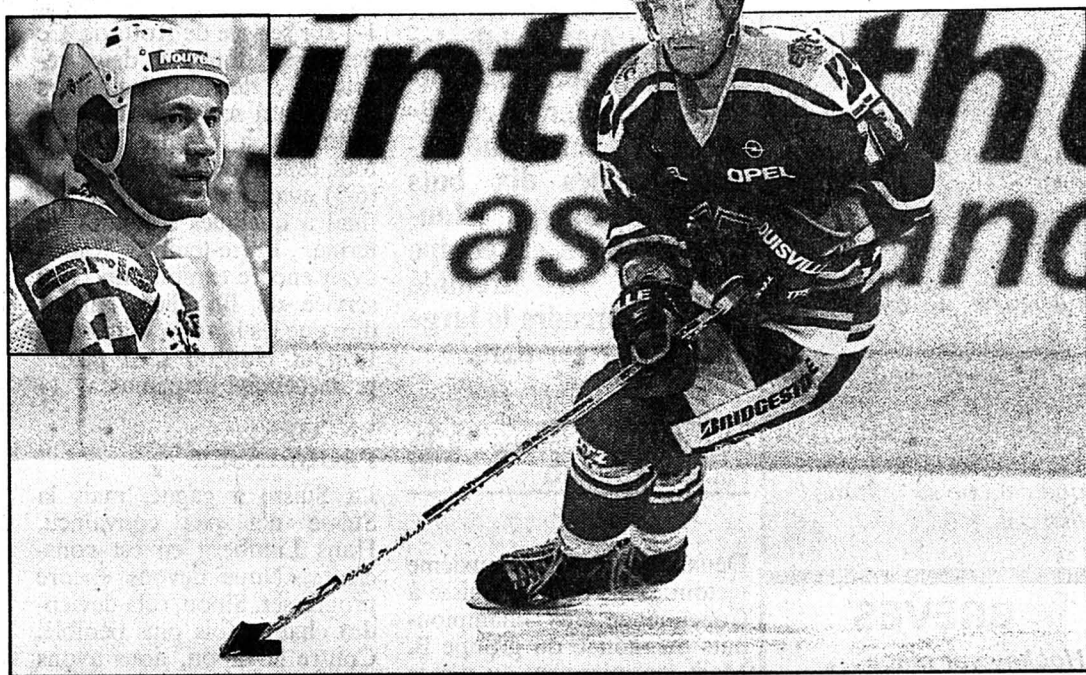
Avec un budget identique à la saison précédente (1,5 millions de francs pour l'ensemble du club, dont près d'un million pour la première équipe), les responsables chaudes-fonnières ont donc misé sur la qualité plutôt que sur la quantité.

Vous voulez des noms? Départ. On savait depuis belle lurette que Riccardo Fuhrer avait signé pour une année supplémentaire, Valeri Shirajev pour deux. On sait depuis hier - officiellement à tout le moins - que Jean-Luc Schnegg, Guido Pfofi, Thierry Murisier, Jean-Luc Rod, Boris Leimgruber, Sandy Jeannin et Oliver Gazzaroli ont «rehaussé» pour une saison supplémentaire.

LES ARRIVÉES

Au chapitre des arrivées, il y a tout d'abord le retour aux sources de Daniel Dubois (né en 1964). Ce pur produit chaud-fonnier, après six saisons à Bienne, retrouve donc les Mèlèzes.

Un autre Biennois, l'international junior Manfred Reinhardt (1973), a également donné son accord aux dirigeants chaud-fonnières.



Daniel Dubois et Olivier Ecoeur (en médaille)
Deux des sept nouvelles recrues chaud-fonnières.

(Impar-Galley/Lafargue)

Un troisième défenseur, le Canado-Suisse Tom Jäggi (1964), qui portait depuis deux saisons les couleurs du HC Martigny-Valais, met également le cap sur les Montagnes neuchâtelaises.

En ce qui concerne les attaquants, l'arrivée de Gaëtan Boucher (1956) ne constitue pas une surprise, son nom était dans l'air depuis plusieurs mois déjà. Boucher (41 sélections) a navigué par Villars, Berne, Lausanne, Sierre et Bienne avant d'atterrir à La Chaux-de-Fonds. A 38 ans, le célèbre moustachu possède encore de beaux restes. Et la LNB, c'est moins rapide que la LNA...

Une autre figure bien connue du hockey sur glace helvétique, Willy Kohler (1964), a décidé de venir voir aux Mèlèzes ce qui s'y passe. Après deux saisons au HC Ajoie, le Prévôtois d'origine, qui fut sacré champion suisse avec Bienne (1982-1983), espère trouver un climat serein après une expérience ajolote fort mouvementée.

En compagnie de Glowa et Aebersold, il a causé des nuits blanches à de nombreux défenseurs de LNB. Olivier Ecoeur (1963), ailier de son état, fait partie des nouveaux venus, tout comme Yann Cattin (1972). Mais ce dernier n'est pas un inconnu aux Mèlèzes. Il a évolué avec l'équipe fanion en première ligue avant de prendre ses cliques et ses claques direction Winterthur. Son retour au bercail s'inscrit dans la logique des choses.

LES DÉPARTS

On a donc sept arrivées pour X départs. Car à ce jour, certains cas sont encore en suspens.

Sont partants certains: Thierry Baume (Neuchâtel YS?), Jean-Luc Christen (?), Daniel Ott (?), René Raess (Tramelan?), Marco Dick (?), Lane Lambert (Langnau), Claude Lüthi (Olten), Patrick Oppliger (Berne?), Gabriel Rohrbach (Fleurier ou Neuchâtel YS?) et Yvan Zimmermann (Viège). «Il y a des gens qui nous quittent qu'on aurait voulu garder, d'autres à qui nous n'avons pas proposé de contrat» s'est contenté de déclarer Jean-Claude Wyssmüller.

On a lu et relu que Patrick Oppliger a signé à Berne. Tout le monde, y compris le joueur, affirme que c'est fait. Les dirigeants chaud-fonnières, eux, jurent par tous les maux que leurs homologues bernois ne les ont pas approchés. Reste qu'on voit mal Marc Monnat et son comité cracher sur une somme supérieure à 200.000 francs, montant représentant «la valeur marchande» du joueur.

En suspens, Guido Laczko. Le joueur a-t-il donné son aval au HC Thurgovie? Faux, rétorquent les caciques chaud-fonnières. Qui ajoutent: «Si nous lui trouvons une place de travail, il reste chez nous».

En suspens également, les cas de Frank Vuillemin et Michael Ferrari. Mais notre petit doigt ne voit rien de bon pour eux...

Dernière interrogation: qui sera là doublure de Jean-Luc

Schnegg? Thierry Loup entre toujours en ligne de compte, mais il n'est pas seul (Tosi?).

Pour ce qui est des départs, on remarque que les régionaux font les frais de l'opération. Réplique cinglante de Jean-Claude Wyssmüller: «Connaissez-vous beaucoup de Neuchâtelais qui ont le niveau de la LNB?» Brrr!

Voilà. Riccardo Fuhrer, qui s'envole la semaine prochaine pour le Brésil - non, non, pas pour aller chercher un joueur, mais pour goûter à des vacances bien méritées! - sait avec quels éléments il devra composer, exception faite des cas en suspens et du second étranger.

«Notre but est, bien entendu, de nous maintenir en LNB, confesse Marc Monnat. Dans l'espoir d'y jouer un rôle plus important. Mais le principal, avant tout, c'est que l'entraîneur, les joueurs et les supporters prennent du plaisir.»

Les joueurs ont commencé l'entraînement d'été mardi déjà. Quant au championnat de LNB, les trois coups résonneront le 24 septembre (le 17 pour la LNA). Les hockeyeurs du HCC retrouveront la glace le 2 août. Pour ce qui est des matches amicaux, on sait déjà que Lugano et Berne viendront dans les Montagnes «se mesurer» aux pensionnaires des Mèlèzes. Enfin, dans le cadre de la Coupe du Jura, le HCC est tombé dans le même groupe que FR Gottéron.

De quoi se rincer l'œil avant que les choses sérieuses commencent. G.S.

Il y a un an - Pete Sampras devient numéro un mondial. Sa victoire en finale du tournoi de Tokyo face à son compatriote David Weather lui permet en effet de ravir la première place à Jim Courier. (Imp)

Hockey sur glace

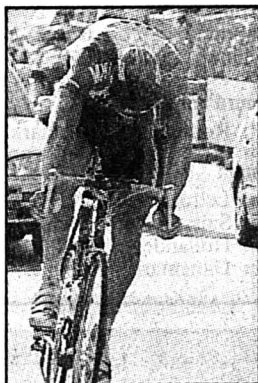
Un bloc a fait la différence

La Suisse a souffert pour venir à bout du Japon. En fait, leur seconde victoire (10-3) dans les championnats du monde du groupe B les Helvètes la doivent surtout au «bloc romand» qui a fait la différence en inscrivant six buts sur dix.

Page 12

Cyclisme

Les rouleurs à l'affût



En l'absence des principaux gros bras du circuit, les rouleurs seront à l'affût demain dans Paris-Roubaix. A commencer par Franco Ballerini (photo Keystone) battu de justesse l'année dernière.

Page 13

Football

Le temps des copains

Gardien du FC Serrières, qui reçoit le FCC aujourd'hui, Nicolas Christinet pense avant tout à l'ambiance qui règne au sein d'un club. Comblé sur ce plan-là, celui qui a fait ses classes avec un certain Stéphane Chappuisat n'en a pas moins rêvé de LNA. Mais voilà...

Page 14

La piste Pajonkowski

Nom: Pajonkowski. Prénom: Franck. Age: 30 ans. Nationalité: française. Club actuel: Rouen. Mesurations: 102 kg pour 192 cm. De père et de mère canadiens, ce solide gabarit qui habite en France depuis l'âge de 6 ans totalise 93 sélections en équipe nationale. En ce qui concerne le deuxième étranger, les dirigeants chaud-fonnières affirment qu'ils ont plusieurs pistes. C'est probablement vrai. Reste que la piste Pajonkowski est à prendre très au sérieux. Aujourd'hui, des «espions» chaud-fonnières seront à Rouen pour le voir à l'oeuvre. Le joueur, lui, se voit déjà à La Chaux-de-Fonds. Il n'attend plus que le fax de confirmation. «Nous voulons un ailier, c'est tout ce que je dirai» a susurré Jean-Claude Wyssmüller.

D'accord, d'accord...

G.S.

Bob - Gustav Weder a annoncé qu'il mettait un terme à sa carrière

Le départ d'un tout grand

Il est l'homme aux 37 médailles - quatre aux Jeux olympiques, dix aux championnats du monde, dix aux Européens et treize lors des championnats suisses. Le tout en neuf ans de haute compétition. Mais à 33 ans, Gustav Weder a décidé de tirer sa révérence, de quitter la compétition de bob.

«J'ai soupesé le pour et le contre pendant des semaines» soupire le double champion olympique, quintuple champion du monde et septuple champion d'Europe. Une somme d'infinis détails l'a finalement infléchi en direction de la porte de sortie: des problèmes de motivation, le fait d'avoir franchi vraisemblablement le zénith de ses performances, la fastidieuse recherche de sponsors sans cesse renouvelée, les différends avec un équi-



Gustav Weder
Salut, champion!
(Keystone-a)

pier. Et soudain, la décision! «Le bob a changé ma vie, le bob a façonné ma vie. J'aimerais rester dans ce milieu, mais pas comme coach, entraîneur ou fonctionnaire.» On sait toutes les querelles que le Saint-Gallois a livrées aux fonctionnaires de sa Fédération. Son immense savoir, «Gusti» Weder aimerait le partager tout de même, mais plutôt en tant que technicien des engins qu'il a non seulement pilotés, mais construits de ses propres mains.

«Je continuerai à produire des bobs et à me préoccuper des patins, explique-t-il. Je me lancerai sur le marché libre.» Parallèlement à cette activité, il entend également poursuivre sa formation dans les domaines du management-entraînement et de séminaires de santé. (si)

Ski alpin - Coupe du monde: Hodler parle de réforme

Fin de saison avancée?

Le président de la Fédération internationale de ski, le Bernois Marc Hodler, s'est déclaré favorable à l'organisation des championnats du monde de ski alpin fin février et à l'arrêt de la saison de la Coupe du monde dès février.

«L'intérêt pour la Coupe du monde diminue après des championnats du monde ou des Jeux olympiques» a-t-il déclaré à Vienne, où il a rencontré les représentants de l'International Racing Team (IRT), qui regroupe les fabricants d'équipements de ski. Les championnats du monde 1995 commenceront toutefois comme prévu fin janvier dans la Sierra Nevada (Espagne).

D'autre part, M. Hodler a plaidé pour des courses sur des glaciers. «Les courses à Sölden

(Autriche) ont fait leur preuve» a déclaré le président de la FIS.

Toutefois, il faudrait éviter une pause de plusieurs semaines entre la première et la deuxième course, comme cela a été le cas la saison écoulée. Dès l'automne prochain, l'épreuve d'ouverture de la Coupe du monde, début novembre à Saas Fee, pourrait être suivie d'une deuxième course sur glaciers à Tignes. Les courses suivantes de la Coupe du monde pourraient être avancées d'une semaine.

La FIS et l'IRT se retrouveront de nouveau le 18 avril à Zurich. Une décision définitive sur ces projets de réforme, pour lesquels les Fédérations nationales ont leur mot à dire, ne pourra être prise qu'à l'occasion de la conférence sur le calendrier, en juin, à Rio de Janeiro. (si)

Hockey sur glace - Championnats du monde du groupe B: la Suisse a souffert avant de battre le Japon

Un bloc a fait la différence

● SUISSE - JAPON
10-3 (1-1 3-2 6-0)

Un seul bloc a évité aux Helvètes d'être ridicules face aux Japonais. Rottaris, Schaller, Aeschlimann et Rauch ont inscrit six des dix buts contre le Japon. Mauvaise en défense, l'équipe nationale a tremblé avant de prendre le large dans le dernier tiers.

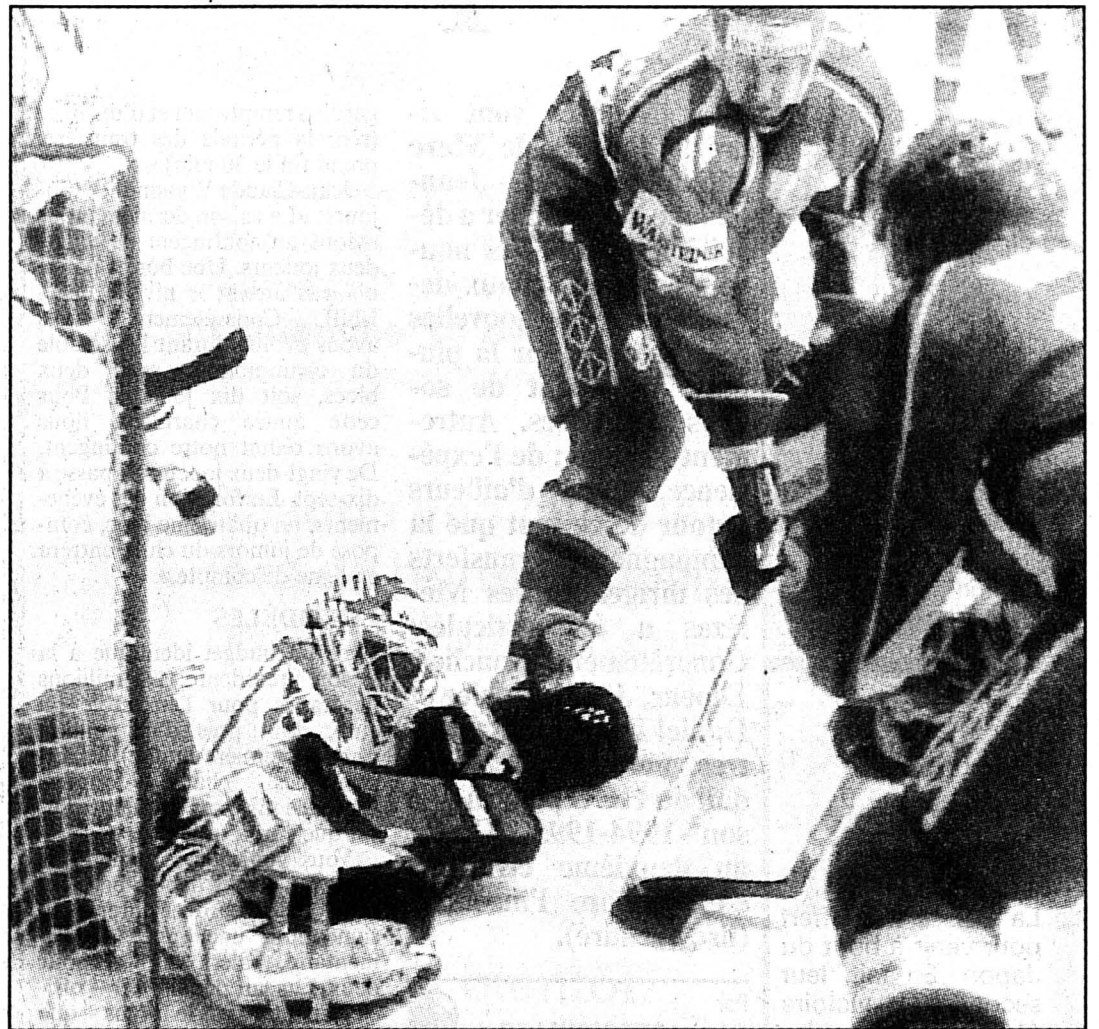
rus» Lindberg. Ils ont marqué, avec Rauch, six des dix réussites helvétiques et non des moindres. Schaller a égalisé à 1-1 sur service de Rottaris. Ce dernier a donné à deux reprises deux longueurs d'avance à ses couleurs. Aeschlimann a ensuite anéanti tout espoir de retour nippon (6-3) avant de sceller le score final à quelques secondes du terme. Entre-temps, Rauch avait encore exploité un beau service de Bobillier. Autant dire que les buts de Wäger (2), Erni et Howald sont passés pratiquement inaperçus.

ENCORE PROGRESSER

La Suisse a gagné, mais la Suisse n'a pas convaincu. Hans Lindberg en est conscient: «Nous devons encore progresser. Sinon, cela deviendra chaque fois plus pénible. Contre le Japon, nous avons créé trop de situations dangereuses contre nous. J'ai demandé de jouer plus en profondeur, mais ce n'était pas encore la sécurité que j'espérais. Dans le troisième tiers, les Japonais ont montré des signes de fatigue. Il faut dire que le système 2-1-2 qu'ils ont appliqué est super mais n'économise pas les forces.»

Pour prendre définitivement le dessus dans l'ultime période, l'entraîneur national avait choisi de «tourner» à trois lignes. N'est-ce pas un peu tôt dans le tournoi? «De telles choses peuvent se passer et il faut agir de la sorte au bon moment. J'espère en tout cas que nous n'avons pas connu trop de soucis en prenant le match trop à la légère. Je ne le crois pas.»

Aujourd'hui, la Suisse peut se reposer quelque peu avant d'affronter la Roumanie demain (14 h) pour son troisième match de ce mondial B. Les Roumains s'étaient inclinés 0-12 pour leur premier match, face aux Lettons qui s'affirment toujours plus comme les contradicteurs principaux des Helvètes. N'ont-ils pas battu 22-0 les Chinois hier en début d'après-midi? (roc)



Iwasaki - Montandon - Wäger

Les Suisses ont longtemps séché devant le problème japonais.

(Keystone-EPA)

Lettonie: renfort de NHL? - La Lettonie n'a inscrit jusqu'ici que seize joueurs de champ (pour 20 autorisés), dans l'espoir - tenu toutefois - de pouvoir compter dans les prochains jours sur quelques renforts en provenance de NHL. Pourvu pour les Suisses que cela ne se matérialise pas. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace

Canada: Gretsky dit non

Le Canadien Wayne Gretsky, qui a récemment battu le record du nombre de buts marqués dans la NHL a décliné sa sélection pour les Championnats du monde A, en Italie, du 25 avril au 8 mai. «J'ai 33 ans. J'ai participé à quatre Coupes du Canada et à un Championnat du monde. Je pense que lorsque la saison se terminera, il sera bon de prendre quelques jours de repos»

Tennis

Krajicek élimine Bruguera

Le Hollandais Richard Krajicek, tête de série numéro 7, a battu l'Espagnol Sergi Bruguera, numéro 2 et quatrième joueur mondial, en deux sets, 7-5, 6-3, en quarts de finale du tournoi de Barcelone.

BANCO JASS

- ♥ 6, 8, 10
- ♣ 9, 10
- ♦ 7, 9, V, D, A
- ♠ 7, 9

LE POINT

Hier
Suisse - Japon 10-3 (1-1 3-2 6-0)
Lettonie - Chine 22-0 (8-0 7-0 7-0)
Pologne - Hollande 6-4 (2-0 1-2 3-2)

CLASSEMENT

1. Lettonie	2 2 0 0	34-0 4
2. Suisse	2 2 0 0	30-4 4
3. Pologne	2 2 0 0	12-5 4
4. Danemark	1 1 0 0	5-3 2
5. Roumanie	1 0 0 1	0-12 0
6. Hollande	2 0 0 2	7-11 0
7. Japon	2 0 0 2	4-16 0
8. Chine	2 0 0 2	1-42 0

Aujourd'hui
14 h: Roumanie - Danemark.

Demain
10 h: Lettonie - Japon.
14 h: Suisse - Roumanie
Hollande - Chine.
18 h: Danemark - Pologne.

Bröndby Hallen: 100 spectateurs.

Arbitre: M. Stuijver (Ho).

Buts: 10e N. Suzuki (H. Takagi; à 5 contre 4) 0-1. 12e Schaller (Rottaris) 1-1. 31e Wäger (Hollenstein, Salis; à 5 contre 3) 2-1. 31e Rottaris (Schaller, Leuenberger; à 5 contre 4) 3-1. 31e Sugisawa (Yajima) 3-2. 33e Rottaris (Leuenberger) 4-2. 35e Yamanaka (N. Suzuki) 4-3. 44e Eberle (Triulzi) 5-3. 46e Aeschlimann (Schaller, Leuenberger; à 5 contre 4) 6-3. 47e Wäger (Hollenstein, Sutter) 7-3. 52e Rauch (Bobillier; à 4 contre 4) 8-3. 60e Howald (Rauch) 9-3. 60e Aeschlimann (Leuenberger, Schaller) 10-3.

Pénalités: 5 x 2' contre la Suisse, 9 x 2' contre le Japon.

Suisse: Pavoni; Salis, Balmer; Honegger, Sutter; Leuenberger, Rauch; Bobillier; Neuenchwander, Triulzi, Eberle; Hollenstein, Montandon, Wäger; Aeschlimann, Rottaris, Schaller; Erni, Rötheli, Howald; Celio.

Japon: Iwasaki; H. Takagi, Yamanaka; Katayama, Kudo; Miyamoto, K. Takagi; Suzuki, Yajima; Iga, Sakai, I. Suzuki; Masukawa, Hikigi, Sakurai; Momoi, Iwamoto, Matsuura.

Notes: tir sur le poteau de Rottaris (36e). Dès la 40e minute, Erni remplace Neuenchwander dans la première ligne, Rötheli et Howald n'étant plus alignés que dans les dernières minutes.

PMUR
«Risen-Roman»: sanction inefficace?
Dimanche, à Longchamp, Prix de la Reine Marguerite, (réunion I, 7e course, 2000 mètres, départ 17 h 10).

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES
Salle des turfistes
Clos-de-Serrières 2
2003 Neuchâtel
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE
Rte de Neuchâtel 3a
2053 Cernier
Tél: 038 532 298

	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COEF	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Djanord	59	4	G. Dubroeuq	P. Demercastel	18/1	(93)4p1p	5 Il l'a tellement bien fait que la sanction (6 livres) ne paraît pas trop élevée.	IMPAR-PRONO 5* 17* 3* 7 6 15 16 10
2	Palaios	59	11	F. Head	D. Smaga	15/1	0p(93)3o		
3	Prince-Flamand	59	15	C. Asmussen	P. Demercastel	9/1	4p(93)0p		
4	Complot	58	10	D. Boeuf	P. Bary	25/1	0p4p2p	3 Il a montré de la qualité et sa rentrée est bonne; dans cette catégorie, un lot est envisageable.	*BASES
5	Risen-Roman	58	8	W. Mongil	J. Rouget	6/1	1p1p(93)		
6	River-Barrow	57,5	13	G. Mosse	J. Fellows	14/1	1p(93)0p	7 Après sa victoire, il se retrouve dans une situation pas très favorable; de la qualité.	COUP DE POKER 15
7	Tuesday-s'Special	57	3	T. Jarnet	A. Fabre	10/1	1p1p(93)		
8	Surfside	56,5	7	O. Doleuze	C. Head	28/1	0p6p4p	6 Pour une rentrée il l'a fait de bout en bout, ce qui démontre un état de forme avancée.	AU 2/4 5-7
9	My-Fabulous	56	9	P. Eddery	J. Beguigne	31/1	0p(93)2p		
10	Glorioso	55,5	6	G. Guignard	L. Audon	18/1	3p(93)0p	15 Elle se retrouve sur une distance plus dans ses cordes; pourquoi pas?	AU TIERCÉ POUR 16 FRANCS 5-17-X
11	Count-me-Out	55	17	A. Sanglard	J. Bertran De Balanda	22/1	1p9p(93)		
12	Jameson-Kid	54	2	P. Peslier	E. Lellouche	14/1	0p0p8p	10 Il est généreux et comme c'est sa course de rentrée, il peut aller au bout.	IMPAR-SURPRISE 3 10 17 2 4 5 8 1
13	Joop	54	1	D. Bouland	B. Secly	15/1	3p(93)7p		
14	Tilda	54	5	P. Bruneau	A. Hosselet	37/1	(93)0p1p	16 Bien placé par rapport à notre favori, il peut causer une surprise.	
15	Akwaba.	53,5	16	S. Guillot	R. Collet	17/1	3p0p9p		
16	Go-Darly	53,5	12	S. Maillot	J. Fellows	14/1	8p2p(93)	LES REMPLAÇANTS: 13 Après sept mois d'absence, une seconde place a belle cote; s'en méfier.	
17	Flashkari	53	18	N. Jeanpierre	J. Roualle	7/1	7p(93)4p		
18	Noble-Conquest	52	14	P. Benoist	G. Henrot	32/1	3p4p(93)	4 Il est toujours très joué mais déçoit la plupart du temps.	

Cyclisme - Paris-Roubaix: pas de gros bras dans l'«enfer du Nord»

Les rouleurs à l'affût

Retour de «Tokio»? - «Tokio», le WOR 60 qui occupait la tête de sa classe avant son démâtage au cours de la nuit de mercredi à jeudi, pourrait s'aligner au départ de la dernière étape, Fort Lauderdale (EU) - Southampton (GB) de la Whitbread, dont le départ sera donné le 11 mai, selon le Néozélandais Roy Dickson, père de Chris, le skipper du monocoque. (si)

Vélo de montagne

Demain les trois coups!

Les trois coups de la Coupe neuchâteloise 1994 de vélo de montagne seront frappés demain. Et c'est à Cressier, à l'occasion de la Crazy Bike, que les vététistes du canton s'élanceront.

Toute l'infrastructure de la course (une boucle de 19 km) se trouve au terrain de football des Prélards. Le départ de toutes les catégories a été fixé à 10 h.

On signalera également qu'à 13 h, aux Prélards toujours, auront lieu les qualifications pour la première manche de la Coupe parallèle K2-Renault. Ces qualifications s'effectueront au temps, les seize meilleurs étant qualifiés pour les huitièmes de finale. A partir de ce stade, c'est sur deux tracés parallèles que les derniers rescapés s'élimineront demain après-midi. (Imp)

● Renseignements: Claude Beyeler, tél. (038) 51.53.77 ou (038) 51.61.81.
● Avec le soutien de «L'Impartial»

BRÈVES

Dopage

Aveux chinois

Des responsables du Comité olympique chinois (COC) ont reconnu que certains sportifs de leur pays avaient utilisé des produits dopants mais qu'ils tentaient de mettre un terme à cette pratique illégale.

Football

La Colombie battue

Adversaire de la Suisse lors de la prochaine Coupe du monde aux Etats-Unis, la Colombie a essuyé contre toute attente un échec devant la Bolivie. A Villavicencio en Colombie, les Boliviens se sont imposés 1-0 (0-0) grâce à une réussite de Pineda à la 52e minute. Les Colombiens restaient sur 28 matches sans défaite...

Bernès mis en examen

L'ex-directeur général de l'Olympique de Marseille, Jean-Pierre Bernès, a été mis en examen pour «faux, usage de faux, complicité d'abus de confiance et complicité d'abus de biens sociaux», dans le cadre de l'enquête sur les comptes du club champion d'Europe.

La 92e édition de Paris-Roubaix sera cette année encore le rendez-vous des chasseurs de classiques en l'absence des gros bras des courses à étapes, tous soucieux, à l'instar d'Indurain, Rominger ou encore Furlan, de ne pas risquer de tout perdre dans une course qui mérite bien son appellation «d'enfer du Nord».

L'ancien champion du monde, Gianni Bugno, vainqueur du Tour des Flandres, se contentera d'une place de remplaçant au sein de l'équipe Polti conduite par le sprinter Ouzbek Djamilidine Abdoujaparov. Tony Rominger, vainqueur de Paris-Nice et du Tour du Pays basque, évite les pavés du Nord («je n'aime déjà pas me frotter à un peloton de 200 dans le Poggio, alors pensez sur les pavés!») et tentera de

frapper un grand coup, le dimanche d'après, dans Liège - Bastogne - Liège.

Parmi les 202 coureurs engagés, la parole reviendra donc aux solides rouleurs. Gilbert Duclos-Lassalle, de l'équipe GAN, vainqueur des deux précédentes éditions, fait figure de favori à près de 40 ans (39 ans et 8 mois exactement), mais il devra compter avec son compatriote Marc Madiot - lui aussi double vainqueur - qui, à 35 ans, entend bien épingle à son maillot Cata-Vana un dernier succès avant d'envisager sa sortie.

Franco Ballerini, battu de huit centimètres en 1993, voudra sans doute prendre sa revanche pour oublier sa déception. L'ancien coureur des GB-MG avait bien cru en franchissant la ligne du vélodrome de Roubaix avoir triomphé du Français. La photo finale montra le contraire.

L'équipe italo-belge, considérée comme la meilleure formation de rouleurs, aura une bonne carte à jouer avec son chef de file Johan Museeuw, mais également avec Mario Baldato. (si)



Gilbert Duclos-Lassalle

A 40 ans, il sera toujours l'un des principaux favoris.

(Keystone-a)

55,950 km de pavés

Le parcours de Paris-Roubaix a été légèrement modifié par rapport aux années passées, mais ses difficultés sont restées intactes. Vingt-deux secteurs pavés sont échelonnés du km 98,5 (à Troisvilles) au km 260,5 (à Hem), la sortie du dernier tronçon étant située à moins de 10 kilomètres de l'arrivée sur le vélodrome de Roubaix. (si)

Tour du Pays Basque: victoire finale de Tony Rominger

Une démonstration de force

Le Suisse Tony Rominger (33 ans/Mapei-Clas) a remporté le Tour du Pays Basque, pour la troisième fois consécutive, en s'imposant lors du deuxième secteur de la cinquième et dernière étape, une épreuve contre lamontre de 8,3 km autour de Azepeitia.

Respectivement 25e et 15e des étapes du jour, le Vaudois Laurent Dufaux a, pour sa part, pris la cinquième place du classement final, à 2'07" du Zougais.

Rominger avait pris la tête de la course en remportant la troisième étape tandis que son rival, l'Espagnol Miguel Indurain (Banesto), abandonnait. Le Suisse, vainqueur des deux derniers Tour d'Espagne et principal favori de la prochaine édition de la Vuelta, qui débutera le 25 avril prochain, a ensuite contrôlé la course avant de faire une démonstration de force dans le contre-la-montre en s'imposant avec 22 secondes d'avance sur le Russe Evgueni Berzin et 48 sur l'Italien Francesco Casagrande.

Rominger n'a pas pour habitude de manquer ses rendez-vous. Pour cette saison, le numéro 2 mondial en a quatre: Liège - Bastogne - Liège, dimanche 17 avril («je n'ai pas encore digéré ma deuxième place derrière Rolf Sörensen, l'an dernier»), la Vuelta («la première, je l'ai gagnée pour moi; la seconde, pour ma femme et ma fille; la troisième, ce sera pour mon employeur»), le Tour de France («Indurain peut me battre tous les jours jusqu'au Tour, mais, au Tour, ce sera mon... tour») et, enfin, le championnat du monde en Sicile, en août («je ne veux pas terminer ma carrière sans avoir tenté de glaner ce titre»).

Le record de l'heure, quant à lui, reste quelque chose de plus flou: «Nous n'avons que l'heure pour battre un record. Le cyclisme n'est pas l'athlétisme. Mais, je ne voudrais pas non plus achever ma carrière, sans avoir tenté le record de l'heure.»

Tour du Pays Basque. Cinquième étape. Premier tronçon (Vera de Bidassoa - Azepeitia, 121

km): 1. Sagasti (Esp) 3 h 20'59". 2. Elli (It) à 1'10". 3. Pillon (Fr) m.t. 4. Jalabert (Fr) à 1'44". 5. Saligari (It). 6. Olano (Esp). 7. Chiappucci (It). 8. Hamburger (Dan). 9. Rebellin (It). 10. Van der Laer (Be) tous m.t. que Jalabert. Puis les Suisses: 25. Dufaux. 35. Rominger m.t. que Jalabert. 59. Meier à 7'19". 75. Puttini à 7'19".

Deuxième tronçon (Contre-la-montre à Azepeitia sur 8,3 km): 1. Rominger 13'29". 2. Berzin (Rus) à 22". 3. Casagrande (It) à 48". 4. Chiappucci à 50". 5. Elli à 51". 6. Bobrik (Rus) à 1'18". 7. Escartin (Esp) à 1'20". 8. Gelfi (It) à 1'23". 9. Rebellin (It) à 1'46". 10. Ekimov (Rus) à 1'40". Puis: 15. Dufaux à 1'51". 56. Puttini à 3'24". 74. Meier à 4'10".

Classement final: 1. Rominger 23 h 15'04". 2. Berzin à 44". 3. Chiappucci à 58". 4. Casagrande à 1'36". 5. Dufaux à 2'07". 6. Gelfi à 2'13". 7. Jalabert à 2'21". 8. Escartin à 2'28". 9. Bøltis (All) m.t. 10. Bobrik à 2'36". Puis: 57. Puttini à 30'22". 65. Meier à 48'03". (si)

LA PREUVE PAR SEPT

On ne prête qu'aux riches

C'est bien connu: on ne prête qu'aux riches.

Et riche, Joao Havelange doit l'être. C'est en tout cas ce que sa plus que probable réélection à la tête de la FIFA laisse supposer.

Comment, dans le fond, s'attirer les voix des présidents de cinq confédérations continentales? C'est tout facile. Vous vous approchez du président asiatique, du président africain... et vous promettez. Par exemple, que le nombre des équipes qualifiées pour la phase finale d'une Coupe du monde pourrait passer de vingt-quatre à trente-deux. D'où des chances supplémentaires de qualification pour deux continents faisant - encore - figure de laissés pour compte.

Et ça marche! Mardi, le Brésilien s'est attribué

tous les suffrages: le 16 avril prochain, c'est son nom qui sortira de l'urne. Et jeudi, Joao Havelange a dévoilé les grandes lignes de son nouveau projet de Coupe du monde. Comme ça, tout le monde était content!

Un autre exemple? Il n'y a qu'à prendre celui de Diego Maradona, notre «petit gros» chéri. Après avoir annoncé qu'il ne disputerait pas la World Cup 94, il a changé d'avis. Et fera tout pour ne pas manquer le rendez-vous quadriennal du ballon rond. Mais auparavant, il s'arrogera le droit de choisir lui-même les journalistes à qui il fera part de ses commentaires.

Quand on vous disait qu'on ne prêtait qu'aux riches...
Renald TSCHOUMY

TV-SPORTS

● SAMEDI

TSR
12.15 Football. En attendant la World Cup 94.
22.50 Fans de sport.

TSI OU S PLUS

15.15 Basketball. Finales de la Coupe de Suisse.

DRS

22.15 Sport aktuell.

TSI

12.30 Mezzogiorno di sport.
22.35 Doppo partita.
23.20 Sabato allo stadio.

TF1

00.15 Formule foot.

F2

15.10 Samedi sport. Tiercé, cyclisme, football (Bastia - Sedan).

F3

07.30 L'heure du golf.
09.30 Magazine olympique.
10.00 Rencontres à XV.
20.05 Tout le sport.

M6

19.15 Turbo.

ARD

17.30 Sportschau.
19.10 Sportschau.

ZDF

22.05 Sport-Studio.

RAI

14.45 Sabato sport.

TVE

13.00 Area deportiva.

RTP

14.45 TV 2 Desporto.

EUROSPORT

10.00 Motocyclisme.
10.30 Course de camions.
12.00 Boxe.
13.00 Football. Coupe d'Afrique.
14.30 Football. France: Beauvais - Rennes.
16.30 Tennis. Tournoi de Barcelone.
18.30 Tennis. Open du Japon.
19.00 Formule Indy.
20.00 Lutte.
22.00 Rallye Raid.

22.30 Boxe.

00.30 Tennis.

● DIMANCHE

TSI (chaîne sportive)

13.00 Cyclisme. Paris-Roubaix.
15.45 Cyclisme. Paris-Roubaix.

DRS ou S PLUS

13.55 Hockey sur glace.
CM groupe B: Suisse - Roumanie.

TSR

18.25 Fans de sport.

DRS

13.05 Sport aktuell.
18.30 Sportpanorama.

TSI

12.30 Mezzogiorno di sport.
18.25 La domenica sportiva.

TF1

10.25 Auto Moto.
11.00 Téléfoot.
19.00 7 sur 7. Invité Basile Boli.

F2

17.15 Sports.
18.00 Football.
Coupe d'Afrique: finale.

F3

13.05 Sports 3. Cyclisme, tiercé.

ARD

18.10 Sportschau.

ZDF

15.40 Sport-extra.

RAI

18.10 90° minuto.
22.35 La domenica sportiva.

TVE

13.00 Area deportiva.
23.30 Area deportiva.

RTP

20.00 TV2 Desporto.

EUROSPORT

06.00 Motocyclisme.
10.30 Tennis. Open du Japon.
12.00 Marathon.
13.00 Cyclisme.
17.00 Tennis.
18.00 Football. Coupe d'Afrique.
20.00 Tennis.
Tournoi de Barcelone.
22.30 Formule Indy.
00.30 Tennis.

Football - Première ligue: Nicolas Christinet «prend son pied» à Serrières

Le temps des copains

Papin à la Samp? - L'attaquant français de l'AC Milan Jean-Pierre Papin, qui quittera le club milanais à la fin de la saison, pourrait rester un an de plus en Italie. Après avoir envisagé un instant de rentrer en France, Papin semble à présent s'orienter vers la Sampdoria de Gênes. Mais le joueur français a également reçu d'autres offres émanant de certains clubs anglais et surtout du Bayern Munich (Allemagne). (si)

Allemagne

Chapuisat au repos

Borussia Dortmund a remporté le match qui l'opposait à Cologne, 2-1, pour le compte de la 30e journée du championnat d'Allemagne. Le Suisse Stéphane Chapuisat n'a pas été aligné.

A l'échauffement, l'attaquant vaudois s'est plaint en effet d'une inflammation des gaines tendineuses. L'équipe d'Otmar Hitzfeld se hisse provisoirement à la deuxième place du classement. Alain Sutter quant à lui, a été à nouveau l'élément en vue de Nuremberg, victorieux de la lanterne rouge Leipzig, 2-0. (si)

Hier soir

Dortmund - Cologne 2-1
Leipzig - Nuremberg 0-2

CLASSEMENT

1. Bayern	29	14	9	6	58-31	37
2. Dortmund	30	13	8	9	43-42	34
3. Francfort	29	13	7	9	47-33	33
4. Leverkusen	29	12	9	8	52-40	33
5. Kaiserslaut.	29	13	7	9	46-34	33
6. Karlsruhe	29	12	9	8	39-31	33
7. Duisbourg	29	13	7	9	36-40	33
8. Hambourg	29	13	6	10	44-41	32
9. Cologne	30	13	6	11	42-41	32
10. Mönchengl.	29	12	6	11	55-50	30
11. Stuttgart	29	10	10	9	43-38	30
12. W. Brême	29	10	9	10	41-38	29
13. Schalke 04	29	10	8	11	35-41	28
14. Nuremberg	30	9	7	14	36-45	25
15. Dyn. Dresde	29	7	13	9	29-40	23
16. FR/Brigau	29	7	8	14	46-54	22
17. Wattensch.	29	4	11	14	38-57	19
18. Leipzig	30	3	10	17	26-60	16

BRÈVES

Football

Portugal: Porto en échec

Championnat du Portugal. Match avancé de la 26e journée: Estrela Amadora - FC Porto 0-0.

Italie: l'Inter gagne

Championnat d'Italie. 31e journée. Match avancé: Inter Milan - Lecce 4-1.

Gascoigne: «Je reviendrai»

L'Anglais de la Lazio de Rome, Paul Gascoigne, a assuré qu'il poursuivrait sa carrière, une fois rétabli de la double fracture du tibia et du péroné de la jambe droite dont il a été victime jeudi à l'entraînement. «Je reviendrai, plus fort que jamais», a déclaré Gascoigne, 26 ans, avant d'entrer à l'hôpital londonien Princess Grace, où il doit être opéré aujourd'hui.

A Lausanne, il a fait ses classes juniors avec un certain Stéphane Chapuisat. A Neuchâtel, il a vécu la victoire de NE Xamax contre Galatasaray (3-0 en Coupe des champions) sur le banc. Mais Nicolas Christinet n'est pas allé plus haut. Passé à Boudry l'espace d'une année, il garde à présent les buts de Serrières. Pour la quatrième saison consécutive. Et il ne s'en formalise pas: «Actuellement, c'est l'ambiance au sein d'un club qui passe avant tout...»

Par

Renaud TSCHOUMY

«Il va de soi que mon rêve a toujours été de jouer une fois en Ligue nationale A, ne fût-ce qu'une minute, avoue Nicolas Christinet. Cela ne s'est pas donné: c'est le football...»

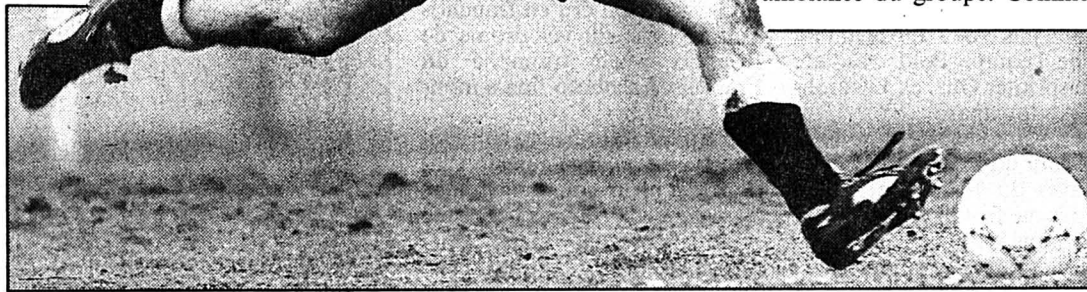
Ce qui ne sous-entend pas pour autant que le cadet des deux frères Christinet - Alain joue à Audax-Friül - éprouve de grands regrets. «L'expérience xamaxienne ayant avorté (réd: Gilbert Gress désirait une doubleur plus âgée pour Corminboeuf et ce fut... Pascolo), je suis allé à Boudry, en 1989. Le club ayant chuté en première ligue, j'ai passé à Serrières la saison suivante.» Serrières militait alors en deuxième ligue. «Mais l'équipe avait des ambitions, nuance Christinet. Pascal Bassi avait mis sur pied une équipe compétitive, puisque des gars comme Goetz, Rohrer et Forney avaient signé. Et puis, il me plaisait de retrouver mon frère Alain. Enfin, le contact entre Bassi et l'équipe a tout de suite été fantastique.»

Et les résultats ont suivi, Serrières accédant à la première ligue au terme de la saison, après

les folles finales qui l'ont opposé à Stade nyonnais. «Mon meilleur souvenir avec Serrières» se rappelle l'agent d'assurance de profession.

Les années se sont ensuite suivies... mais pas forcément ressemblées. Voici deux ans, les «vert et blanc» frôlaient les finales d'ascension en LNB. Qu'ils disputaient l'année passée. Mais pas avec le même succès qu'en 1991, Renens s'imposant 4-1 et 3-2. «Nous avons abordé cette double confrontation l'esprit trop léger» avoue Nicolas Christinet.

Cette saison, Serrières a vécu un début de compétition catastrophique (2 points en neuf matches). «Nous étions trop faciles



Nicolas Christinet

«Pour moi, l'ambiance au sein d'un club passe avant tout...»

(Impar-Galley)

reconnaît le gardien de 24 ans (réd: il les a fêtés le 27 octobre dernier). Nos premiers matches étaient dans la lignée de nos finales contre Renens. Et nous nous sommes inquiétés trop tard. Le retour de Sergio Ribero et l'arrivée de Michel Guillaume-Gentil nous ont cependant remis sur les bons rails.»

Les chiffres en attestent, puisque les Serriérois ont récolté 16 points lors des neuf rencontres suivantes. «La défaite concédée à Riehen (réd: 0-2) il y a deux semaines nous a coupé les jambes, regrette-t-il. Car nous n'avions pas encore fait de croix sur les finales. Cette fois, par contre, tout est dit, en ce qui nous concerne à tout le moins. Nous devons penser à faire des points de manière à assurer notre place en première ligue. Et notamment contre La Chaux-de-Fonds (réd: aujourd'hui à 15 h). Mais ce ne sera pas facile: avec Soleure, Riehen, Colom-

bier et Lyss, le FCC est une des toutes bonnes équipes du groupe.»

POUR L'AMBIANCE

Gardien depuis l'école de football à Lausanne, Nicolas Christinet conçoit qu'il a un rôle particulier. «On dit que les gardiens sont un peu fous: mes coéquipiers

le confirmeront (rires)! Cela dit, c'est un poste enrichissant. Tu peux être le héros d'une rencontre en détournant un penalty à la dernière seconde, mais tu peux également précipiter ton équipe dans la défaite en encaissant un «rouleau» à la 89e minute.»

Nicolas Christinet insiste également sur l'ambiance qui doit régner au sein d'une équipe. «A Serrières, nous formons une fantastique bande de copains. Il s'y passe toujours quelque chose. Et c'est là que je puise mon actuelle motivation. La preuve, c'est que mon avenir dépend de celui de mes coéquipiers. Pour moi, ce n'est pas le maillot et les couleurs que je porte qui priment, mais bien l'ambiance du groupe. Comme

certain ont annoncé qu'ils pourraient arrêter (réd: notamment Forney, Jenni et Vonlanthen), je ne sais pas encore où je jouerai l'année prochaine. On verra...»

Mais pour l'heure, la tête de Christinet est encore à Serrières. Et le FCC aura fort à faire pour le battre cet après-midi! R.T.

Le souvenir de Galatasaray

Un des souvenirs les plus marquants de Nicolas Christinet reste le match aller de Coupe des champions NE Xamax - Galatasaray (3-0) le 26 octobre 1988.

«J'étais à l'armée et dans le public, se souvient-il. Mais Corminboeuf, qui était malade, a déclaré forfait juste avant le coup d'envoi. Läubli a joué... et j'ai été appelé au micro. Lorsque je suis arrivé aux vestiaires, le match avait déjà débuté! Le fait d'avoir vécu cet événement depuis le banc représente quelque chose de fantastique. Le simple fait d'y repenser provoque des frissons, aujourd'hui encore.»

Ce que l'on peut concevoir.

R.T.

Le coup de fil aux entraîneurs

FCC: gagner, avec la manière

Le FCC est second du classement en première ligue, mais le FCC n'a pas impressionné grand monde depuis la reprise. Conscient des problèmes que son équipe rencontre, Claude Zürcher va quelque peu modifier ses batteries, histoire de gagner cet après-midi à Serrières (coup d'envoi à 15 h) et avec la manière.

«Je vais apporter des changements dans les positions et les hommes» lâche le mentor de La Charrière, qui n'en dira bien sûr pas plus. «Nous avons perdu en jouerie ces derniers temps et il faut nous améliorer dans ce domaine, poursuit-il. Nous allons à Serrières pour gagner car lors des sept derniers matches il s'agit de perdre le minimum de points pour espérer rester deuxième. La victoire est à notre portée. Nous connaissons bien notre adversaire et nous avons préparé ce match en conséquence. Si nous jouons bien le coup, nous pouvons réaliser une bonne opération.»

Côté «jaune et bleu», tout le monde est sur le pont avec ce derby cantonal.

SERRIÈRES FAIT UNE CROIX SUR LES FINALES

Après neuf matches sans défaite, Serrières a mordu la poussière il y a deux semaines à Riehen (0-2). Corollaire: Pascal Bassi et sa bande ont fait une croix sur les finales. «Contre La Chaux-de-Fonds, je m'attends à un bon match. Nous avons besoin de points, eux aussi» commente l'entraîneur serriérois.

Pour ce derby, Bassi récupère Kroemer, tandis que Moulin et Ramseyer (blessés) sont indisponibles.

MISSION DÉLICATE POUR LE LOCLE

Aïe. Voilà que le FC Le Locle file du mauvais coton. Et demain à Laufen (14 h 30), l'équipe de Jacky Epitoux sera confrontée à un ensemble qui est lui aussi menacé par la relégation. «Nous formons une équipe sympa, mais il y a trop d'erreurs individuelles, confesse le boss loclou. Si les gars entendent se maintenir en première ligue, il s'agit d'avoir plus de discipline.»

Au stade du Nau et contre des Bâlois qui ne se posent pas trop de questions quand il s'agit de

taper dans un ballon, Le FC Le Locle sera privé des services de Jeanneret, Rérat (blessés) et De Franceschi (suspendu).

COLOMBIER DOIT SE REPENDRE

Trois matches, un point. La reprise s'est faite dans la douleur en ce qui concerne Colombier. Demain (14 h 30), les Colombiens se déplacent à Münsingen, une formation qui ne tourne pas très bien non plus. «Mon équipe se reprend, se réjouit Michel Decastel. Chez nous, les finales sont toujours d'actualité.»

En terre alémanique, la phalange des Chézards se présentera sans Boillat (blessé) et Locatelli (suspendu).

NE XAMAX CHEZ LE FINALISTE DE LA COUPE

On ne change pas une équipe qui gagne. Don Givens fait sien cet axiome et alignera aujourd'hui à Schaffhouse (17 h 30) la même formation qui s'était débarrassée des finalistes de la Coupe de Suisse lors de la sixième ronde (1-0). Cela signifie qu'Ivanov sera remplaçant, Moro et Ramzy (qui est rentré mercredi) étant pour leur part blessés.

À L'AFFICHE

LNA, tour final

Aujourd'hui

17.30 Grasshopper - Lugano
Lucerne - Servette
20.00 Lausanne - Aarau
Young Boys - Sion

CLASSEMENT

1. Sion	7	2	4	1	9-8	24	(16)
2. Servette	7	4	2	1	15-9	23	(13)
3. Grasshopper	7	3	1	3	14-11	23	(16)
4. Aarau	7	3	1	11	7-20	(11)	
5. Lausanne	7	3	1	3	11-10	19	(12)
6. Lugano	7	2	3	2	8-6	18	(11)
7. Young Boys	7	0	4	3	4-13	17	(13)
8. Lucerne	7	1	2	4	8-16	15	(11)

Entre parenthèses, points de la qualification.

Promotion-relégation LNA/LNB

Hier

● ST-GALL - ZURICH 3-0 (1-0)

Espenmoos: 5700 spectateurs. Arbitre: M. Schoch (Attiswil). Buts: 40e Gertschen 1-0. 52e Gertschen 2-0. 85e Gilewicz 3-0. St-Gall: Pédat; Winkler (82e Romano), Koch, Gambino, Wanner; Vernier, Bouderbala, Fischer, Gertschen; Gilewicz, Tiefenbach (46e Meier). Zurich: Mäder (56e Böckli); Ernst; J. Studer, Mazzarelli; Baldassarri (46e Kägi), Hodel, Waas, Blättler, Heydecker; Sahin, Di Jorio.

Aujourd'hui

17.30 Etoile Carouge - Kriens
Schaffhouse - NE Xamax
20.00 Bâle - Yverdon

1. St-Gall	8	5	3	0	17-5	13
2. NE Xamax	7	5	1	1	10-3	11
3. FC Zurich	8	4	2	2	12-10	10
4. Bâle	7	3	3	1	8-2	9
5. Kriens	7	3	1	3	12-9	7
6. Schaffhouse	7	1	1	5	4-13	3
7. Carouge	7	0	3	4	3-13	3
8. Yverdon	7	1	0	6	3-14	2

LNB, contre la relégation

GROUPE 1

Aujourd'hui

17.30 Baden - Winterthur
Delémont - Gossau
20.00 Bulle - UGS
Locarno - Old Boys

CLASSEMENT

1. Baden	5	3	2	0	11-4	16	(8)
2. Old Boys	5	2	2	1	7-7	13	(7)
3. Locarno	5	2	2	1	7-9	12	(6)
4. Delémont	5	2	2	1	13-7	9	(3)
5. Winterthur	5	1	3	1	11-10	9	(4)
6. Bulle	5	0	2	3	1-5	7	(5)
7. Gossau	5	1	2	2	6-8	6	(2)
8. UGS	5	1	1	3	7-13	4	(1)

Entre parenthèses, points de la qualification.

GROUPE 2

Aujourd'hui

17.30 Monthey - Granges
Wil - Bellinzona
20.00 Chênois - Fribourg
Chiasso - Sursee

1. Bellinzona	5	3	2	0	6-2	15	(7)
2. CS Chênois	5	1	3	1	3-3	13	(8)
3. Granges	5	3	2	0	12-4	12	(4)
4. Monthey	5	2	1	2	11-6	11	(6)
5. Wil	5	3	1	1	6-5	10	(3)
6. Chiasso	5	1	3	1	5-4	10	(5)
7. Fribourg	5	0	1	4	3-10	3	(2)
8. Sursee	5	0	1	4	1-13	2	(1)

Entre parenthèses, points de la qualification.

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Aujourd'hui

15.00 Serrières - La Chx-de-Fds
17.00 Bümpliz - Lyss

Demain

14.30 Laufen - Le Locle
Münsingen - Colombier
15.00 Moutier - Concordia
Pratteln - Riehen
16.00 Thoune - Soleure

CLASSEMENT

1. Lyss	19	16	2	1	41-21	34
2. Chx-de-Fds	19	9	5	5	43-27	23
3. Colombier	19	9	5	5	31-22	23
4. Soleure	19	10	2	7	44-32	22
5. Moutier	19	10	2	7	40-31	22
6. Riehen	19	8	4	7	31-29	20
7. Münsingen	19	7	6	6	19-17	20
8. Serrières	19	7	3	9	37-35	17
9. Thoune	19	5	6	8	28-33	16
10. Laufen	19	6	3	10	17-25	15
11. Bümpliz	19	5	5	9	24-37	15
12. Pratteln	19	3	8	8	20-26	14
13. Le Locle	19	2	10	7	22-39	14
14. Concordia	19	2	7	10	14-37	11

J.C./G.S

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

La Chaux-de-Fonds

Rixe mortelle

Un Albanais du Kosovo, père de famille âgé de 24 ans, a été tué au cours d'une altercation dans la nuit de jeudi à vendredi à La Chaux-de-Fonds. La police neuchâteloise recherche deux de ses compatriotes.

Page 16

Casino-Théâtre
du LocleUn banco
d'un million

Nul ne peut contester que le sauvetage du Casino-Théâtre par la ville a été une excellente opération sur le plan de la vie culturelle locloise. Mais la facture finale est particulièrement salée. Elle se monte à 2,226 millions soit 74% de plus que le crédit initial!

Page 17

Walter Stürm

Recours
en cassation
rejeté

Le 30 novembre 1992, la Cour pénale du Tribunal cantonal jurassien condamnait Walter Stürm à 12 ans de réclusion. Contre cette condamnation, le roi de l'évasion a déposé un pourvoi en nullité auprès de la Cour de cassation. La Cour extraordinaire constituée afin de l'examiner vient de rejeter le pourvoi en nullité de Stürm.

Page 22



Météo:
Pluies intermittentes débutant tôt le matin. Limite des chutes de neige oscillant entre 500 et 800 m.

Demain:
Variable et frais, précipitations fréquentes, parfois sous forme de neige en plaine.

Lac des
Brenets
751,34 mLac de
Neuchâtel
429,45 m

Fête à souhaiter samedi 9 avril 1994: GAUTIER



7°

Lever: 6 h 55
Coucher: 20 h 12

1°

Lever: 5 h 58
Coucher: 18 h 59

Neige

500 m



L'Impartial

Une invention jurassienne grignote le marché des aérosols

Une «bombe» écologique!

Au départ: un problème écologique, le smog et la destruction de la couche d'ozone par les gaz CFC contenus dans les aérosols. Au second plan: un marché prodigieux avec quelque huit milliards de «bombes», déodorants et autres laques à cheveux, vendues dans le monde par année. Enfin, un inventeur ajoulot qui s'associe à une entreprise de Bassecourt, Henri Schaller S.A., pour développer l'aérosol propulsé à l'air pur! Sûre et écologique, cette «bombe» verte grignote gentiment les marchés. Vingt millions de bouteilles ont été vendues à ce jour...

C'est au milieu des années 80 que le problème de l'ozone est devenu aigu. Les Etats, les uns après les autres, décrètent l'interdiction des gaz CFC. Aux producteurs de trouver des solutions de remplacement.

L'ASTUCE

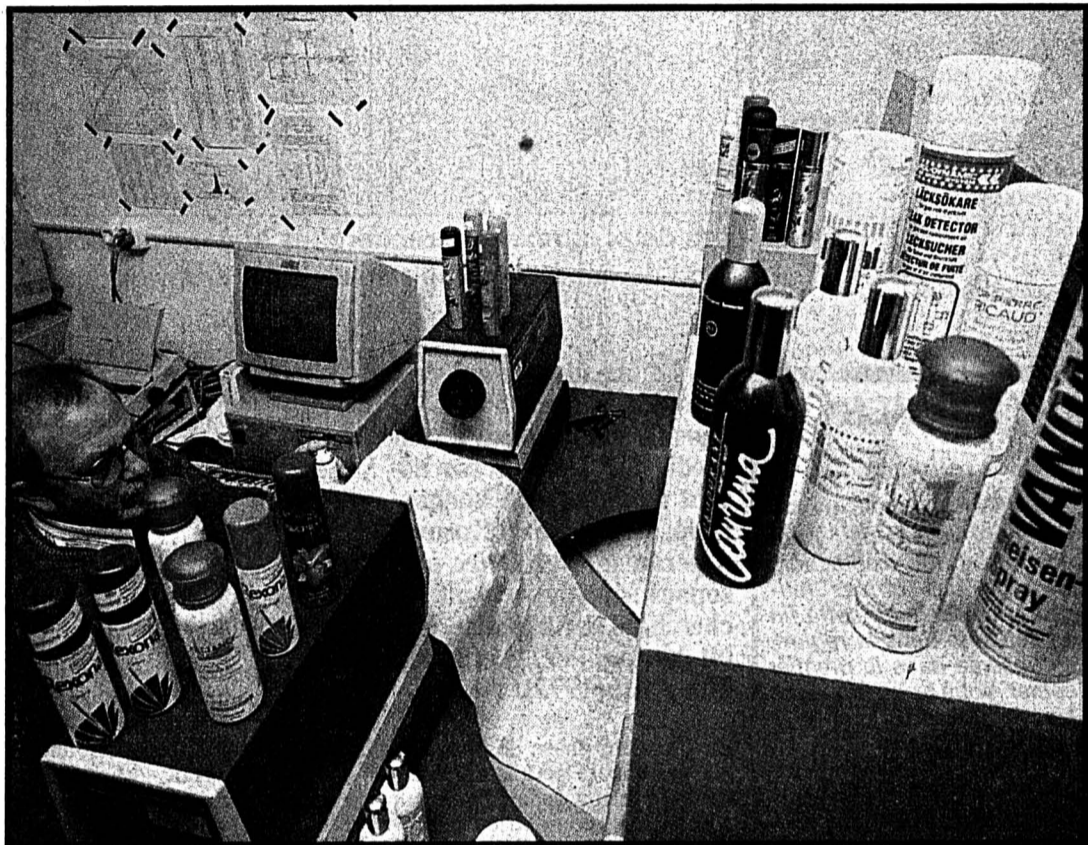
Paul Comment, inventeur de Courgenay, a dans ses tiroirs une solution. Il avait fait des recherches dans la cosmétique où certains produits conditionnés ne supportent pas le voisinage d'un gaz. Ils s'en trouvent altérés. Pourquoi dès lors ne pas les

propulser à l'air pur? Mais il y a là une difficulté technique majeure: beaucoup de pression (10 bars) au départ puis plus rien. L'astuce a été d'imaginer un régulateur à pression, minuscule, qui assure un débit constant et régulier. L'invention a été brevetée dans plus de 40 pays du monde. Novospray à Genève en a acquis la licence de commercialisation alors qu'Henri Schaller S.A. à Bassecourt, dans le bateau dès le départ, en assure la production.

CHEZ YVES ROCHER

Il a fallu quatre ans de recherches et de gros investissements (plusieurs millions) à la firme vadaise pour peaufiner l'invention et fabriquer en série des régulateurs adaptés aux divers produits. Tout un lot de machines à injection plastique et un assemblage automatique sont capables de cracher actuellement deux millions d'unités par mois!

Aujourd'hui, la «bombe» verte fait ses premiers pas sur le marché. La maison Yves Rocher en a été le premier client. Sont arrivés ensuite Elida Cosmetic (produits Rexona entre autres), Monoprix en France... La maison jurassienne a vendu à ce jour vingt millions d'aérosols à air pur... Une goutte d'eau sur les 8 milliards du marché mondial. Mais voilà qu'une usine en Roumanie, qui doit supprimer l'emploi du fréon dans ses bombes, vient de signer un contrat de quatre millions de pièces avec la firme jurassienne qui prospecte de nouveaux marchés.



Bassecourt

Henri Schaller S.A. dispose d'un laboratoire de recherche et de développement. (Impar-Galley)

DEUX ATOUTS

Le produit jurassien a deux atouts pour lui. Primo, nous l'avons dit, il est écologique. L'air remplace le gaz. Secundo, il est sûr. Il ne présente pas de risque d'explosion au contraire des nombreuses formules de remplacement trouvées par la concurrence qui privilégie le bu-

tane et le propane comme agents propulseurs. Ce sont des gaz inflammables et explosifs qui ont déjà causés nombre d'accidents.

Le point faible du produit jurassien est sa «cherté»: le diffuseur coûte 20 centimes contre 4 à 5 centimes aux produits classiques. Par contre, il permet

l'usage de boîtiers plus petits avec la même quantité de produit actif. Ce que certains marchés, italiens notamment, ne veulent pas, préférant faire croire au consommateur que leur bombe est économique alors qu'elle est pleine au trois quarts... de gaz! Bref, une rude empoignade économique.

Mgo

REGARD

Diversification? Pas évident!

A première vue, on pourrait croire qu'un produit simple, nouveau et génial, incarnant une nouvelle génération d'aérosols et s'inscrivant dans l'esprit du temps, c'est-à-dire proche de la nature, devrait faire un tabac. Il n'en est rien. La guerre des prix, la concurrence mais aussi les résistances de tout poil - protectionnisme, habitudes prises, ignorance du consommateur, relations privilégiées, astuces commerciales, sensibilités différentes... - font que les gains sur les parts de marché se font à petits pas. Il faut convaincre.

Henri Schaller le dit. Son entreprise a investi

en huit ans plusieurs millions dans la réalisation de cette diversification. Celle-ci n'est toujours pas rentable... Il faut donc avoir les reins solides pour supporter un tel effort et se lancer dans l'aventure. Il faut avoir d'autres départements qui «tournent» pour permettre de l'amortir. Il faut aussi croire foncièrement à la qualité et à l'avenir du produit développé. On le voit, la diversification n'est pas une sinécure. Car le temps de vaincre sur le marché, il y a toujours le risque de voir surgir... un nouveau produit.

Michel GOGNIAT

DUO DU BANC

Projet neuchâtelois d'exposition nationale
Intercantonal
et lacustre!

«Suisse 2000, l'Odyssée du futur», le projet initial de création d'une grande exposition nationale en terres neuchâteloises pour la fin du siècle, semble définitivement enterré. Il pourrait faire place à un projet moins élargi géographiquement, et plus réaliste économiquement, qui s'articulerait autour des trois lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, englobant aussi les voies d'eau entre Yverdon et Soleure.

Le conditionnel reste cependant de mise dans ce dossier, en raison de l'aspect éminemment intercantonal du nouvel avant-projet né des cogitations du groupe de travail mis sur pied par le Conseil d'Etat neuchâtelois, en décembre dernier, et présidé par le chancelier d'Etat Jean-Marie Reber. Un Conseil d'Etat qui ne cachait pas alors son scepticisme, mais considérerait également de son devoir de commanditer une étude de faisabilité avant de se prononcer officiellement.

La chancellerie a du reste fait savoir hier que le gouvernement neuchâtelois rendrait pu-

blic, le 20 avril prochain, cet avant-projet revu et corrigé, en le soumettant, dans un premier temps, aux partenaires incontournables que sont les cantons et les collectivités publiques concernés par l'occupation territoriale de cette possible exposition.

Car, aussi bien ficelé que puisse être ce nouveau projet, la question du financement doit être élucidée avant de faire acte de candidature auprès du Conseil fédéral.

Beaucoup d'obstacles restent à surmonter étant donné les difficultés financières que rencontrent les collectivités publiques concernées, sans perdre de vue que Neuchâtel célébrera, en 1998, le 150^e anniversaire de la République. Il paraît dès lors difficile d'«investir» partout à la fois.

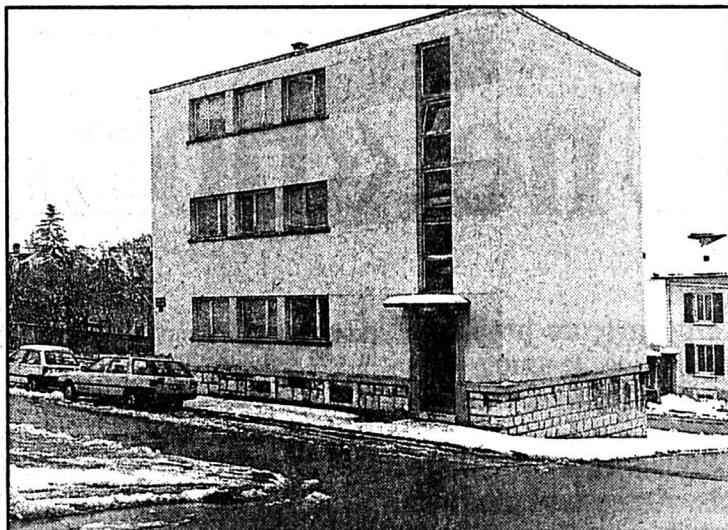
Par ailleurs, la concurrence est déjà forte si l'on tient compte de l'excellent projet genevois et de celui, très prometteur, du Tessin qui s'articulera lui aussi autour de trois lacs: ceux de Constance, du Léman et du lac Majeur. M.S.

EXPOSITION

Samedi 9 avril
Dimanche 10 avril9 h 30 à 20 h
10 h à 17 hNous vous invitons cordialement
à découvrir toute la gamme
SAAB et SEAT 94SAAB
SEATGarage et Carrosserie
ASTICHER
Les Eplatures, La Chaux-de-Fonds

Rixe mortelle entre ressortissants du Kosovo

Jeune père de famille tué



Les deux agresseurs recherchés étaient domiciliés rue du Ravin 1

C'est devant cet immeuble qu'un jeune Kosovar a trouvé la mort, blessé de plusieurs coups de couteau.

(Impar-Gerber)

Lors d'une dispute qui s'est déroulée rue du Ravin 1, dans la nuit de jeudi à vendredi, un jeune ressortissant de l'ancienne Yougoslavie, originaire du Kosovo, a perdu la vie. Deux personnes sont activement recherchées par la police, Sabit Muzaqi (1971) et Bashkim Arifi (1972).

La première phase de l'enquête n'a pas encore permis de déterminer la raison de la dispute qui a opposé des compatriotes kosovars. La police cantonale lance un appel aux témoins.

C'est aux environs de 2 heures du matin que l'altercation a eu lieu, devant la maison sise rue du Ravin 1. Dans la dispute, la victime a reçu plusieurs coups de couteau, dans la région du thorax; l'autopsie permettra de déterminer par quel coup il a été mortellement blessé. Des voisins ont vu son corps étendu sur le sol et hier encore des traces de sang témoignaient du drame.

Trois compatriotes, qui l'accompagnaient, ont emmené le blessé à l'hôpital où il devait décéder. Deux autres personnes, vraisemblablement les agresseurs, sont activement recherchées par la police. Il s'agit de Sabit Muzaqi, né en 1971, et Bashkim Arifi, né en 1972. Ces deux

individus, également ressortissants du Kosovo, étaient domiciliés rue du Ravin 1; ils sont susceptibles d'être hébergés chez des compatriotes en Suisse, précise la police. Les personnes impliquées dans cette bagarre ne sont pas connues des services de police et aucun fait similaire ne leur a été, jusqu'ici, reproché, précisait hier Mme Carla Amodio, juge d'instruction des Montagnes neuchâtelaises. Certaines ont un statut de requérants d'asile et d'autres sont au bénéfice de permis d'établissement. Elles habitaient la ville ou la région.

PÈRE DE FAMILLE

La victime, B. K., est née en 1970. Ce jeune homme était au

benefice d'un permis B et donc vivait en Suisse certainement depuis plusieurs années. Il s'était marié avec une compatriote en novembre dernier, et était père d'un enfant né en 1991. La famille séjournait à La Chaux-de-Fonds. Les premiers éléments de l'enquête ne permettent pas de déterminer les raisons de la dispute et les mobiles du crime. Divergences politiques, affaire d'argent ou autres trafic, toutes les pistes restent ouvertes.

Les personnes pouvant fournir des renseignements utiles sont priées de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, (039) 28 71 01, ou avec le poste de police le plus proche. (comm-ib)

Plâtriers-peintres

Le SIB manifeste

Le SIB (Syndicat de l'industrie et du bâtiment) a manifesté hier devant la Banque Cantonale Neuchâteloise actuellement en rénovation. Cette institution a adjudgé les travaux de peinture à une entreprise de la place non signataire de la convention collective. Le syndicat veut dénoncer cette pratique.

Une trentaine de syndiqués ou sympathisants ont participé à cette action surprise qu'il était prévu de mener à l'intérieur de la banque, comme cela a déjà été pratiqué sur quelques chantiers. Les manifestants voulaient symboliquement occuper le terrain, le temps de partager le casse-croûte des peintres. Visiblement, le secret n'a pas fonctionné et hier matin, peu avant 9 h, pas de peintres sur le chantier; de plus, la direction de la banque a installé un cordon Securitas pour empêcher l'occupation de ses locaux.

C'est donc devant le bâtiment de la BCN que le délégué syndical Johny Amos a usé du mégaphone pour rappeler les buts de la manifestation, qui découlait d'une décision de l'assemblée générale des plâtriers-peintres du SIB de la section des Montagnes neuchâtelaises. Dans le cadre du renouvellement de la Convention collective de travail, ces derniers veulent «stigmatiser l'existence de quelques entreprises non signataires de la CCT sur la place de La Chaux-de-Fonds».

ENTREPRISES NON CONVENTIONNÉES

Dans ce secteur où 80% des ouvriers sont syndiqués, il se trouve que des grandes entreprises des Montagnes neuchâtelaises ne sont pas conventionnées. «Elles échappent au contrôle des partenaires sociaux mais bénéficient des travaux des communautés publiques; ce n'est pas admissible et dans une situation économique difficile, les institutions de droit public n'ont pas à favoriser un développement de fausse concurrence» relève Johny Amos du SIB.



Les manifestants devant la BCN

Le SIB dénonce l'adjudication des travaux de peinture à une entreprise non conventionnée.

(Impar-Gerber)

Il fustige encore l'octroi, à une maison zurichoise, de travaux importants dans le tunnel du Mont-Sagne. Selon le syndicat, ces faits mettent «douloureusement en cause une volonté et une attitude partenariales éprouvées par le temps dans le canton».

Cette manifestation intervient alors que les tractations sont en cours pour le renouvellement de la CCT. «Nous sommes d'accord de surseoir à certaines revendications mais nous ne voulons pas revoir totalement la Convention, disent des peintres syndiqués. Nous avons déjà 10 ans de retard sur l'inflation». La branche est, de plus, particulièrement touchée par le chômage. (ib)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Offices religieux Déplacés

Exceptionnellement pour des raisons de disposition, la page des offices religieux, célébrés en cette fin de semaine dans la région, est insérée dans le premier cahier. Vous trouverez donc les services religieux à la page 9. (imp)

Empereurs romains Une passion de Chaux-de-Fonniers

Enseignants à La Chaux-de-Fonds, François Zosso et Christian Zingg se sont attelés à un immense travail de recherche ayant pour objet de sérier et décrire les 106 empereurs romains qui se sont succédé durant quatre siècles et demi. Cet ouvrage recense aussi la longue liste des usurpateurs et est assorti de tableaux synoptiques et récapitulatifs extrêmement clairs et pratiques, de Néron à Olybrius et d'Auguste à Balbin. «Les empereurs romains» vient d'être publié par les Editions Errance/Paris. Nous y reviendrons. (sg)

AGENDA

Petit Paris

Rebet' en noir

Denis Rebetz, 34 ans, graveur diplômé de l'Ecole d'art appliqué de la ville qui a pris un sérieux virage vers la vie artistique, accroche ses œuvres, jusqu'au 16 avril, aux cimaises du Petit Paris. Telles une frise, ses cartes postales de La Brévine et autres images sont un travail très fin sur les noires joux de la haute vallée ou les noires pensées de ses personnages, mis en scène sur des mots de Ferré, Barbara et autres poètes. (sg)

Réseau d'échanges réciproques de savoirs Rencontre mensuelle

Le réseau d'échanges réciproques de savoirs de La Chaux-de-Fonds tiendra sa rencontre mensuelle - celle de mise à jour des offres et des demandes - lundi 11 avril, à 19 h 30, à la Salle de la Croix-Rouge, rue de la Paix 71. Outre les réflexions, organisations d'échanges et tâches administratives, Jean-Michel y procédera à un échange en direct, portant sur la communication. (sg)

Conseil général

La prochaine séance

Lors de sa séance du 20 avril prochain, 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, le Conseil général empoignera trois rapports et deux interpellations.

Le législatif sera invité à accorder une demande de crédit de 1,3 million pour l'assainissement du réseau de chauffage à distance (SCCU) et le raccordement de nouveaux utilisateurs. Un deuxième crédit de 905.000 francs lui sera soumis, destiné à la construction de la route d'ac-

cès en est, pour le lotissement des Cornes-Morel (Esplanade). La Commission des domaines communaux rendra également son rapport.

Si le temps le permet, les groupes s'exprimeront encore sur l'interpellation, signée Charles Chammartin et consorts, relative à la promotion économique de la ville, et celle signée Marc-André Nardin et consorts, concernant la révision de l'estimation cadastrale. (ib)

Programme d'avril et exposition au Club 44

Arrêts sur le temps

Le temps jadis, le temps en mer, le temps de dormir et le temps qu'il fait, voilà une partie du programme annoncé ce mois d'avril au Club 44.

Premier invité, (jeudi 14 avril, 20 h 30) Yves Coppens, anthropologue, parlera du peuplement de l'Europe, à l'époque du Néandertal et de Cro-Magnon. La soirée sera présidée par Michel Egloff, conservateur du Musée cantonal d'archéologie.

Puis, le capitaine au long cours, Jean-Didier Bauer, viendra s'exprimer (lundi 18 avril, 20 h 30) sur la marine et l'ouverture qu'elle apporte sur le monde; le débat sera animé par notre confrère Mario Sessa, «Bien ou mal dormir» tel sera le propos (mardi 26 avril, 20 h 30) de Jean-Michel Gaillard, médecin et chargé de cours à la Faculté de médecine de l'Université de Genève. Cette conférence est organisée en collaboration avec «L'Ortie», espace de vie et d'échange autour de la santé.

Dans le cadre de la quinzaine interculturelle intitulée «Salut l'Etranger», le Club 44 s'est associé au groupe neuchâtelois de la Société romande de philosophie pour accueillir Alain de Libera, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes

études à Paris. Il analysera le pourquoi et le comment de la rupture entre l'Occident et la pensée arabe (mercredi 27 avril, 20 h 30).

Monsieur Météo de la TV romande, Philippe Jeanneret, ouvrira les coulisses des prévisions du temps (jeudi 28 avril, 20 h 30) pour expliquer son travail de présentateur et démontrer l'ampleur des calculs et observations qui l'amènent à pouvoir nous dire le temps qu'il fera demain!

DES IMAGES ET DES VOIX

Lors de ces rendez-vous, les spectateurs pourront profiter de visiter l'exposition accrochée aux cimaises du Club 44 pour le 50e anniversaire; et entendre les voix et exposés de conférenciers de renom, tels Denis de Rougemont, Gottlieb Duttweiler, Jacques Bergier, Louis Leprince-Ringuet, Jean-Paul Sartre, Romain Gary, Léon Zitrone, Henry de Monfreid, Jacques Freymond, Jacques Piccard, Jean Piaget, Henri Guillemin, François Mitterrand, Georges Braunschweig, Hubert Beuve-Méry, Otto de Habsbourg, Max Gallo, Claude Nicollier, Peter Ustinov, Herbert Marcuse.

L'exposition est ouverte du lundi au samedi, de 11 h à 15 h et de 18 h 30 à 24 h. (Imp)

Théâtre de boulevard à l'abc

L'armoire, résidence secondaire

Miguel-Angel Morales, Dominique Bourquin, Roger Tschampion, se sont lancés dans le théâtre de boulevard! Le spectacle, taillé gros et solide, utilise, avec délice, toute la charge de stupidité du triangle éculé mari-épouse-amant.

Dans une histoire de ménage à trois, il est vrai que la chambre a aussi son importance et que l'on s'arrête rarement à ces détails, pourtant essentiels. Miguel-Angel Morales, auteur de «Le théâtre de boulevard par simple pression du doigt» s'amuse à décrire par le menu, l'architecture, les plafonds, l'armoire-résidence secondaire, de tek, de chêne ou de sapin, selon le standing... Puis il se livre à une analyse hautement psychologique du «cocu» et de ses rhumatismes à synergie triphasée, entre autres problèmes relationnels.

Le trio Morales-Bourquin-Tschampion se sert de tous les clichés, des clins d'œil parodiques des dessins animés, des couchers de soleil violonnés «made in Hollywood», attisés par les lumières de Cédric Pipoz. Tout ce fond remuant sur lequel

est basée l'histoire des amants en question est précédé d'un texte bien fait pour prendre le spectateur de biais et faire travailler l'imagination. Il est dit en voix «off» par Patrice de Montmollin. L'histoire se passe au temps lointain de «Cucurbitos II» tandis qu'un mari, un peu niais, las d'avoir brassé des affaires troubles et s'être grisé avec des dames, revient au foyer.

La bande-son fait dans la valse de Strauss, elle est de Thomas Steiger. La scénographie est de Nicole Grédy, qui revient de Bruxelles où elle étudie à l'INSAS, des idées marrantes pleines la scène.

En ce qui concerne le curriculum de Morales, auteur, c'est flou. On sait tout de même qu'il fait dans la musique, qu'il a un pied à Bikini et qu'il craignait que la pièce, censée être drôle, ne le soit pas. En réalité, c'est un doux poète, une authentique graine de pirate. Le spectacle, applaudi interminablement par l'immense public rassemblé hier soir à l'abc, est repris aujourd'hui. D. de C.

● Théâtre abc,
samedi 9 avril, 12 h

NAISSANCES

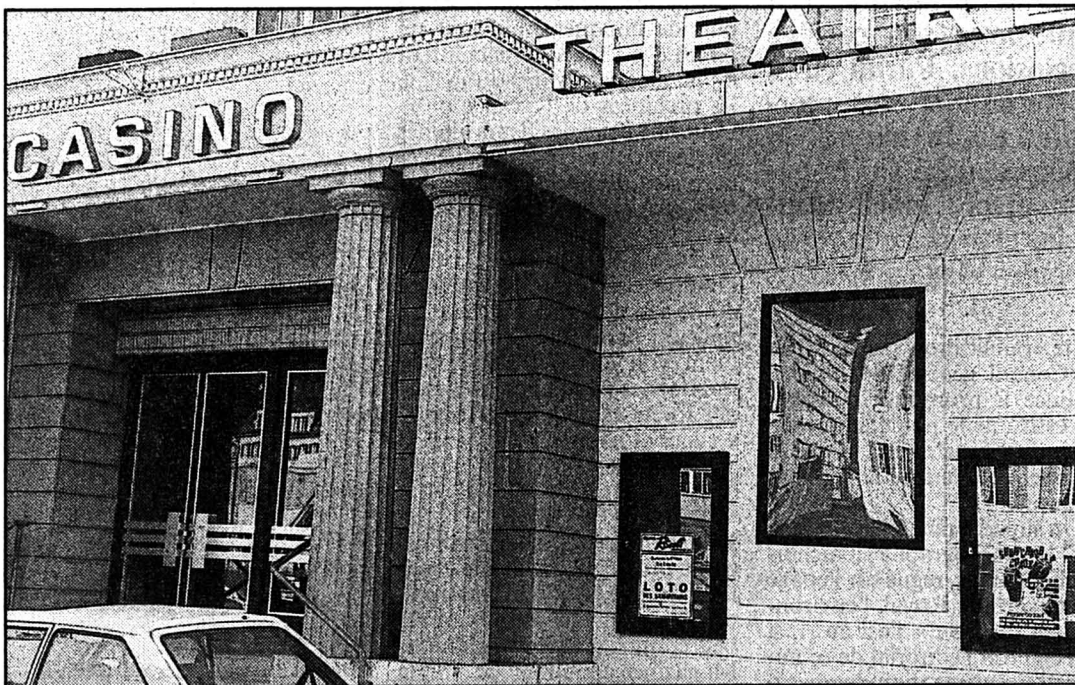
RODOLPHE
et ses parents ont la grande joie
d'annoncer la naissance
de la petite
GIULIANA
le 7 avril 1994
A la Maternité de Landeyeux
Famille
BROGNA-BARONE
Rte des Provins 12
2087 Cornaux
132-512593

Je m'appelle
NEREA
J'ai accosté
à La Chaux-de-Fonds après
neuf mois de voyage en Mère,
le 7 avril 1994, à 20 h 43,
et je fais la joie
de ma petite sœur Jennifer
et de mes parents
Maty LOPEZ
et Gabriel COTELO
Nord 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds
132-512594

Facture finale de la transformation du Casino-Théâtre

Un dépassement de 960.000 fr

Nul ne peut contester que le sauvetage du Casino-Théâtre par la ville du Locle a été une excellente opération pour la vie culturelle locloise. Ses dynamiques animateurs, et nombre de groupements et sociétés, ont maintenant à disposition un remarquable instrument. Mais, s'il s'agissait d'un violon, ce serait plutôt un Stradivarius au vu du coût total de l'opération. La facture finale de 2 millions 226.844 francs est de 74% plus élevée que le crédit initial de 1,3 million.



Transformation et réaménagement du Casino-Théâtre

Le coût réel de l'opération dépasse de 74,4% le montant initialement prévu.

(Impar-Perrin/a)

Ce bruit qui commençait à couvrir en ville depuis quelque temps nous a été confirmé par le conseiller communal, Paul Jambé, qui nous avait signalé que l'exécutif allait en informer les membres du Conseil général. «Nous souhaiterions surtout qu'on ne ternisse pas l'image de cette salle et de tout ce bâtiment avec cet important dépassement dont nous ne sommes évidemment pas fiers. Mais nous avons maintenant un outil performant, apprécié de tous ses utilisateurs. La salle est de premier ordre, comme les installations scéniques. Il s'est agit, là, d'un investissement à long terme. Mais pourquoi un tel dépassement et qui en est responsable? «Nous le sommes tous collecti-

vement» répondent en chœur, M. Jambé et Jean-Marie Cramatte, l'architecte communal, qui avaient en charge ces travaux. «Inutile d'essayer de trouver des excuses dans le fonctionnement actuel à tiers-temps de l'exécutif ou du côté de l'ancienne équipe du Conseil communal.»

Alors, pourquoi, comment? Evidemment, comme sur presque tous les chantiers de rénovation, il y a eu de mauvaises surprises. Celles du Casino ont été nombreuses et coûteuses. Malgré les centaines de milliers de

francs déjà enfouis sous le bâtiment, il y a une dizaine d'années, pour sa reprise en sous-œuvre, un secteur n'avait, semble-t-il, pas fait l'objet d'une telle opération. Ou les travaux de l'époque n'avaient pas tenu le coup. D'où une somme, non prévue, de l'ordre de 180.000 francs pour une nouvelle reprise en sous-œuvre partielle. Par ailleurs, l'intérieur de la salle et tous les environs de la scène, se sont révélés en bien plus piteux état qu'il n'y paraissait a priori: un bout de plafond s'est écroulé, un pan de mur menaçait de s'effondrer, les travaux de l'arrière-

scène ont été nettement plus importants que prévu, ceux de l'aménagement du restaurant aussi... Mais nous ne sommes toujours pas à ce dépassement de 967.844 francs. «Une fois que nous étions engagés, c'était trop tard, mais du point de vue du fonctionnement nous aurions dû faire une demande de crédit complémentaire» admet M. Jambé.

PROBLÈME INTERNE

Il reconnaît aussi que cette affaire a mis en évidence un problème de fonctionnement interne dans l'administration

communale. «Nous n'aurions pas dû laisser s'alourdir ce dossier. Par manque d'expérience, donc de maîtrise de ce genre de problème particulier. Peut-être aurions-nous dû confier la totalité de ce mandat et la surveillance du chantier à une tierce personne extérieure à l'administration». Sur ce point-là, le Conseil communal tire la leçon de l'affaire, admet ses responsabilités et garde toute sa confiance à l'égard de son architecte. Ce dernier s'est occupé de toute la partie constructive des travaux, en collaboration avec un spécialiste chargé de la réalisation technique de la salle et de tout l'équipement scénique. Ce dernier s'en est strictement tenu à son mandat qu'il a d'ailleurs rempli à la satisfaction générale. Mais, une partie des travaux, liant les constructions aux ravalements «techniques», n'a pas été prise en compte. Par conséquent pas chiffrés. De fait, une bonne part du dépassement se cache dans cette carence de coordination, avec notamment des surprises, au niveau des coûts, dans les installations électriques. A elle seule, par exemple, la facture des SI s'est élevée à 157.000 francs. Soit, bien plus que prévu, par le fait que les travaux exécutés ont été beaucoup plus importants. L'accumulation de tous ces éléments, la mauvaise évaluation, au départ, de l'état des installations techniques et du bâtiment, la conception beaucoup plus sophistiquée de l'établissement public (salle à manger, cuisine) ont conduit à ce dépassement que M. Jambé «regrette évidemment amèrement». (jcp)

AGENDA

Point de vente PMUR Aussi au Locle

Les turfistes du Locle seront heureux d'apprendre qu'un point de vente du PMU Romand s'ouvrira mardi prochain en ville, au Pub «Le Baron», à la place du Marché. (Imp)

Hôtel de France Soirée espagnole

Soirée espagnole, ce samedi à l'Hôtel de France, restaurant Can Foni, avec la présence d'un petit groupe de guitaristes emmenés par Hermanos Palma. (Imp)

4e Country-Music Festival C'est parti

Après ses trois premiers succès, le Country-Club du Col-des-Roches (auquel nous consacrerons prochainement un article), vient d'annoncer l'organisation de son 4e festival. Il aura lieu samedi 25 juin, avec la présence sur scène de quatre groupes. Comme l'an dernier, cette manifestation sera précédée la veille, vendredi 24 juin, d'une soirée de musique folklorique suisse. (Imp)

Banque Raiffeisen du Cerneux-Péquignot

Une page se tourne

Récemment, sous la présidence de Jean Bonnet, les coopérateurs de la Banque Raiffeisen du village étaient réunis pour leur 52e assemblée générale. Ils ont tourné une page importante de leur histoire en acceptant de fusionner avec la Banque Raiffeisen des Ponts-de-Martel.

En effet, en présence de Pierre Metthez, sous-directeur de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et de E. Maurer, gérant de la banque des Ponts-de-Martel, l'assemblée a opté pour un regroupement des petites

unités bancaires régionales avec siège aux Ponts-de-Martel. Actuellement les établissements des Brenets, Brot-Plamboz, du Cerneux-Péquignot et de La Chaux-du-Milieu sont concernés par cette fusion. En répondant aux questions inhérentes à cette nouvelle entité, «la banque des vallées», P. Metthez a mis l'accent sur la permanence des antennes locales qui continueront leur travail comme par le passé. Il a été bien spécifié qu'en l'occurrence, il ne s'agit pas de l'enterrement des petites banques locales, ceci d'autant plus qu'elles affichent toutes une ges-

tion saine et des bilans positifs. Aujourd'hui, il est opportun de profiter d'une conjoncture dans laquelle se dessine un redressement économique. Ce regroupement va donc permettre de répondre, avec un bilan d'environ 70 millions, plus favorablement aux demandes de crédits en assurant également une gestion efficace des placements. Notamment avec le lancement de l'Épargne sociétaire, réservée en exclusivité aux coopérateurs. L'exploitation d'une technologie de pointe, répondant aux exigences d'un service moderne, l'augmentation constante des

frais généraux, sont aussi des facteurs qui plaident en faveur d'une fusion saine et solide, dans l'esprit Raiffeisen.

BILAN EN HAUSSE

En ce qui concerne la 52e année comptable, le bilan au 31 décembre affiche, pour la Banque Raiffeisen du village, 5 millions 883.108 francs, en progression de 248.854 francs par rapport à l'exercice précédent. Ce qui confirme la confiance de la population.

A noter, pour l'exercice écoulé, un roulement de caisse de plus de 16 millions, des place-

ments hypothécaires se chiffrant à 4 millions 616.511 francs et un bénéfice net de 6978 francs 45. Un nouvel avenir s'ouvre donc pour la banque villageoise.

Pendant 52 ans elle s'est harmonieusement développée, participant activement à la vie locale, ceci grâce à toutes les personnes qui, avec perspicacité, ont œuvré aux Conseils d'administration, de surveillance et à la gestion. Aujourd'hui la représentation est assurée aux conseils de la nouvelle banque par Jean Bonnet et Charles-André Chopard.

(cl)



LA BIÈRE SANS GÈNE.



«Doubs-Magazine» été est paru

L'émotion nature

C'est le printemps (ah bon!) avec son cortège d'éclosions. Parmi elles, un inventaire des merveilles de la nature du Doubs couché sur le papier glacé, mais néanmoins estival, de la revue «Doubs-Magazine».

Cette publication semestrielle du Conseil général du Doubs, destinée à promouvoir auprès des estivants le potentiel touristique du département, a choisi de jouer cette année la carte de la nature.

Un superbe milan royal, signé par le photographe maïchois Michel Philips, règne sur la page de couverture. Royal, l'environnement du Doubs l'est aussi, si l'on en croit l'éditorial de ce numéro faisant mention de «paradis sauvages, de vie sauvage foisonnante» et proposant aux lecteurs «les clés et les bons chemins pour se guider au cœur de milieux naturels à explorer sans réserve».

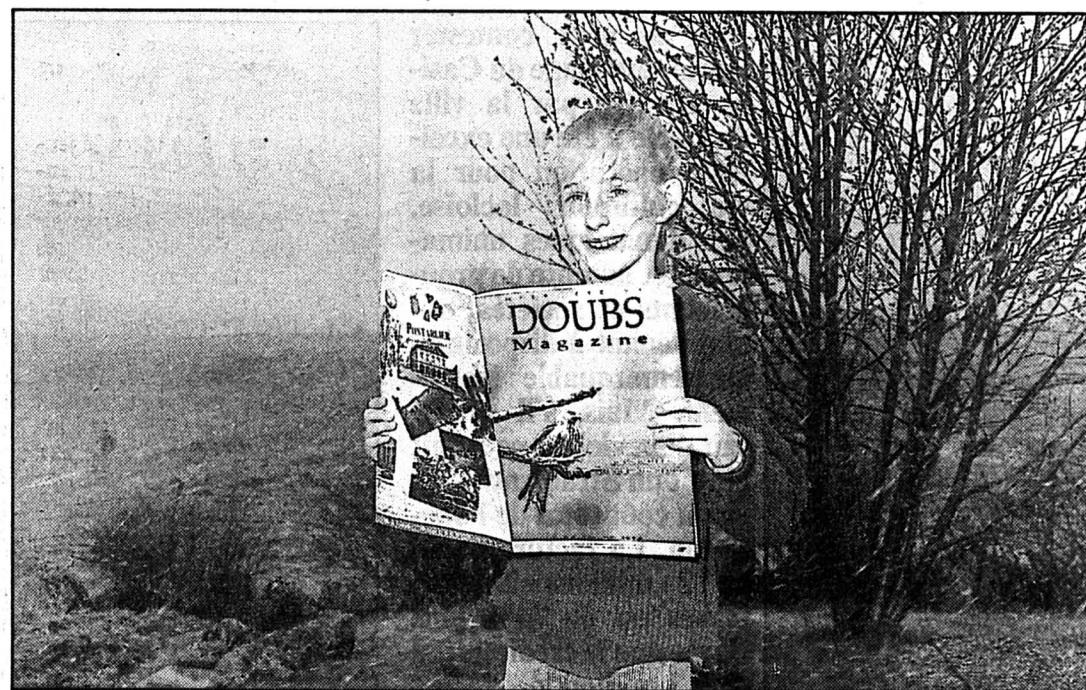
«Doubs-Magazine» se livre d'abord à une présentation des richesses, espèces animales et végétales typiques de «Jurassic Parc». De l'oiseau bombe, alias le faucon pèlerin, à la fourmi de l'Oural, en passant par le chamois et le grand coq de bruyère, les hôtes des forêts, des falaises et des tourbières du Haut-Doubs sont dignes d'intérêt.

«La flore ne manque pas non plus de bouquet», alignant un jardin d'Eden où se rencontrent les plantes carnivores du Bélieu, les orchidées de la vallée de la Loue ainsi que des fleurs alpines sur le Mont d'Or et méditerranéennes à Pont-de-Roide. L'extrême variété des plantes comme des animaux sauvages remarquablement inventoriés, correspond en réalité à la présence d'une aussi ample diversité de milieux naturels. Ce département voit en effet s'enchaîner montagnes et combes, se succéder forêts et pâturages, se croiser lacs et rivières...»

RIVIÈRES ENCHANTÉES

La découverte de cet environnement privilégié est facilitée par l'existence de sentiers d'interprétation «pour ne pas marcher bête comme ses pieds». «Doubs-Magazine» communique ainsi la liste de ces parcours éducatifs, fléchés et équipés de panneaux pédagogiques renseignant sur les curiosités ainsi révélées.

La liste, la situation géographique et la spécificité des quatre réserves naturelles du Doubs figurent dans ce numéro, de même que la présentation du centre d'étude et d'information sur les tourbières de l'étang de la Gruère, dans le Jura suisse. Ce dossier spécial nature nous apprend également le langage du monde minéral avec, dans le rôle de l'interprète, le géologue maïchois Michel Blanchot qui



«Doubs-Magazine»

A la découverte des trésors naturels du Doubs.

(Impar-Prêtre)

«fait parler les pierres». Ce numéro estival nous entraîne également à VTT sur les crêtes du Jura franco-suisse et propose aux pêcheurs contemplatifs de découvrir «les rivières enchantées».

«Doubs-Magazine» plonge encore le lecteur dans les gorges neuchâteloises de l'Areuse et suggère, pourquoi pas, aux amateurs de moyens de locomotion originaux une promenade

avec un âne de bât au départ du refuge du Chauffaud, à moins que vous ne préfériez vous installer dans un sulky tiré par les huskys de Jean-Claude Nicolier aux Fourgs. Plus traditionnelle, mais toujours sympa, la croisière en bateau au Saut-du-Doubs est évoquée dans un article baptisé «Embarquement immédiat».

Il y a donc pour tous les goûts dans les 60 pages de ce

guide touristique qui fourmille aussi d'adresses utiles, d'idées de sorties et d'informations pratiques ou insolites pour vivre intensément un séjour dans le Doubs.

«Doubs-Magazine» est disponible gratuitement dans les offices de tourisme de Franche-Comté, de Suisse voisine ou en écrivant à l'ADED, Hôtel du Département, 25031 Besançon Cédex. (pr.a.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRETRE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Franche-Comté Cinq milliards pour grandir

Le nouveau contrat de plan signé hier entre l'Etat et les collectivités locales affecte un crédit national de trois milliards neuf cents millions au profit des projets prioritaires et stratégiques de la Franche-Comté. A cette manne viendra s'ajouter un milliard de crédits européens. Ces fonds seront essentiellement consacrés au développement économique et au soutien à l'emploi, à hauteur de 30%, ainsi que pour le désenclavement routier dont 500 millions pour le contournement de Besançon par la vallée des Mercureaux. (pr. a)

Cancers 23.000 cas

23.000 cas de cancers ont été enregistrés dans le Doubs au cours des 17 dernières années. Le sida affecte lui environ 300 malades en Franche-Comté. (pr. a)

AGENDA

Maïche

Expo de peinture

Jacqueline Schell, artiste-peintre à Goumois, accroche ses aquarelles et ses huiles à la galerie Bouton, à Maïche, du 9 au 28 avril. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le dimanche. (pr. a)

Maïche

Des gendarmes efficaces

La brigade de gendarmerie de Maïche a reçu les félicitations de sa hiérarchie pour l'efficacité de sa mission répressive.

«La brigade de Maïche est très, très bien commandée par le major Enderlin qui est excellemment secondé par l'adjudant Nicod et l'ensemble de l'effectif est de qualité», devait déclarer le lieutenant Viardot exerçant le commandement provisoire de la compagnie de gendarmerie de Montbéliard.

Les dix gendarmes de Maïche ont à leur actif un bilan plutôt satisfaisant ce qui n'empêche pas toutefois d'observer une hausse préoccupante de la petite délinquance. Dans la catégorie des crimes et délits, 214 affaires ont eu lieu en effet sur le plateau l'an dernier, dont 40 relatives au trafic de drogue, 75 concernant

des vols et 14 des cambriolages. La brigade a pu en élucider 165, mais avoue une certaine impuissance à contrôler un phénomène «itinérant et volatile».

D'autre part, les gendarmes du plateau ont relevé en 93, 34 délits routiers et dressé 257 contraventions dont 67 sanctionnant des excès de vitesse et 12 réprimant une conduite sous l'emprise d'un état alcoolique. Cela dit, l'équipe du major Enderlin touche du bois, car la quantité et la gravité des accidents de la circulation sont en baisse.

Au cours de l'année écoulée, cette brigade a procédé également à l'identification de 1500 personnes et de 1100 véhicules réalisant par ailleurs une somme impressionnante de procédures administratives diverses, soit environ 1200 pièces traitées. (pr.a.)

Montbéliard

Le voyant n'avait pas prévu l'enquête

Un voyant-occultiste de Montbéliard promettait de conjurer des sorts qu'il annonçait terribles. Il est mis en examen pour escroqueries.

Les gendarmes franc-comtois n'ont pas lésiné sur les moyens pour épingle un voyant montbéliardais qu'ils soupçonnaient d'abuser de la crédulité de ses clients.

A la suite de plaintes, plus de 200 victimes présumées ont été entendues dans toute la région par les brigades de gendarmerie. Si 80 personnes estiment aujourd'hui avoir été lésées, 36 seulement ont officiellement déposé plainte. Le mage affirmait, entre autres, pouvoir les protéger du mauvais sort.

Parmi les principaux griefs, on lui reproche des mises en

scène particulièrement machiavéliques. Certains plaignants venus se faire dire l'avenir auraient ainsi appris de la bouche du devin que des malédictions tragiques les menaçaient. Mais il s'empressait de les rassurer en affirmant qu'il était possible de conjurer ces sorts funestes par un long et profond travail occulte. Trop contents d'échapper à la foudre céleste nombre de consultants effrayés acceptaient de payer, de 1500 à parfois 10.000 francs, pour qu'ils évitent le pire.

L'enquête a démontré qu'une partie de ces personnes avaient tout de même le sentiment de s'être fait berné. Comme cette femme qu'il devait protéger d'un drame de la route. Elle a finalement été sérieusement blessée alors qu'elle se trouvait dans une ambulance.

Mais tout n'est pas noir au royaume des ténèbres. Ainsi cette Franc-Comtoise, dont le fils devait partir à l'armée outre-mer, est, elle, satisfaite de son intervention. Le voyant avait prédit de graves problèmes à son rejeton.

La brave dame s'est empressée de payer et, comme par magie, son fils est revenu sain et sauf. Trop contente qu'il ait pu ainsi échapper au pire, elle estime aujourd'hui n'avoir aucune raison de se plaindre. Les gendarmes continuent donc à répertorier les pour et les contre.

Toute personne ayant eu recours aux services de ce voyant montbéliardais peut contacter la brigade des recherches de Montbéliard ou la gendarmerie du Fort des Justices de Besançon.

P. Sch

SPECTACLES - LOISIRS

EXPOSITION
Bourse internationale

MINÉRAUX ET FOSSILES

Y participent:
Neuchâtel, Patinoires du Littoral
Quai Robert-Comtesse 4

Les Amis des «Bonsai» - Exposition
L'Ecole des Arts, La Chaux-de-Fonds: présentation de montage de bijoux
Flore Design, Saint-Blaise - Exposition
Hess Fleurs, Neuchâtel - Décoration

Samedi 9 avril 1994
de 10 à 18 heures

Dimanche 10 avril 1994
de 10 à 17 heures

Billets valables pour la visite de
l'exposition «Briat, terre de pierres»
du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel

Entrée: Fr. 6.-
Enfants / AVS: Fr. 3.-

Stand de détermination de fossiles - Stand de détermination de minéraux par ordinateur

Société Neuchâteloise de Minéralogie et Paléontologie 28-1581/ROC

Le Noirmont Salle de spectacles

Samedi 9 avril 1994 à 20 heures

CONCERT DE LA FANFARE

Direction: Marcel Gigandet

et la participation des ses groupements:

CADETS ET TAMBOURS

et de Rossano Brossard, guitariste

Soirée familière avec Les Aidjols

14-511736

Publicité intensive, Publicité par annonces

Monsieur Asaf Zecevic Médecin-dentiste

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son

CABINET DENTAIRE

après 17 ans de travail auprès des services dentaires de la jeunesse neuchâteloise, à la caravane dentaire II, dans les différentes régions du canton de Neuchâtel.

Cabinet dentaire
Rue de la Chapelle 1
2316 Les
Ponts-de-Martel
☎ 039/37 18 18

Cabinet dentaire
Rue du 1er-Mars 14
2206 Les Geneveys-
sur-Coffrane
☎ 038/57 29 57

28-522448

Eric Fragnière S.A.

LOCATION D'ÉCHAFAUDAGES

PRIX
IMBATTABLES

sur travaux commandés avant le 31 mai 1994

LE LOCLE, Girardet 39, ☎ 039/31 89 71

157-14105

Exposition sur le sida à Neuchâtel: 34 artistes font acte de foi

L'art solidaire

Dans le cadre de la campagne de l'OMS «Agissons maintenant!», le Groupe Sida Neuchâtel met sur pied, dès lundi à Neuchâtel, une exposition consacrée à la thématique du sida. Trente-quatre artistes neuchâtelois ont accepté de faire profession d'acte de foi en cédant une de leurs œuvres dont la vente servira à soutenir l'effort d'information du GSN.

Dès lundi et jusqu'à jeudi, les cimaises du Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, gracieusement mises à disposition par la commune, mêleront intimement art et solidarité. Trente-quatre artistes neuchâtelois, sur les 150 contactés, des plus «confirmés» aux nouveaux talents, ont en effet accepté de participer à l'action mise sur pied par le GSN dans le cadre de la campagne de l'OMS en cédant gracieusement une œuvre de leur production. La moitié des œuvres qui seront présentées a été spécialement créée pour l'occasion, a précisé hier Anne Piguet, conservatrice et collaboratrice du GSN, au

cours d'une conférence de presse.

Au terme de l'exposition, le jeudi dès 19 h, une vente aux enchères sera organisée. Les bénéfices intégraux seront versés au groupe neuchâtelois. Les œuvres non vendues seront restituées aux artistes.

La manifestation vise un triple but, expliquent ses organisateurs. Raviver la curiosité de chacun par le questionnement que suscite la position de l'artiste, informer et répondre aux interrogations des gens à travers la présence quotidienne d'un collaborateur du GSN, mais aussi permettre de soutenir financièrement l'effort d'information du GSN. «Nous espérons ainsi pouvoir renforcer notre présence sur le terrain pour mieux diffuser notre information de prévention en allant à la rencontre des jeunes», a relevé Pierre Siegenthaler, président du GSN.

Entre huiles, aquarelles, gravures, sculptures, techniques mixtes, terres cuites ou fusains, l'exposition, qui sera vernie lundi soir à 18 h, permettra de découvrir près d'une cinquantaine d'œuvres.

A relever encore que le GSN organisera, du 2 au 5 mai à la Case à chocs, une autre exposition pour présenter les dessins réalisés dans le cadre du



Martin Widmer et l'une de ses œuvres

Avec trente-trois autres artistes neuchâtelois, il expose pour lutter contre le sida.

(Impar-Galley)

concours lancé le 1er décembre dernier, à l'occasion de la Journée mondiale sur le sida. Le public sera appelé à désigner les lauréats. Cette exposition pré-

sentant une trentaine de réalisations, dont certaines conçues par des classes d'école, sera ensuite présentée dans d'autres lieux du canton. (cp)

● «Agissons maintenant», Péristyle de l'Hôtel de Ville, lundi de 14 à 18 h et du mardi au jeudi, de 14 à 18 h. Vente aux enchères, jeudi 14 avril à 19 h.

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

AGENDA

Colombier

Course militaire

C'est demain dimanche à 10 h précises que sera donné au château de Colombier le départ à quelque 500 à 600 coureurs militaires venus de toute la Suisse, allemande pour l'essentiel. Les meilleurs spécialistes de la discipline seront de la partie et sont attendus à l'arrivée à Colombier vers 11 h 15. Les automobilistes sont priés de se conformer aux restrictions de circulation et aux indications de la gendarmerie sur tout le parcours, soit: Areuse, Plaineuse, Colombier, Auvernier, Neuchâtel, Pesoux, Corcelles, Cormondrèche et Colombier. (Imp)

Neuchâtel

Trio Zemlinsky

Dimanche, à 17 h, l'aula des Jeunes-Rives accueille le trio Zemlinsky, composé de Thomas Friedli (clarinette), d'Annick Gautier (violoncelle) et de Patricia Thomas au piano. Au programme des œuvres notamment de Louise Farrenc, Gabriel Fauré et Vincent Indy. (comm)

Neuchâtel

L'Europe est notre culture

Sous le titre «L'Europe est notre culture», le Centre européen de la culture - Arc jurassien organise, le jeudi 21 avril, à 20 h à la salle circulaire du Gymnase Numa-Droz, à Neuchâtel, des conférences-débats sur le thème de l'intégration européenne et ses fondements. (comm)

Terre des hommes

L'Afrique en état d'urgence

L'Afrique est aujourd'hui au bord d'une explosion généralisée. Une situation dont on ne parle que rarement. C'est pourquoi Terre des hommes, qui a entrepris ces derniers mois des programmes d'urgence dans six pays africains et mène des programmes médicaux et sociaux dans seize autres pays, lance une campagne d'information et organise une soirée publique sur ce thème, jeudi 14 avril, à 20 h, à la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel. Lors de cette soirée, Gérard Xavier, responsable des programmes de Terre des hommes en Afrique, et Gloriosa Nahimana, collaboratrice burundaise, apporteront leur témoignage. (comm)

Boudry: elle détourne 710.000 fr

Mère de famille en prison

En trois ans, cette employée d'une entreprise de constructions hydrauliques du district de Boudry a détourné plus de 710.000 fr des comptes de son patron, le mettant quasiment sur la paille. Le Tribunal correctionnel de Boudry a condamné hier F. B., maman de 4 enfants, à 28 mois d'emprisonnement ferme.

En contrefaisant la signature de son patron sur des chèques qu'elle encaissait elle-même ou faisait virer sur ses propres comptes, F. B. a détourné plus de 710.000 fr à son profit. De l'argent qu'elle a utilisé pour des achats et des voyages. Le patron a depuis dû abandonner son activité d'indépendant, vendre sa maison et l'entreprise est au bord de la faillite.

La prévenue a exercé son activité délictueuse de 1990 jusqu'au mois d'avril 1993, date à laquelle elle a été licenciée pour des raisons économiques. Ni l'employeur, ni la fiduciaire de l'entreprise ne s'étaient aperçus de rien jusque-là.

Alors que son patron l'avait même aidée à retrouver un nouvel emploi dans une autre entreprise, la prévenue a encore trouvé moyen de dérober deux

cartes de crédits appartenant à ses nouveaux collègues de travail et à les utiliser en détournant ainsi quelque 15.000 fr.

F. B. s'est défendue en arguant les difficultés financières ainsi que la séparation de son couple. La prévenue, en larmes, et son défenseur ont insisté sur le devenir des enfants. «Il fallait y penser avant», a rétorqué le procureur qui a rappelé que les sommes détournées par F. B. lui avait tout de même assuré un confortable revenu mensuel de quelque 26.000 francs et qu'elle n'avait rien entrepris depuis pour réparer les dommages causés. Et de requérir 30 mois d'emprisonnement.

Refusant de suivre la défense qui demandait une peine compatible avec l'octroi du sursis, le tribunal a finalement infligé à F. B. une peine de 28 mois, sans sursis, ainsi qu'une amende de 3882 francs. L'arrestation immédiate de la condamnée a été ordonnée. (cp)

● Composition du tribunal: Cyril Thiébaud, président; André Aubry, Jean-Louis Moulin, jurés; Verena Bottinelli, greffière. Ministère public: Thierry Béguin, procureur général.

Cressier boucle ses comptes

Premier déficit!

La commune de Cressier n'avait plus connu les chiffres rouges en matière de comptes depuis des années. Même s'il a été réduit de moitié par rapport au budget, le déficit de 326.287,45 fr enregistré en 1993 a conduit le Conseil communal à un bilan morose: «Si les impôts des personnes physiques ont dépassé nos prévisions, ceux des personnes morales leur ont été inférieurs de plus de 620.000 francs. Cette différence provient de la situation de notre principal contribuable qui, à la suite d'investissements massifs, peut procéder à des amortissements tout aussi mas-

sifs, ce qui diminue son bénéfice imposable».

L'exécutif relève encore: «A Cressier, la barre des 100 chômeurs a été frôlée. Certaines entreprises ont réduit leur personnel et les engagements, surtout de jeunes en fin d'apprentissage, se sont raréfiés».

Le Conseil général passera les comptes en revue le 22 avril. Il votera par ailleurs un projet de nouveau règlement pour la fourniture d'eau potable et une demande de crédit de 15.000 fr pour le renouvellement des équipements de la société de musique «L'Espérance». (at)

Collecte de l'ASI

Recyclage

L'Association suisse des invalides (ASI) organise, dès lundi et jusqu'à jeudi, une collecte de souliers et textiles usagés dans le canton (voir notre édition d'hier). Il s'agit d'une première en Suisse romande, avec des sacs distincts. Mais que deviennent ces dons? Leur sort a été évoqué hier lors d'une conférence de presse.

L'ASI collabore avec Contex pour la revalorisation du produit de ses collectes. L'entreprise de recyclage achemine les textiles par chemin de fer dans un centre de triage étranger où le prix est fixé en fonction de la marchandise livrée. Quelque 35% des textiles sont revendus et réutilisés en Europe de l'Est, en Afrique et en Asie. Environ 30% sont traités et transformés en fil et les 30% restant en chiffons. Cette marchandise est reprise par la plus importante entreprise de Suisse en matière de fabrication de chiffons: Benjamin SA, à Emmen. Il subsiste encore 5% de textiles, inutilisables, qui sont traités comme déchets (marchandise salie ou matériaux synthétiques abimés).

Les chaussures usagées sont acheminées vers un dépôt de Contex où elle sont triées avant d'être transportées par rail vers le centre de triage étranger. Comme pour les textiles, près de la moitié des souliers va être dirigée vers les marchés de l'Est et du tiers monde et 5%, impossibles à recycler, seront éliminés. Environ 40% de la marchandise est réparée (en Afrique et en Asie notamment).

Sans avoir besoin d'investir dans une infrastructure coûteuse, l'ASI joue un rôle important dans le recyclage de textiles et sa campagne neuchâteloise servira de test en Suisse romande pour le ramassage séparé des chaussures.

Des pourparlers sont en cours avec les autres organisations engagées dans ce type de récupération pour convenir d'un calendrier à long terme. Le marché est très ouvert à la concurrence: 70% des textiles passent encore stupidement à la poubelle... AT

Boudry: ex-international de foot condamné

La prison pour solde de tout compte

«Je veux payer pour ce que j'ai fait, solder mon compte avec la justice et repartir à zéro»: une demande entendue hier par le Tribunal correctionnel de Boudry qui a condamné Laurent Jaccard, ex-footballeur, à six mois sans sursis pour divers vols et infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants. Un jugement qualifié de «clément» par le tribunal lui-même.

Déjà condamné à 4 ans de réclusion par la Cour d'assises neuchâteloise en 1990, peine suspendue au profit d'un traitement de 2 ans et demi au Levant, Laurent Jaccard comparait hier à nouveau sur le banc d'infamie. Se retrouvant sans travail, puis malade, au terme d'un nouveau séjour de 4 mois en prison, l'ex-star du football helvétique n'avait pas tardé à «rechuter». Vols, tentatives de vol, toxicomanie, le tout sur une période de quelques semaines... «J'avais l'impression que tout s'écroulait», dira Laurent dont la carrière sportive a été abruptement interrompue par une série de blessures consécutives et qui avoue, sans ambages, la peine qu'il a aujourd'hui à trouver sa place dans la société après avoir vécu sur la «planète foot».

Circonstances aggravantes pour le prévenu: incarcéré en

préventive en octobre de l'an dernier, il avait récidivé alors qu'il venait d'obtenir une mise en liberté conditionnelle en attendant son jugement.

Mais dans cette sombre descente vers l'abîme, les lueurs d'espoir se sont faites plus fermes ces derniers temps. Un travail à la voirie exécuté à satisfaction, de difficiles tests sportifs passés avec succès, un enfant et une amie pour qui il veut désormais se battre, la volonté de se réinsérer professionnellement: «Je ne veux plus jouer à la roulette russe. Je veux solder mon compte avec la société pour pouvoir repartir, même si j'ai encore besoin d'aide».

Devant cette attitude, le Ministère public s'est limité à une réquisition de huit mois d'emprisonnement. Le tribunal s'est montré plus clément: tenant compte d'une responsabilité légèrement diminuée en raison de la toxicomanie du prévenu, il lui a finalement infligé une peine de six mois d'emprisonnement, sans sursis, dont à déduire 82 jours de préventive. Une clémence due uniquement à l'impression favorable que Laurent Jaccard a donnée au tribunal, dira d'ailleurs le président. Le condamné devra aussi payer 4400 francs de frais. (cp)

Neuchâtel

ITPS'94

Organisés pour la troisième fois en Suisse, les ITPS'94 (anciennement JETT - Journées européennes de transfert de technologie) se tiendront les 20 et 21 octobre à Neuchâtel.

Les ITPS'94 ont pour but de mettre en relation des entreprises suisses avec des partenaires potentiels d'Europe,

d'Amérique du Nord et d'Asie et sont destinés aux entreprises et aux instituts de R&D suisses. Cette année, un accent particulier sera mis sur la microtechnologie, la médecine et l'environnement.

Renseignements pour les entreprises intéressées: Centredoc, Olivier D. Barrelet, rue Breguet 2, 2007 Neuchâtel. (comm)

J20 au Val-de-Ruz: concept antibruit et modifications en vue à Boudevilliers

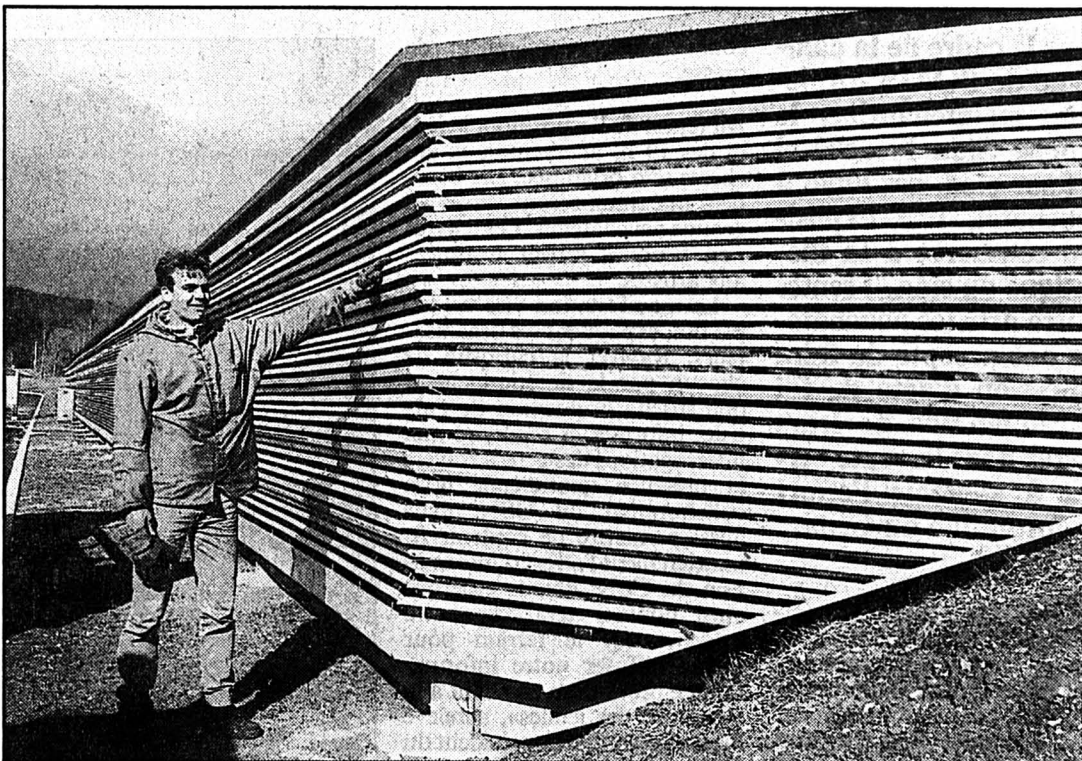
Bois indigène au service du bruit

Utiliser le bois indigène comme parade contre le bruit des véhicules, c'est faire d'une pierre deux coups. Entre Malvilliers et Les Hauts-Geneveys, un projet pilote vient de voir le jour sur la J20. Une J20 qui, dès le 13 avril, présentera un nouveau tracé du côté de Boudevilliers (voir notre encadré).

Qui dit projet routier, dit aujourd'hui protection antibruit. La J20 n'allait pas échapper à cette règle, cette nécessité. Une nécessité qui a permis au canton de Neuchâtel de mettre en exergue sa volonté de promouvoir l'utilisation du bois indigène. C'est ainsi qu'un projet pilote a vu le jour entre Malvilliers et Les Hauts-Geneveys sur la future J20. Un système d'écran anti-bruit en bois a en effet été développé pour le compte de l'Office des routes cantonales. Et ce par un groupe pluridisciplinaire d'ingénieurs et d'architectes de la région en collaboration avec l'Ecole suisse du bois située à Bienne.

Des recherches ont abouti à la création de protections antibruit à base de bois qui satisfont à toutes les exigences des autres éléments parophoniques, qu'elles soient techniques, acoustiques ou architecturales.

Sur la J20, entre la jonction de Malvilliers et le tunnel des



Entre Malvilliers et Les Hauts-Geneveys

Utiliser le bois indigène comme parade contre le bruit des véhicules, c'est faire d'une pierre deux coups. (Schneider)

Hauts-Geneveys, sur une longueur de 90 mètres pour une hauteur de 2 mètres 50, ces protections sont construites en bois résineux, y compris les poteaux (contrairement à celles de la jonction de Fontainemelon formées d'un aggloméré de bois et de ciment).

Leur réalisation a été confiée à une entreprise locale, la menuiserie Tschäppât à Cornaux. Elles protègent du bruit les habi-

tants du lieu-dit «Derrière Chapellet». Côté route, elles sont constituées d'un lattis de bois longitudinal ondulé (au total 3200 lattes). Ce lattis est posé sur un matelas de laine minérale assurant l'absorption phonique. Le dos (côté extérieur) est formé de planches et le tout est entouré d'un cadre.

UN DÉFI À RELEVER

Le bois a été laissé à l'état brut,

sans traitement particulier. Les différents éléments ont été fabriqués en atelier. Et non en série industrielle. De ce fait, le coût de ces protections antibruit n'est pas comparable avec les autres systèmes.

L'idée, au départ, était d'offrir une perspective intéressante pour l'utilisation du bois des forêts jurassiennes. De ce point de vue-là, «on a relevé le défi», se réjouit un ingénieur. (ha-se)

On déflore le tube est

Des changements se profilent à l'horizon de la J20 dans le Val-de-Ruz. Mercredi 13 avril, le trafic, en bi-directionnel, sera dévié dans le tube est de la tranchée couverte de Boudevilliers. Et ce jusqu'au 18 mai, le temps pour le Service des ponts et chaussées d'installer l'équipement électro-mécanique définitif du tube ouest, en service depuis l'été dernier. Depuis quelques jours, des déviations nocturnes sont en place pour permettre la pose de signaux indicateurs.

A partir du 18 mai et jusqu'au 29 juin, nouveau changement: les deux tubes seront fermés à la circulation et les automobilistes emprunteront la route cantonale parallèle à la J20, une route actuellement en construction. Pendant ce temps, les Ponts et Chaussées achèveront l'équipement des deux tubes, ainsi que leur revêtement.

Fin juin, à partir du pont de Valangin, les quatre pistes de la J20 s'ouvriront au trafic jusqu'à la hauteur de Malvilliers. En attendant le grand jour de l'ouverture du tunnel sous La Vue-des-Alpes, à la fin de l'année, c'est déjà un petit bout de gagné. (se)

BRÈVES

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Chaussée verglacée

A l'entrée du virage à gauche juste après le pont noir à Valangin, le véhicule de C. M., qui circulait en direction de Neuchâtel, a heurté le rocher sur le bord droit de la route, a été projeté vers le côté gauche puis a fini sa course sur le toit dans le Seyon. C. M. a expliqué au président qu'elle avait fait opposition au mandat de répression la condamnant à 200 fr d'amende et à 120 fr de frais car elle ne roulait pas vite et avait été surprise par la chaussée verglacée. Tenant compte de ces circonstances, le tribunal a condamné C. M. à 150 fr d'amende ainsi qu'aux frais judiciaires par 140 fr. Le tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe. (pt)

Les Verrières

Don pour Sully Lambelet

La Fondation Sully Lambelet, aux Verrières, est parmi les heureux bénéficiaires de la Loterie romande: la commission de répartition a décidé de lui allouer une somme de 5000 francs. Ce montant soulagera la trésorerie de la fondation. Rappelons qu'un dépliant publicitaire a été édité à la fin de l'année dernière (il peut être obtenu auprès de l'administration communale) et que la fondation offre des vacances, à des prix avantageux, aux groupements de tous horizons. (comm-mdc)

AGENDA

Fleurier

Le CORA en assemblée

L'assemblée générale annuelle du CORA (Centre œcuménique de rencontre et d'animation) à Fleurier aura lieu jeudi 14 avril à 20 heures dans les locaux de la Grand-Rue 7. Après la partie statutaire, Jean-Philippe Uhlmann, de Pro Senectute, présentera le film «Pro Senectute au service des personnes âgées». (mdc)

La Revue de l'association de la Mi-Eté des Bayards marque une pause

V'là le super-théâtre

La Revue de la Mi-Eté des Bayards marquera une pause cette année. Mais spectacle il y aura tout de même le 16 avril prochain avec un super-théâtre à l'affiche. Six jeunes membres de la société seront sur les planches de la Chapelle pour une comédie gaie intitulée «Les deux sourds». Et que les amateurs de la fameuse Revue se consolent: elle reviendra l'an prochain. C'est promis.

Après 25 années ininterrompues de revues, il a paru raisonnable aux membres de la Mi-Eté de marquer une pause. Pour éviter la surchauffe, les redites, souffler un peu et se régénérer. Désormais, la Revue sera bisannuelle.

Que faire les années «sans»? «Nous avions pensé à une soirée cinéma, à un super-dansant... Puis, Stéphane Barbezat s'est

proposé pour monter une pièce de théâtre et tous le monde a été d'accord», explique Rudy Keller, président de l'association. Une pièce de théâtre qui permettra de perpétuer la tradition d'un spectacle par an.

SUPPLÉMENTAIRE PRÉVUE

Six jeunes - Frédéric Kull, Natacha Droz, Anne-Marie Cru-chaud, Cathy Keller, Magalie Barbezat et Stéphane Barbezat - âgés de 17 à 25 ans, ont donc choisi de se lancer à l'eau. Sous la houlette de Ginette Fattou, chargée de la mise en scène des «Deux sourds». Une pièce drôle en un acte, pleine de quiproquos, écrite par Jules Moïnaux et jouée pour la première fois à Paris en 1866. En cas de succès samedi prochain, une supplémentaire est prévue le 23 avril.



«Pour le meilleur et pour le rire», en 1993

Que les amateurs de la fameuse Revue de la Mi-Eté se consolent: elle reviendra l'an prochain. Promis. (Impar-De Cristofano-a)

Fondée en 1955 - on retrouve parmi les initiateurs l'inénarrable Jacques-André Steudler - l'association de la Mi-Eté des Bayards est une société vivante. Elle suscite d'ailleurs un véritable engouement parmi la population: cinquante-cinq membres pour un village de quelque 300 habitants, c'est pas mal. «Et les jeunes sont très assidus», souligne avec plaisir Rudy Keller.

HUMOUR ET TENDRESSE

L'association de la Mi-Eté c'est bien-sûr la fête de la Mi-Eté, connue loin à la ronde. Mais c'est aussi le cortège, qui a lieu tous les cinq ans (la prochaine fois en 1995). Un défilé haut en couleurs, avec ses chars rustiques réalisés en famille, et qui draine un nombreux public valonnien. Il y a aussi la journée biennale de la piste Vita et, surtout, la fameuse Revue. Une Revue qui raconte, depuis 25 ans, avec humour et tendresse, mais sans tomber dans la méchanceté, les petits travers et les anecdotes des Bayardins et autres stars.

Mais la Mi-Eté organise aussi des journées de travail pour ses membres. Il faut bien entretenir la Chapelle du village, propriété de l'association depuis bientôt trente ans, et qui fait office de salle communale. «Il y a toujours quelque chose à faire», glisse Rudy Keller. Comme la cuisine qui arrive en bout de course. Alors, si un généreux donateur...

MDC

● Super-Théâtre de la Mi-Eté, Chapelle des Bayards, samedi 16 avril à 20 heures (uniquement pour le théâtre, dès 21 heures). Inscriptions chez M. et Mme Willy Chédol au (038) 66.10.42 ou 66.15.24 (pour le super, dernier délai jeudi 14 avril).

Eaux usées du Haut Val-de-Ruz

Comptes et budget

Jeudi soir, réunis en assemblée à Chézard, les délégués de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz ont passé en revue puis accepté à l'unanimité comptes 1993 et budget 94. Ils ont également accepté la demande d'emprunt de 300.000 francs pour régulariser des problèmes de trésorerie.

Pour l'année en cours, la participation des sept communes membres du syndicat s'élèvera à 380.000 francs. Dernièrement, une des deux pompes de la vieille station d'épuration de la Rincieure est tombée en panne.

Le comité a dû engager une dépense de 20.000 francs pour la remplacer. Comme l'a souligné Jean-Philippe Schenk, président, le comité aurait bien voulu fonctionner avec une seule pompe en attendant la nouvelle step, un projet aujourd'hui en bonne voie (voir L'Impartial de vendredi). Il a choisi «de ne pas prendre ce risque pour des raisons de qualité de l'eau». Autrement dit, 20.000 francs, c'est trop pour cette station devenue un peu sénile avec les années. Il faut néanmoins qu'elle tienne le coup jusqu'à la mise en service de la nouvelle. Et il y en a encore pour trois, quatre ans. (se)

Changements à Fleurier

La Chrétienne-Sociale déménage

A partir du 18 avril, l'agence fleurisane de la caisse-maladie Chrétienne-Sociale Suisse (CSS) prendra ses nouveaux quartiers aux Arcades du Commerce, rue du Grenier 11, abandonnant ainsi ses bureaux actuellement situés à l'avenue Daniel-Jeanrichard 3. A la faveur de cette rocade, Patricia Bongard a été nommée cheffe d'agence. Elle entrera en fonction le 1er juillet et remplacera Bernard Cousin. L'intérim sera assuré par La Chaux-de-Fonds.

Le déménagement fait suite aux nouvelles techniques de gestion informatisées qui ont conduit la caisse-maladie à totalement réorganiser son administration. En se rapprochant du «centre des activités commerciales de Fleurier», les relations entre les assurés et le secrétariat de la CSS seront encore accélérées et simplifiées, promet l'agence

principale de La Chaux-de-Fonds dont dépendra à l'avenir le bureau de Fleurier.

PAGE TournÉE

Avec ces changements, une page se tourne pour la Chrétienne-Sociale de Fleurier, fondée en 1942 par Roger Cousin et gérée, de 1988 à ce jour, par son fils Bernard.

Avant la crise horlogère, la caisse comptait plus de 3800 membres. «C'était une section importante, se souvient son fondateur. Puis, avec la récession et les changements de caisse, le nombre des assurés a baissé.» Il se situe tout de même entre 2700 et 2800 aujourd'hui.

Outre Bernard Cousin, la CSS employait à Fleurier une personne à plein temps, réengagée, et deux employées à temps partiel qui s'en iront travailler à la caisse paritaire de chômage, gérée par M. Cousin. (mdc)

Cormoret: Schmid Produits industriels S.A. annonce deux innovations très intéressantes

L'impression en mouvement

Utiliser des objets cylindriques – tels que des boîtes d'aluminium pour boissons – comme supports publicitaires sans pour autant devoir les vendre à un prix prohibitif? C'était impensable, jusqu'ici, une telle impression demandant, pour être rentable, des séries calculées en millions. Or avec la machine que Schmid Produits industriels S.A. a mis au point, l'impression, par sérigraphie en quadrichromie, sera économique dès le millier de pièces!

au se faisait parallèlement à leur remplissage, sur des installations énormes et par séries comptées en millions de pièces. Or avec le nouveau-né de Cormoret, cette impression sera économique pour des séries de mille pièces déjà.

Capacité de la nouvelle machine: 600 pièces imprimées à l'heure, avec un seul opérateur. De surcroît, et c'est capital, sa grande flexibilité permet de passer rapidement et simplement d'un modèle à l'autre.

Voilà qui ouvre de larges perspectives dans le domaine publicitaire, dont on connaît l'importance sur le marché actuel!

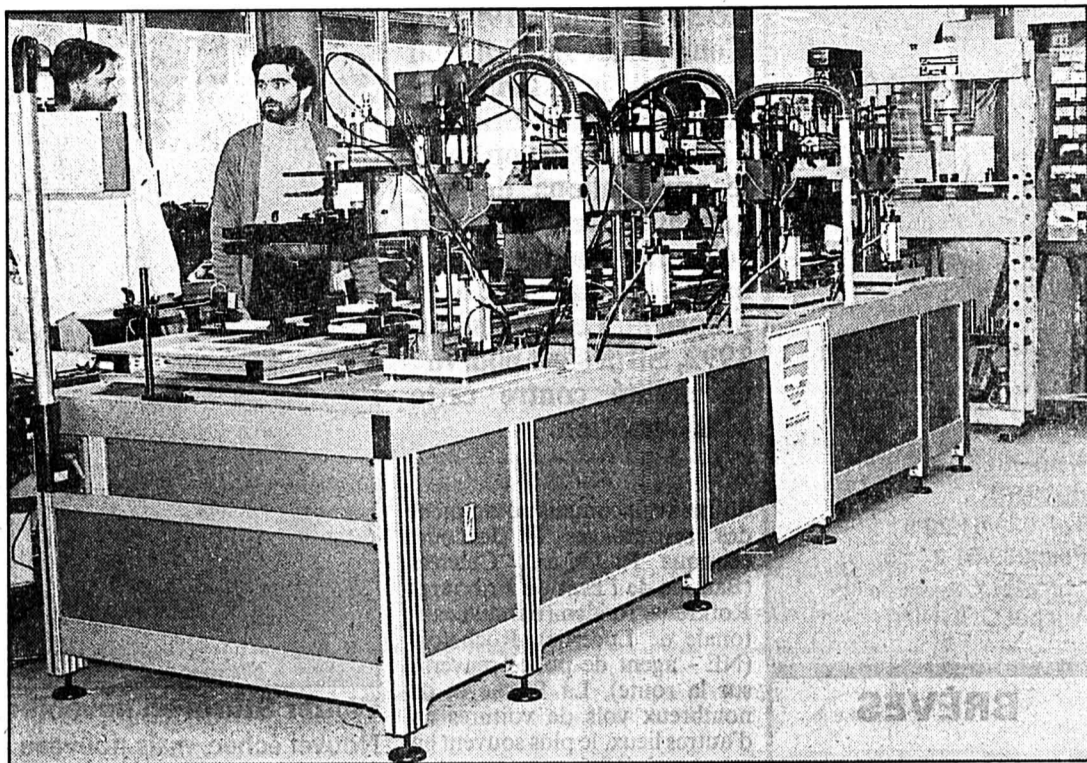
Des perspectives, cette machine en ouvre également pour la société de Cormoret, cela ne fait aucun doute. Le prototype sera livré à son commanditaire dans une dizaine de jours, et par l'entremise de ce client justement, Schmid Produits industriels S.A. a déjà été contacté par plusieurs intéressés potentiels.

«L'intérêt manifesté pour ce produit, avant sa mise en service, dépasse même nos espérances. Il semble bien que l'on nous commandera, cette année encore, plusieurs autres machines de ce type», souligne Pascal Miserez, responsable et fondateur de l'entreprise, avec son épouse Christine Grosvernier Miserez.

ET CE N'EST PAS TOUT

Parallèlement à ce produit pour l'impression par sérigraphie et sur cylindres, mis au point en quelque quatre mois, l'entreprise de Cormoret a créé une autre machine de conception totalement nouvelle, à tampographie celle-là.

«Nous avons repris de la base tout le problème de la tampographie», souligne Pascal Miserez. Objectif visé: un produit répondant aux besoins actuels du marché, utilisant les matériaux et composants disponibles au-



Cormoret

La dernière-née de Schmid Produits industriels S.A., une machine d'impression en quadrichromie par sérigraphie, promise à un bel avenir. Au centre, on reconnaît Pascal Miserez, fondateur de l'entreprise.

aujourd'hui et présentant le meilleur rapport qualité-prix.

Partant de cette recherche de fond, la nouvelle équipe de Cormoret a mis au point une machine d'une génération nouvelle. Par rapport aux machines actuelles, cette petite dernière présente une utilisation beaucoup plus simple, un niveau de bruit nettement inférieur, une sécurité considérablement améliorée et un rapport qualité-prix sensiblement meilleur. Elle sera par ailleurs certifiée aux normes européennes, ce qui lui ouvre un vaste marché.

De surcroît, sachant que ce genre de machines est très généralement utilisée par des fem-

mes, ses créateurs en ont particulièrement soigné le «design», formes et couleurs confondues.

LES PREMIERS FRUITS

Un travail considérable a été fourni à Cormoret, où la nouvelle société a été créée rappelons-le en 1991. Ce travail de base, Pascal Miserez précise qu'il a porté sur la création et la formation d'une nouvelle équipe – particulièrement performante et motivée, souligne-t-il au passage – ainsi que sur l'instauration d'une confiance nouvelle, de la part des clients. «Nous avons posé les fondations de l'avenir et nous commençons maintenant à récolter les premiers fruits de ces efforts,

à travers ces deux projets innovateurs et l'intérêt important qu'ils suscitent», ajoute notre interlocuteur.

Les responsables de la société sont donc confiants, tout en se gardant bien de tomber dans une dangereuse euphorie. La conjoncture demeurant ce qu'elle est, Mme et M. Miserez conservent la plus grande prudence dans leurs investissements.

«L'équipe de Schmid Produits industriels s'élève actuellement à quinze personnes, un effectif stable que nous pourrions probablement grossir par un ou deux engagements cette année.» (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGELER

BRÈVES

Corgémont

Ouverture prolongée

La municipalité de Corgémont a préavisé favorablement la demande du cabaret local concernant ses heures d'ouverture. Selon la nouvelle loi cantonale, qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain, les restaurants se fermeront à 0 h 30, au lieu de 23 h 30 actuellement. La fermeture du cabaret devrait dès lors être portée de 1 h 30 à 2 h 30 en semaine, et de 2 h 30 à 3 h 30 les vendredis et samedis. (gl)

Association bernoise des paysans

Nouveau président

Fritz Oehrlé est le nouveau président de l'Association bernoise des paysans. Il a été désigné hier à Seedorf (BE) lors d'une assemblée à laquelle ont participé plus de 300 délégués. Il remplace à ce poste Heinz Schwab, lequel a intégré le Département militaire fédéral. M. Oehrlé a été élu par 164 voix contre 150. (ats)

AGENDA

Courtelay

Tissage pour tous

La section Erguël de l'Université populaire signale qu'il reste encore quelques places pour le cours intitulé «Tissage en liberté» qui sera donné dès le jeudi 21 avril, en soirée, à la salle de dessin du collège de Courtelay. Les six séances prévues seront animées par Benoîte Crevoisier, de Lajoux. Le tissage se fera sur des métiers rudimentaires (carton, fenêtres, cadre de bois, etc.). Inscriptions et renseignements auprès de Martine Bassin, Courtelay, tél. (039) 44.17.43. (comm)

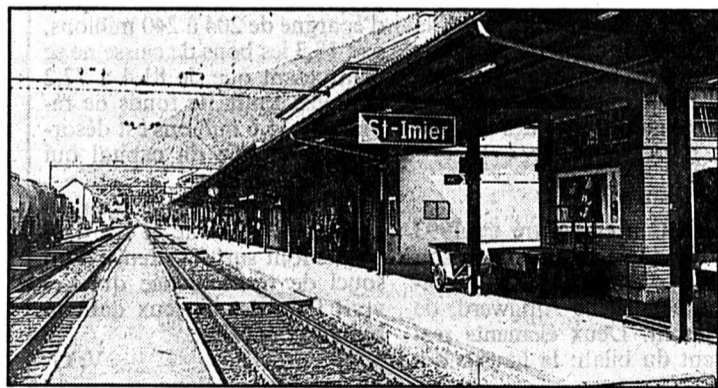
Saint-Imier

Introduction à la vidéo

Comment bien manier sa caméra-vidéo? Voilà une question que nombre de gens se posent à la veille de la belle saison, et à laquelle l'UP répond en organisant un cours d'introduction et de perfectionnement, à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier. Dès le lundi 18 avril, Benjamin Stebler, de l'atelier Ellipse, à Saignelégier, animera ce cours à raison de quatre soirées et de deux samedis. Le programme exact du cours, ainsi que tous les renseignements complémentaires souhaitables peuvent être obtenus en s'adressant à Martine Bassin, tél. (039) 44.17.43. (comm)

Saint-Imier: une initiative saluée par la municipalité

Abonnement CFF à louer



Saint-Imier

Une manière intelligente et séduisante de promouvoir l'utilisation du rail.

Le groupe régional de l'ATE lance une initiative fort intéressante de promotion des CFF: un abonnement général au porteur, que chaque Imérien peut louer pour 20 francs la journée.

Le Groupe régional de l'ATE (Association transports et environnement), a effectivement décidé de mettre à disposition des habitants de Saint-Imier un abonnement général CFF au porteur (AGP). Le but de cette action consiste à promouvoir ce moyen de transport auprès des personnes qui ne l'utilisent pas.

L'abonnement en question doit arriver, à moyen terme, à un autofinancement. Cet AGP est déposé à la gare imérienne et peut être réservé à l'avance. Son prix de location, fixé par les chemins de fer, s'élève à 20 francs pour une journée complète. Une journée durant laquelle son porteur pourra donc circuler dans prati-

quement toute la Suisse, y compris dans les transports publics urbains de la plupart des villes.

Cet abonnement au porteur pourra notamment rendre de grands services aux personnes touchées par le chômage et qui doivent effectuer parfois de longs déplacements pour se présenter chez un employeur potentiel.

Pour ce qui concerne la région, de tels APG sont déjà déposés dans les gares de Bienne, La Chaux-de-Fonds, Delémont, Porrentruy, Le Noirmont et Reconvilier, notamment. Le Conseil municipal s'est permis de féliciter les responsables de leur projet. Il juge cette initiative très heureuse et a décidé de contribuer à son démarrage par le versement d'une contribution unique de 1000 francs, destinée à la première année. Les instances communales précisent qu'elles n'interviendront pas dans le processus de location. (cm-de)

Mini-salon de l'automobile à Tramelan

Pour tous les goûts

La glace fondue, la patinoire des Lovières prendra ce week-end des allures de mini-salon de l'automobile. Choix exceptionnel de voitures, des attractions et des concours.

VOITURE À L'ŒIL

Ouverte depuis hier soir, la désormais traditionnelle exposition des garagistes de Tramelan bat son plein. Une expo qui se tient dans l'enceinte de la patinoire des Lovières jusqu'à dimanche 10 avril, à 18 h.

Les garagistes locaux présentent les derniers modèles de leur marque respective, soit un choix de 80 voitures. Alors, si vous avez manqué le Salon de Ge-

nève ou si vous désirez revoir en détail la voiture de vos rêves, n'hésitez pas à venir flâner du côté des Lovières; vous saurez tout sur l'ABS, le 4X4, les multi-soupapes, l'airbag et on en passe...

Plusieurs voitures et voyages peuvent également être gagnés

Plusieurs voitures et voyages peuvent également être gagnés

sur le plan national, lors de l'expo des Lovières.

Le restaurant de la patinoire sera ouvert durant toute la manifestation. Quant aux enfants, d'agréables surprises leurs sont réservées. Assez de bonnes raisons donc pour faire un détour ce week-end au mini-salon de Tramelan.

Les exposants: Garage Alouette-Lerch & Cie; Garage Jean Dubail; Garage du Chalet; Garage Le Château S.A.; Banque Aulina S.A. (spt)

● Heures d'ouverture: samedi 9 avril de 10 h à 22 h. Dimanche: de 10 h 30 à 18 heures.

Canton de Berne: une œuvre pour l'Université

Artistes en concours

Le nouveau Centre informatique de l'Université de Berne devrait se voir orner d'une œuvre d'art. A cette fin, un concours public vient d'être lancé, ouvert à tous les artistes du canton.

Les bâtiments rénovés de l'ancien hôpital vétérinaire, sis le long de l'Engenhaldenstrasse, vont bientôt abriter le nouveau Centre informatique de l'Université de Berne.

Après la rénovation, on pense maintenant au traitement artistique des lieux, qui portera surtout sur les espaces extérieurs. A

relever que les quatre immeubles concernés, ainsi que la cour qu'ils enserrent, forment un ensemble architectural équilibré et convaincant, berceau idéal pour une œuvre d'art. La Direction des travaux publics a dès lors choisi d'organiser, en collaboration étroite avec la Commission cantonale pour l'art et l'architecture, un concours public pour lequel le canton a décidé de consacrer une somme budgétisée à 160.000 francs. Ce concours est ouvert à tous les artistes résidant dans le canton de Berne.

Les candidates et candidats devront faire parvenir un dossier, portant sur leurs réalisations antérieures, jusqu'au 9 mai prochain, à l'adresse suivante: Office des bâtiments du canton de Berne, Spécialiste «L'art dans le bâtiment», Reiterstrasse 11, 3011 Berne.

Les dossiers de candidatures ne devront pas excéder six pages, en format A4, de texte et d'illustrations. Ils seront conçus de manière à donner, à l'organisateur du concours, une idée des travaux effectués jusqu'ici par les candidats. (oid)

Walter Stürm

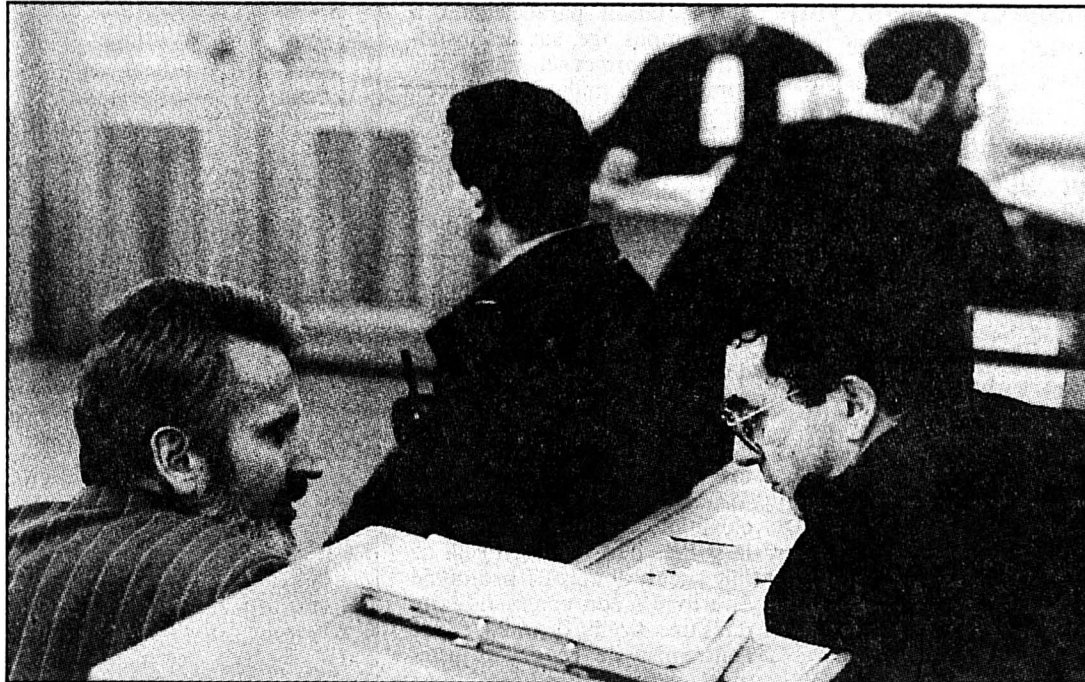
Recours en cassation rejeté

Le 30 novembre 1992, la Cour pénale du Tribunal cantonal jurassien condamnait Walter Stürm à 12 ans de réclusion, sous les préventions de brigandage, tentatives et vols par métier et en bande, dommages à la propriété. Le 4 décembre 1992, Stfm s'est pourvu en nullité contre cette condamnation.

Stürm avait commis notamment des brigandages à Boécourt (Banque Raiffeisen), Chiètres (Banque de l'Etat de Fribourg) Rotkreuz, Reiden (Banque cantonale de Lucerne), Rochefort (NE - agent de police renversé sur la route), La Roche et de nombreux vols de voitures en d'autres lieux, le plus souvent en compagnie de son complice Eduard Rietmann.

UN FAMEUX BUTIN

Ces délits ont rapporté plus de 2,5 millions, dont 2 millions en argent et une dizaine de voitures volées. Une part importante du butin a été récupérée dans un coffre bancaire à Genève, où les empreintes de Stürm ont été repérées. Contre cette condamnation à 12 ans de réclusion, Walter Stürm a déposé un pourvoi en nullité auprès de la Cour de cassation. La Cour extraordinaire constituée afin de l'examiner vient de rejeter le pourvoi en



Walter Stürm en novembre 1992

Nouvel échec, mais nouveau recours.

nullité de Stürm qui a dès lors déposé un recours de droit public auprès du Tribunal fédéral...

En plus de son pourvoi en nullité, Stürm avait en effet récusé quatre des cinq juges de la Cour pénale. Le Parlement jurassien, en séance de mars 1993, avait donc dû désigner une cour de cassation extraordinaire, présidée par Philippe Guélat et comprenant les juges Corinne Suter, Gérald Schaller, Bertrand Valley et Jean Moritz. Par jugement du 21 février dernier, cette

Cour extraordinaire a rejeté le pourvoi en nullité sur tous les points invoqués.

MANŒUVRES PROCÉDURIÈRES

En instruction et lors des débats, Stürm et son mandataire Me Olivier Steiner, de Bienne, ont multiplié les démarches et manœuvres procédurières. Ils agissent de même maintenant, afin de retarder l'entrée en vigueur de la condamnation à 12 ans de réclusion. Accusé par son complice Eduard Rietmann, Stürm a renoncé à parler en instruction

et devant la Cour et à mettre en doute ces accusations.

Dans son recours, il affirme qu'un juge jurassien aurait agi dans une procédure précédente et n'avait dès lors plus le droit de participer au jugement: objection rejetée, car non fondée. Stürm s'insurge contre la prétendue absence de débats devant la Cour extraordinaire de cassation: rejeté. Il prétend que l'impartialité et l'oralité des débats n'ont pas été respectées lors du jugement: rejeté. Il dénonce la mise en circulation de son dos-

sier parmi les juges avant les débats: rien ne s'y oppose.

La Cour relève que les compléments de preuves demandés par Stürm lui ont été accordés. Comme Stürm n'a ensuite pas participé aux débats, il est malvenu de se plaindre de leur tournure. Il n'a en particulier pas contesté les accusations de Rietmann que celui-ci n'a pas retirées.

Bref, en retournant sous toutes les coutures les requêtes de Stürm, la Cour de cassation ne parvient pas à admettre un seul grief qui soit justifié. Elle rejette donc en bloc toutes les exigences de Stürm et affirme que la Cour pénale était en mesure de se prononcer valablement sur la culpabilité du prévenu. Son pourvoi en nullité étant rejeté, il doit supporter les frais judiciaires, soit 1570 francs.

AU TOUR DU TRIBUNAL FÉDÉRAL

Il en faut plus pour que Walter Stürm renonce à sa tactique favorite. Il vient donc de saisir le Tribunal fédéral d'un recours de droit public, seule voie de contestation qui lui soit encore ouverte. Conscients d'avoir passé toute la procédure au peigne fin, les magistrats jurassiens attendent cependant dans la sérénité le jugement de Mon-Repos. Dans l'intervalle, il n'est pas exclu que la justice valaisanne se prononce à son tour sur d'autres préventions criminelles retenues contre Walter Stürm.

V. G.

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Denrées alimentaires Nouvelles normes

Adoptée par les Chambres fédérales, une nouvelle loi sur les denrées alimentaires est entrée en vigueur. Le Jura devra appliquer les nouvelles prescriptions qui concernent le lait, les produits laitiers, les œufs, la viande et ses dérivés, le vin et les spiritueux. Cette refonte se rapproche des normes européennes.

(mgo)

L'ATE se renforce Secrétaire politique demandé

La section jurassienne de l'Association Transports et Environnement (ATE) entend renforcer son efficacité et engager un secrétaire politique à cette fin. Il sera rétribué à raison de 2 heures par semaine et devra étudier les dossiers en vue de leur présentation au comité et assumer la correspondance courante. L'ATE a en outre acquis un abonnement général CFF supplémentaire, mis à disposition à la gare de Alle, ce qui porte à 14 le nombre de ces abonnements offerts dans le Jura, à raison de 20 francs par jour.

(vg)

Championnat d'orthographe

Jurassiens finalistes

Plusieurs Jurassiens participeront aux finales du Championnat romand d'orthographe mis sur pied par nos confrères Le Nouvelliste, La Liberté et L'Illustré. En junior, il s'agit d'Andrée Willemin, Boécourt et Marlyline Voirol, Bassecourt. En seniors, on trouve Michel Kohler, Delémont (un habitué), Anne Borruat, Bassecourt, Marguerite Graedel, Courfaivre et Marlyline Billieux, Delémont.

(vg)

Maurice Lacroix Visite de prestige

Descente de prestige à la fabrique d'horlogerie Maurice Lacroix à Saignelégier. L'ambassadeur extraordinaire de Russie à Berne, Andrej Stepanov, et sa délégation ont visité récemment la firme franc-montagnarde. Ils ont été orientés sur tous les secteurs de l'entreprise et ils ont pu se rendre compte du savoir-faire régional. L'ambassadeur a inscrit son nom au Livre d'or de Maurice Lacroix avant d'échanger des cadeaux souvenir. (mgo)

Banque Jurassienne d'Épargne

Des actionnaires satisfaits

L'assemblée des actionnaires de la Banque Jurassienne d'Épargne et de Crédit a lieu ce matin à l'École secondaire de Bassecourt. Elle entérinera le maintien d'un dividende inchangé de 12% - celui de la Banque Cantonale n'est que de 8% et il avait été supprimé l'an dernier - et prendra acte du maintien du bénéfice net aux alentours de 2 millions et du bénéfice brut au-delà de 5 millions, en recul de 10% par rapport au record de 5,58 millions enregistré en 1992.

On n'épilouera pas sur ce recul du bénéfice brut. Il découle d'une sage politique de prudence. En effet, tous les intérêts de prêts échus depuis trois mois et impayés à fin 1993 ont été dé-

duits du produit des intérêts, d'où une diminution de rendement de plus de 800.000 francs. Sans celui-ci, le bénéfice brut aurait été proche de 6 millions et le bénéfice net proche de 3 millions.

La BJEC a réalisé un intéressant profit de 2,5 millions sur titres, contre 1,85 en 1992. Alors que les taux d'intérêt sont en baisse et que le capital titres a passé de 18,7 à 21,6 millions, cette progression provient d'un bénéfice de cours réalisé sur des actions de banques suisses qui ont été vendues après la forte hausse connue en 1993. Un gain supérieur aurait pu être réalisé en conservant ces titres jusqu'en février dernier, mais chacun sait qu'il est difficile d'acheter au

plus bas et de vendre au plus haut...

Au bilan, le poste des immeubles passe de 2,3 à 3,8 millions, par la reprise de deux immeubles provenant de la faillite Masset-Steiner à Delémont. La BJEC ne court pas de risque dans ces deux cas, même si la possession de ces actifs n'est que temporaire. Son bilan présente d'ailleurs d'importantes réserves latentes au chapitre des immeubles.

UNE FEMME

La BJEC a enregistré en 1993 l'entrée d'une femme dans son conseil d'administration: Madame Madeleine Amgwerd, de Delémont. Deux éléments ressortent du bilan: la hausse des

prêts hypothécaires de 296 à 306 millions qui provient du financement de maisons familiales qui en représentent les 74%, avec une autre hausse de 1,2 mio des immeubles agricoles. Autre élément significatif du bilan: la progression des dépôts d'épargne de 204 à 240 millions, soit 18,3 les bons de caisse ne se contractant que de 81,4 à 77,2 millions. Enfin, le fonds de réserve de 15,6 millions est désormais le double du capital qui reste à 7,5 millions.

La BJEC présente donc un visage plein de santé et ses dirigeants font surtout preuve d'un souci de transparence qui devrait faire des envieux dans la branche bancaire.

V. G.

Une singulière école s'ouvre à Glovelier

Un «Tremplin» pour adultes

Le 19 avril prochain, c'est une école plutôt particulière qui va s'ouvrir à Glovelier. Cette école est en effet réservée aux adultes. Elle leur permettra de réactualiser leurs connaissances scolaires. Tarif: 250 francs pour 10 leçons. Une quarantaine d'enseignants jurassiens sont décidés à prêter main forte à cette aventure.

Guite Theurillat, issue des milieux syndicaux, et Pierre Ruch, architecte, sont partis d'un constat. Ils se sont aperçus qu'il n'existait rien dans le Jura pour permettre aux adultes de rafraîchir leurs connaissances scolaires. C'est vrai pour un chômeur en mal d'un emploi et carrossant un projet professionnel. C'est vrai pour une mère de famille qui décide de reprendre la vie active. C'est vrai pour un étranger qui maîtrise mal le

français, un apprenti en butte à des difficultés scolaires...

COUP DE POUCE

«Dans notre société, les moins qualifiés sont les premiers à être mis sur la touche. Il faut donc leur donner un coup de pouce vers la réinsertion» lance Guite Theurillat. L'expérience est née au Québec. Elle connaît un beau succès en France avec 30% des élèves-adultes réinsérés. Dans notre pays, Neuchâtel et ses ateliers de formation continue s'attachent à ce problème.

SIX BRANCHES

A Glovelier, l'école «Tremplin» annonce l'ouverture de trois ateliers. Ceux-ci regroupent entre 6 et 12 élèves. Prix des cours: 250 francs pour 10 leçons. L'assurance-chômage aide financièrement les sans-emploi qui s'y lan-

cent. Au menu, six branches au choix sont proposées: français, math, allemand, monde actuel, maîtrise du français, apprendre facilement. A un entretien préalable suivra un enseignement individualisé et souple. Plus de 40 enseignants jurassiens, certains sans travail actuellement, se sont dits prêts à prodiguer ces cours. Ils seront payés 45 francs l'heure.

Sûr que cette école va combler un vide dans le Jura en ouvrant des fenêtres à plus d'un aujourd'hui dans l'impasse.

Mgo

● Tout renseignement au sujet de cette école peut s'obtenir auprès de Guite Theurillat (066.22.97.96) ou de Pierre Ruch (066.51.12.77) ou en écrivant à Tremplin, rue de Chêtré 13 à Delémont.

Tribunal cantonal

Peine confirmée

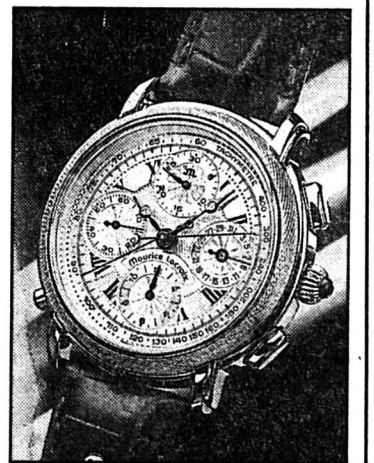
La Cour pénale du Tribunal cantonal a confirmé le jugement du Tribunal de Delémont condamnant un ressortissant italien de 43 ans à une peine de 12 mois d'emprisonnement sans sursis.

Ce jugement a été prononcé en juillet 1993, sous la prévention de vols, dommages à la propriété, infraction à la loi sur les stupéfiants et voies de fait. Le prévenu a fait appel, niant avoir commis des voies de fait et demandant une réduction de sa peine. La Cour a entendu deux aides hospitalières qui, le 1er janvier 1993, ont été agressées par le prévenu incarcéré dans une cellule de l'hôpital de Porrentruy. Celui-ci n'étant pas présent hier, la Cour n'a pu admettre ses dénégations et a donc maintenu la condamnation à 12 mois d'emprisonnement, moins 15 jours de prison préventive et mis tous les frais (6000 fr) à la charge du prévenu.

V. G.

Maurice Lacroix

Nouveau chronographe



A la veille de la Foire de Bâle, la firme Maurice Lacroix à Saignelégier produit un nouveau modèle, un chronographe très particulier. Ce modèle a été produit en série limitée (999 pièces).

Une fonction rattrapante est ajoutée au mouvement automatique. Les aiguilles du chronographe sont placées sur l'axe central avec celles des heures et des minutes: Un verre saphir au dos permet d'admirer le délicat mouvement décoré à la main avec vis bleutées. Un cadran en argent massif, une boîte en acier étanche jusqu'à 30 mètres, une lunette, poussoir et couronne en or jaune 18 carats, un décor en grain de riz et un cabochon en onyx complètent cette petite merveille. (mgo-photo sp)

Saignelégier

Dédicace

Député PCSI au Parlement jurassien, Vincent Wermeille, de Saignelégier, a recueilli ses notes de voyage dans un livre intitulé «Terre de paysan», qu'il dédicacera cet après-midi de 14 à 16 heures à la librairie de la Vouivre. (mgo)

CINÉMAS	
IL GRANDE COCOMERO (de F. Archibugi avec S. Castellito), 16 ans, tous les jours à 20 h 30. LES ENFANTS DU PARADIS (de M. Carné avec Arletty), 12 ans, samedi et dimanche à 16 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
GERONIMO (de W. Hill avec J. Patrick), 12 ans, tous les jours à 16 h 30, 18 h 45 et 21 h. MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 14 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
NEUF MOIS (de P. Bradoué avec Ph. Leroy-Beaulieu, C. Jacob, P. Bouchitey), 16 ans, tous les jours à 18 h 45 et 21, samedi et dimanche aussi à 16 h 15. LES ARISTOCHATS (de W. Disney), pour tous, tous les jours à 14 h 15.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
L'AFFAIRE PELICAN (de A. Pacula avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 15 h et 21 h. ENTRE CIEL ET TERRE (de O. Stone avec T. Lee Jones), 12 ans, tous les jours à 18 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
LES VESTIGES DU JOUR (de J. Ivory avec J. Fox), 12 ans, tous les jours à 16 h 30 et 21 h. WAYNE'S WORLD 2 (de S. Surjik avec K. Basinger), 12 ans, tous les jours à 14 h 30 et 19 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
TERRAIN MINÉ (de S. Seagal avec M. Caine), 16 ans, tous les jours à 20 h 45, samedi aussi à 23 h 15. LES ARISTOCHATS (de W. Disney), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 45.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
L'AFFAIRE PELICAN (de A.-J. Pakula avec J. Roberts), 12 ans, tous les jours à 17 h 30 et 20 h 15, samedi aussi à 23 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
SISTER ACT 2 (de B. Duke avec W. Goldberg), 12 ans, tous les jours à 15 h. COOL RUNNINGS (de J. Turteltaub), pour tous, tous les jours à 17 h 30 et 20 h 30, samedi aussi à 23 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LA MAISON AUX ESPRITS (de B. August avec M. Streep), 16 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 en V.O., 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
SMOKING (de A. Resnais avec S. Azéma), 16 ans, dimanche, mardi à 15 h; samedi, lundi à 20 h 30. NO SMOKING (de A. Resnais avec S. Azéma), 16 ans, samedi, lundi à 15 h; dimanche, mardi à 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
L'IMPASSE (de B. de Palma avec Al Pacino), 16 ans, tous les jours, à 18 h et 20 h 45. MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
AU NOM DU PÈRE (de J. Sheridan avec D. Day-Lewis), 14 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15.	REX ☎ (038) 25 55 55
LA LISTE DE SCHINDLER (de S. Spielberg avec L. Neeson), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
MADAME DOUBTFIRE (avec R. Williams), 12 ans, dimanche à 15 h. MISTER JONES (avec R. Gere), 12 ans, tous les jours à 20 h 30 dimanche aussi à 17 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
JAMBON JAMBON (de B. Luna avec P. Cruz), samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
PROFIL BAS (de C. Zidi avec P. Bruel), 16 ans, samedi à 21, dimanche à 17 h. THE SNAPPER (de S. Frears), 16 ans, samedi à 19 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
L'AFFAIRE PÉLICAN (de A. J. Pacula avec J. Roberts), samedi et dimanche à 20 h 30, dimanche aussi 16 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
THE SNAPPER (de S. Frears avec T. Kellergher), samedi à 20 h 45, dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
KIKA (de P. Almodovar avec V. Abril), 16 ans, samedi à 20 h 30, dimanche à 20 h.	LES BREULEUX LUX
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Hôtel-de-Ville, L.-Robert 7, samedi jusqu'à 19 h 30; dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17 PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, samedi jusqu'à 19 h, dimanche de 10 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de ces heures, ☎ 31 10 17. PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Wildhaber, rue de l'Orangerie, samedi jusqu'à 20 h, dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie Marti, Cernier, ☎ 53 21 72, en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24; médecin de service, Cabinet groupe, Fontainemelon, ☎ 53 49 53, du samedi à 8 h au lundi à 8 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Les Verrières, ☎ 66 16 46, du samedi à 16 h au lundi à 8 h. MÉDECIN DE SERVICE: Dr Ribolzi, Fleurier, ☎ 61 50 20/61 47 08, du samedi à 8 h au dimanche à 22 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Voirol, ☎ 41 20 72, samedi de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 19 h 30, dimanche et lundi de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: samedi, dimanche et lundi, 0-24 h, 4 turbines.	USINE DU CHÂTELOT

AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. LUNAPARK: Place du Gaz, tous les jours jusqu'au 17 avril. CONCERT: Gunshot, Bikini Test, samedi à 21 h. MARCHÉ AUX PUCES: Halle aux enchères, samedi de 10 à 17 h. THÉÂTRE: «Le théâtre de boulevard par simple pression du doigt», abc, samedi à 12 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
THÉÂTRE: «La fille sur la banquette arrière», par Comoedia, Théâtre de poche Comoedia, samedi à 20 h 30. CONCERT: Peeping Tom, La Grange, samedi à 20 h.	LE LOCLE
CONCERT: Fanfare de La Chaux-du-Milieu et le Chœur de la Vallée, Grande salle, samedi à 20 h 15.	LA CHAUX-DU-MILIEU
CONCERT: Club d'accordéonistes Victoria, Grande salle de l'Hôtel du Cerf, samedi à 20 h 15.	LES PONTS-DE-MARTEL
CONCERT: Sumbur and Tiere der Nacht, La Case à chocs, samedi à 21 h. BOURSE-EXPOSITION Minéraux et fossiles et exposition de bonsaï, Patinoires du Littoral, samedi de 10 à 18 h, dimanche de 10 à 17 h.	NEUCHÂTEL
CONCERT: Vudleer-Club de Neuchâtel, Laenderkapelle Baerbuëbe de Belprahon etc., Salle de Vigner, samedi à 20 h.	SAINT-BLAISE
CONCERT: L'Echo de la Frontière, salle des spectacles, samedi à 20 h.	LES VERRIÈRES
CONCERT: Union chorale de Couvet-Travers, salle des spectacles, samedi à 20 h 15.	COUVET
CONCERT: Chœur mixte l'Avenir, salle des spectacles, samedi à 20 h 15.	NOIRAIGUE
CONCERT: Les Neuf de Chœur, salle Fleurisia, samedi à 20 h 30.	FLEURIER
BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. «Généalogie, Héraldique, Histoire de nos familles», exposition jusqu'au 28 mai. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. Fermée jusqu'au 14.4; réouverture lundi 18.4.	LA CHAUX-DE-FONDS
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Expo, «Le livre illustré: Daniel de Coulon illustre sa région», jusqu'au 29 avril. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Exposition temporaire «Instants d'insectes». Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Expositions temporaires jusqu'au 10 avril, «Le billet de banque et son image: l'exemple suisse»; «Images pour la lutte contre le sida». Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé. «Notre franc: monnaies, symboles», jusqu'au 14 août.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. «L'artiste et le livre», collection Bergeon, jusqu'au 10 avril. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. «Enfance-Enfants», jusqu'au 22 mai. Fred Perrin, sculptures, jusqu'au 22 mai. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h. Jusqu'au 16 avril, Ph. Boillat, peinture. J.-C. MEIER. Veralli, peintures et sculptures du 11 au 16 avril. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DES ARBRES. Philippe Rufenacht, peinture, jusqu'au 30 avril. Tous les jours 10-17 h. UBS. Ouverture des guichets. Francine Montandon, huiles et aquarelles, jusqu'au 3 juin. VILLA TURQUE. Guido Bernasconi, jusqu'au 31 mai. SONIA WIRTH-GENZONI. De L'Éplattenier à Dessouslavy, jusqu'au 7 mai. Dimanche-vendredi, 14 h-18 h, samedi 14 h-16 h. DU PARC. P.-A. Digier, photographies. Lundi à vendredi jusqu'à 18 h, samedi 12 h. Jusqu'au 27 avril.	LA CHAUX-DE-FONDS
GRAND-CACHOT-DE-VENT. Luc Jéquier, dessins, aquarelles, gouaches. Mercredi à dimanche, 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 1er mai.	LA CHAUX-DU-MILIEU
RELAIS CULTUREL D'ERGUËL. Michel Wolfender, peinture, Ulla Wolfender, tissages, du 15 avril au 13 mai. ESPACE NOIR. Christine Wick, peinture, jusqu'au 30 avril.	SAINT-IMIER
DES AMIS DES ARTS. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DITESHEIM. Yuri Kuper, peinture et gravure, jusqu'au 9 avril. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. COÏ. Stella Challandes, peinture, mardi à samedi 15 h 30-18 h 30, jusqu'au 10 avril. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30. Jacques Bianchin, aquarelles, Marie-M. Dehon, peinture sur soie, jusqu'au 30 avril. PÉRISTYLE DE L'HÔTEL DE VILLE. Antonio Cornella, peinture, lundi à jeudi 9-19 h, vendredi 9-20 h, samedi 9-17 h, dimanche 14-18 h, jusqu'au 10 avril. MAISON DU PRUSSIEN. Elzingre, paysages au lavis et paysage politique, tous les jours, jusqu'au 1er mai. ÉCOLE CLUB MIGROS. Lundi à vendredi, 10-22 h. Catherine Aeschlimann, peinture, infographie, dessin, jusqu'au 15 mai. DU POMMIER. Dominique Corti, peinture, jusqu'au 30 avril.	NEUCHÂTEL
ARCANE Claude Jeannotat, peinture, mercredi à vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h, jusqu'au 30 avril.	PESEUX
2016. Artistes de la galerie, mercredi-dimanche 15-19 h.	HAUTERIVE
JONAS. André Bregnard, sculptures, Frédéric Wandelère, collages, mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 1er mai.	PETIT-CORTAILLOD
M.-L. MULLER. Artistes de la galerie, mercredi à dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRÈCHE
L'ENCLUME. Tonyl, sculptures, mercredi à lundi, 15 h à 18 h 30. Jusqu'au 10 avril.	BÔLE
DU CHÂTEAU. Lièvre, peinture. Mardi à dimanche, 10-21 h, jusqu'au 27 avril.	MÔTIERS
NOELLA. «Art au pluriel - Accent sur le bleu». Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h, jusqu'à fin mai.	LA NEUVEVILLE
DI MAILLART. Nicole Berger, technique mixte, jusqu'au 7 mai. Mercredi à vendredi 14-18 h, samedi 9 h 30-12 h et 14-18 h.	LE LANDERON

VIE POLITIQUE

Elections bernoises

Nous affirmer par les élections

Lors d'un récent sondage effectué auprès de tous les milieux de notre population, on a constaté que le chômage reste la principale préoccupation des citoyennes et des citoyens puisqu'il est placé au premier rang de leurs soucis par 89 pour cent d'entre eux. Suivent de près les problèmes liés à la drogue et aux demandeurs d'asile, puis la protection de l'environnement, essentielle chez les jeunes et la sauvegarde des assurances sociales si importantes pour celles et ceux qui ont des charges de famille ou qui sont confrontés à l'adversité.

A ces constatations générales, on doit ajouter que, dans nos trois districts du Jura bernois, chacun espère un encouragement accru à l'esprit d'entreprise et de créativité ayant permis de faire face aux difficultés nées de la crise économique. Enfin, il faut encore relever que la plupart des habitants de notre

région souhaitent que les décisions plébiscitaires de 1974 et 1975 ne soient plus bafouées, à Moutier particulièrement, exigent que les autorités cantonales et fédérales prennent de fermes mesures pour que cesse la politique agressive et annexionniste des organisations séparatistes. Cela afin que les relations entre notre canton de Berne et le nouveau canton soient normalisées et puissent s'établir dorénavant avec la volonté de respecter les choix décidés démocratiquement.

Tout ce qui précède est, depuis plusieurs années, reconnu de première importance par le Parti radical du Jura bernois. En effet, au cours des dernières législatures, ses parlementaires ont beaucoup œuvré de façon à résoudre au mieux les problèmes qui préoccupent à juste titre les uns et les autres. Les nombreuses et pertinentes interventions des députés Hubert Boillat

et Guillaume-Albert Houriet, comme l'activité du conseiller d'Etat Mario Annoni en témoignent. Mais les années à venir exigeront des représentants du Jura bernois au Grand Conseil comme au gouvernement cantonal toujours plus de travail, de lucidité, de courage et de fermeté. C'est à quoi s'engageant pleinement nos candidates et candidats.

Electrices, électeurs du Jura bernois pour votre avenir, pour l'avenir heureux de notre région, votez et faites voter les 15, 16 et 17 avril les listes radicales. Au gouvernement, élisez la candidate et les candidats de l'entente avec Mario Annoni. Au Grand Conseil, élisez les candidats radicaux qui tous méritent votre confiance.

Parti radical du district de Courtelary
Roland Stähli
Ancien conseiller national

Vivons le Jura bernois

Malgré les coups très durs qui ont frappé ses deux industries principales, l'horlogerie et la mécanique, malgré le dénigrement et les agressions nordistes dont il a été victime, le Jura bernois a su résister à l'adversité comme il l'a toujours fait au cours de son histoire. Avec confiance et dynamisme, il s'est mis au travail dans tous les domaines: il a rénové des écoles, aménagé des installations sportives, amélioré son réseau routier, modernisé ses hôpitaux, construit des homes, encouragé de nouvelles industries, développé la vie culturelle et veillé à la qualité de vie. Il l'a fait grâce aux efforts de tous ceux qui avaient choisi librement leur destin dans le cadre du canton

de Berne. Parmi celles et ceux qui ont beaucoup travaillé en vue de ménager un avenir heureux et prometteur dans ce Jura bernois des hautes vallées, qui va des rives du lac de Bière aux sommets tramelots et prévôtois, il faut citer les mandataires du Parti radical qui, dans nos communes comme au Parlement, ont souvent été des initiateurs et des constructeurs.

«Retrouvons nos manches pour l'économie régionale, des liaisons efficaces et le respect de la loi» proclament aujourd'hui les cinq candidates et candidats radicaux au Grand Conseil. On peut les croire et leur accorder pleine confiance.

Electrices, électeurs du district de Courtelary, pour le

Grand Conseil, déposez dans les urnes la liste No 3 du Parti radical du Jura bernois avec Guillaume-Albert Houriet, député, Courtelary; Mary-Louise Aeschlimann, secrétaire, Saint-Imier; Hélène Liechti, ménagère, Corgémont; Ronald Ermatinger, ingénieur, Tramelan et Michel Jacot-Descombes, économiste et maire, Orvin.

Pour le gouvernement cantonal, accordez vos suffrages à la liste d'entente UDC-Parti radical avec Mario Annoni, Hans Lauri, Peter Schmid, Peter Widmer et Elisabeth Zölch.

Et que vive notre Jura bernois!

Roland Stähli,
ancien conseiller national

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Délation ou légitime défense?

Non, je ne suis pas le Monsieur en bras de chemise, mais votre indignation me pousse à vous apprendre ce que vous ne devez pas savoir.

Il existe, vous aurez de la peine à me croire, des automobilistes, tout sexe confondu, qui, quand cela les arrange, ont tendance à confondre la zone bleue avec la zone rouge; (j'ai une bonne place, des autres j'en n'ai rien à f...) à confondre les sorties de garages, de cours et de ruelles avec des places de stationnement qui leur sont spécialement réservées; (il faut être débrouillard et puis j'en ai pour deux minutes) à confondre les parkings privés avec les parkings publics. (Quand on est assez bête pour payer 60 fr ou 70 fr

pour une place de parc...) Eh oui, Madame, cela existe.

D'autre part, vous soupçonnez le délateur de n'avoir pas, dans sa jeunesse, assisté à la leçon sur la délation, c'est peut-être vrai; mais vous, vous n'avez certainement jamais reçu de vos parents la leçon qui disait «tu n'as qu'à te défendre». Cette leçon avait deux mérites, celui de rendre la délation inutile et d'apprendre très jeune qu'il y a un risque à se mal conduire.

Bien sûr, cette leçon ne se donne plus guère depuis bien 40 ans, parce que maintenant il est interdit de se défendre, il faut s'adresser à des fonctionnaires payés pour cela. C'est ce que ce Monsieur a fait. Alors: délation ou légitime défense?

Ce qui me gêne dans cette histoire, c'est qu'il n'était apparemment pas impliqué personnellement. Il s'est, comme on dit, mêlé de ce qui ne le regardait pas.

Cependant, comme dans votre lettre vous comparez l'imcomparable en faisant un amalgame entre une amende d'ordre à 20 fr et l'affaire Touvier, je me permets de vous faire remarquer qu'il y a certainement beaucoup d'enfants battus qui auraient bien aimé qu'un Monsieur en bras de chemise se soit mêlé de ce qui ne le regardait pas.

Mais la délation, c'est si vilain n'est-ce pas...

André Droz
La Chaux-de-Fonds

La frustration n'est probablement plus ce qu'elle était...

Cette pensée m'est inspirée par le «Regard» de M. Mario Sessa du 17.3.1994 qui regrette que les pendulaires de l'Arc jurassien privilégient la voiture plutôt que les transports publics dans leurs déplacements. N'ont-ils pas plutôt recours au seul moyen de déplacement capable de les conduire rapidement chaque matin au travail sans attente ni transbordement de train à bus ou vice versa et qui leur permet une fois leur journée accomplie de faire encore rapidement quelques courses ou d'accomplir une heure de tennis ou de natation?

Les exemples peuvent se multiplier à l'infini. La voiture

leur aura permis de se déplacer de porte à porte et sans avoir eu à porter de bagages ou de commissions. Ces pendulaires regrettent peut-être de ne pouvoir lire durant leurs déplacements comme le vante la publicité qu'ils financent en faveur des trains. Question de choix. Question de libre choix également, fait de surcroît en toute bonne conscience.

Car, quoi qu'en disent les ayatollahs de la protection de l'environnement, même si le parc automobile augmente légèrement, les accidents et les émissions polluantes ne cessent de diminuer. C'est là qu'intervient

peut-être la frustration. Mais cette fois chez ceux pour qui tous les moyens semblent bons pour contraindre les gens à privilégier un moyen de transport plutôt qu'un autre et qui (feignent) d'ignorer que les transports publics circulent en grande partie grâce aux ponctions exercées sur les transports privés.

Pour terminer, je ne peux que conseiller à ceux qui craignent d'être frustrés de transports publics de faire la preuve par l'acte qu'ils ont une utilité. Et ceci tout simplement en laissant leur voiture au garage...

René Curty
La Chaux-de-Fonds

Diplômes 1993 décernés par l'EPFL

Promus ingénieur(e)s

Récemment, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) a décerné 353 diplômes d'ingénieurs, dont 43 à des femmes. Face aux jeunes diplômés, le président de l'EPFL, Jean-Claude Badoux, s'est voulu optimiste. La reprise se manifeste avec le printemps et le pays reprend confiance; les portes de l'avenir restent ouvertes aux jeunes ingénieurs!

La microtechnique est la section la plus fournie, avec 60 diplômés, puis viennent le génie civil, l'électricité, l'informatique et la physique.

Parmi les nouveaux diplômés se trouvent des Neuchâtelois, Jurassiens et Jurassiens bernois dont voici la liste.

LES DIPLÔMÉS

Ingénieurs civils (construction et aménagement): Grégoire Bouille, Neuchâtel. Christophe Ducommun, Neuchâtel. Olivier Erard, Delémont. Nathalie Henderson, Neuchâtel. Dominique Tendon, Courfaivre.
Ingénieurs civils (conception et analyse des constructions): Frédéric Blumenzweig, La Chaux-de-Fonds. François Prongué,

La Neuveville. Jean-Daniel Rotilio, Cressier.

Ingénieurs du génie rural (environnement): Sandrine Durler, La Heutte. Jérôme Kuebler, Hauterive. Nicolas Maurer, Fontaines. Martine Voutaz, Le Locle.

Ingénieurs du génie rural (mensuration): Christophe Emery, Corcelles.

Ingénieurs mécaniciens (ingénierie mécanique et productique): Alexis Louvet, La Chaux-de-Fonds.

Ingénieurs en microtechnique (produit intégré): Nicolas Panchaud, Couvet.

Ingénieurs en microtechnique (techniques de production): Roland Antonopoulos, Neuchâtel.
Ingénieurs électriciens (énergie et machines): Michel Girardin, Bascourt.

Ingénieurs électriciens (communications): Olivier Theurillat, Bienne.

Ingénieurs physiciens: Armand Hirt, Neuchâtel. Luc Rueggsegger, La Chaux-de-Fonds. Alexandre Terrier, Porrentruy. Didier Wermeille, Cressier. Aïcha Wyser, Vaumarcus.

Ingénieurs informaticiens (logiciel d'application): Christian

Burri, Grandval. Gilles Reubi, Le Col-des-Roches.

Ingénieurs informaticiens (informatique de base): Christian Juillet, Cortaillod.

Ingénieurs informaticiens (informatique technique): Daniel Balmer, Saint-Blaise. Eric Bretscher, Neuchâtel. René-Pierre Sauser, Cornaux.

Ingénieurs en science des matériaux: Gianfranco Falchini, Neuchâtel. Jean-Christophe Sanroma, La Chaux-de-Fonds.

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissances

Clerc Jérémy, fils de Clerc Nicolas Georges et de Clerc, née Ducommun Fabienne. - Stauffer Eloïna, fille de Stauffer Cédric Alain et de Stauffer, née Othenin-Girard Sonia.

Promesses de mariage

Ballester Vladimir et Schneider Anouk Yvette. - Hoebeke Philippe Serge et Kaussler Suzanne. - Ryser Steve et Srihaklang Kularb.

Décès

Ferrari François André, 1948, époux de Ferrari née Maagliano, Rosalinda. - Von Almen Charles Alfred, 1905, époux de von Almen née von Buren, Yvonne Louisa.

Les Brenets

(février)

Naissance

Ernst Grégoire, fils de Ernst Pierre-André et de Ernst, née Nadler Catherine Danièle.

Mariage

Fiorellino Yves et Kohler Marie Thérèse.

Décès

Droxler Nelly Emma, 1916. - Robert-Nicoud Jean Fritz, 1909.

DÉCÈS

Neuchâtel

Mlle Suzanne Lebet, 1924
M. Pierre Todeschini, 1935
Mme Marie-Louise Bourdiloud, 1915
M. André Morand, 1920

Areuse

M. Francis Monnard, 1926

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Dégâts

Jeudi à 21 h 10, M. P. K., de la ville, circulait rue du Midi en direction nord. A l'intersection avec l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert, son auto heurta celle de M. C. A. T., du Locle, qui circulait avenue Léopold-Robert d'ouest en est. Dégâts.

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.

Fax: Rédaction 039 - 210 360.

Tirage contrôlé (REMP)
29.418.

Régie des annonces:
Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum.
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Daniel Schouwey, Benoît Couchepin, Ivan Radja.

Monde et Suisse: Daniel Droz.
A Berne: François Nussbaum.
Economie et canton de Neuchâtel: Mario Sessa.
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat.

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.

Littoral: Claudio Personeni, Anouk Ortlieb, Annette Thorens.

Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.

Val-de-Ruz: Simone Ecklin.

Canton du Jura: Michel Gogniat.

Jura bernois: Dominique Egger.

Sports: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cervino, Gérard Stgmüller.

Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck.

Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley.

Dessinateurs: Elzingre, Tony.



S'est endormie paisiblement dans la paix du Seigneur, le vendredi 8 avril 1994 à l'âge de 76 ans

Madame Yvonne MONNET-BONVIN

Font part de leur peine:

Son époux:

René Monnet, à Martigny;

Ses enfants:

Roby Monnet, à La Chaux-de-Fonds;

Micheline Monnet, à Lausanne;

Chantal Balet-Monnet et son ami Jean-Yves, au Bouveret;

Ses petites-filles:

Kathia Monnet et son ami Laurent, à La Chaux-de-Fonds;

Natacha Balet, au Bouveret;

Sa sœur:

Lina et Louis Ducrot-Bonvin, à Saxon et famille;

Ses belles-sœurs, beaux-frères, neveux, nièces, cousins et cousines,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le lundi 11 avril 1994 à 10 heures.

Notre chère épouse et maman repose à la crypte St-Michel à Martigny-Bourg où sa famille sera présente aujourd'hui samedi 9 avril 1994 de 19 h à 20 heures.

Prière de ne pas faire de visite à domicile.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La Première

6.00 Journal du matin. 6.15 A fleur de temps. 7.35 Tourisme week-end. 8.10 Revue de la presse romande. 8.33 La chronique du samedi. 9.10 La tête ailleurs: A boire et à manger. 11.05 Le kiosque à musique. En direct de l'Auditorium Stravinski, Montreux. 12.30 Journal de midi. 12.40 Et pourtant... elle tourne. 13.00 La tête ailleurs (suite): Graffiti. 14.05 Dimension Top 40. 15.30 Bédéboules. 16.05 Videogames. 17.05 Sous réserve. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.25 Revue de presse à 4. 18.35 La tête ailleurs (suite): Sport-Première. Championnat de Suisse de football, ligue A. 19.05 Foot fute. Jeu. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Le petit bal de la Première. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.05 Ballades. Musique classique populaire. 7.05 Bloc-note illustré... en musique. 8.10 Chemins de terre. 9.10 Musique populaire. 9.30 Philosophie au quotidien. 10.05 Art choral. 11.05 Musique. 12.05 Correspondances. 12.35 Classiques. 14.05 Le temps retrouvé. Ferenc Fricsay à la tête de l'Orchestre de la Suisse Romande (4/fin), le Quatuor Tatrai en concert (4/6) et Pierre Fournier. 15.45 L'invitation au voyage. 17.05 Espaces imaginaires. Théâtre-passion: Henri Ronse. 18.30 Chant libre. 19.05 Paraboles. 20.05 A l'Opéra. Concert de Gala en faveur du Gran Teatro del Liceu à Barcelone. Orchestre du Gran Teatro del Liceu à Barcelone. 23.30 Correo español. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 7.20 Zeitungsglosse. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.13 Sport. 8.30 Trend-Das Wirtschaftsmagazin. 9.00 Memo. 9.05 Wetterfrosch. 9.10 Gratulationen. 9.50 Denk an mich. 10.00 Musig-Lade. CD-Neuheiten. 11.30 Samstaggrundschau. 12.00 Samstag mittag. 12.15 Radiotip. 12.20 Mitteilungen. 12.30 Mittagsjournal. 12.45 Zweierleier. 14.00 Plaza. 15.00 Schweizer musizieren. Neu-Aufnahmen mit den Rekrutenspielen der Deutschschweiz (2). 16.00 Unser Volksmusikporträt. 17.00 Welle-1 mit Sport. 18.03 Regionaljournale. 18.25 Programmhinweise/Mitteilungen. 18.30 Abendjournal. 19.10 Sport. 19.30 Zwischenhalt. Unterwegs zum Sonntag mit Gedanken, Musik und den Glocken der röm.-kath. Kirche Bischofszell/IG. 20.00 Schnabelweid: Landläbe '94 (4/8). Hörspielreihe. 20.30 A la carte. Berichte von der Fussballmeisterschaft. 22.15 A kick of jazz. 23.00 Bernhard-Apéro. 0.00 Nachtclub.

RTN

5.59 La matinale. 7.00 Le journal. 7.20 Anniversaires. 7.30 Flash-Infos. 8.00 Le journal. 8.15 Sélection TV. 8.20 Petites annonces. 8.30 Flash-Infos. 8.35 Revue de presse. 9.00 Flash-Infos. 9.03 Scènes de Vie. 9.10 Les Naissances. 10.00 Flash-Infos. 11.00 Sur un plateau. 11.33 PMU. 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine des sports et Tennis Club. 13.00 Scènes de Vie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-Infos. 17.00 Flash-Infos. 17.03 Sport et musique. 18.00 Le journal du soir. 22.30 Juke Box. (jusqu'à 8.00).

Fréquence Jura

6.00 Infos FJ. 6.08 Objectif 9. 6.20 Jeu du mot mystérieux. 6.30 Infos FJ. 6.37 Ephéméride. 6.45 Odyssée du rire. 6.50 Infos plus. 7.00 Infos FJ. 7.15 Les étoiles. 7.30 Infos FJ. 7.37 Revue de presse. 7.45 Jeu Va savoir. 8.00 Infos FJ. 8.15 Majuscules. 8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zappeur. 9.00 Infos FJ. 9.15 Le mot de la semaine. 10.00 Infos FJ. 10.05 Le joker. 11.00 Infos FJ. 11.05 Le joker. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.50 Le zappeur. 13.00 Jukebox. 18.00 Info FJ. 18.17 Top français. 18.22 Jura soir. Météo. 18.30 Carnet de deuil. 18.32 Rappel des titres. Les clés du succès. 20.30 Les ensoleillés. 23.05 Infos FJ. 0.00 Le bal du samedi soir. Trafic de nuit.

Radio Jura bernois

RSR 1. 8.20 C'est demain dimanche (magazine religieux). 8.50 Caféine. 9.00 RSR 1 journal. 9.30 RJB-Info bulletin. 10.00 Pour les petits. 10.30 Les Dédicaces. 11.00 Sport-hebdo. 12.00 RJB-Info. Titres, journal de midi. 12.30 RSR 1 midi Première. 13.00 Activités villageoises. 13.30 La Bonn'Occase. 14.00 Cocktail populaire. 15.00 Sunset Boulevard. 16.00 Musique + Sport. 17.45 Activités villageoises. 18.00 RSR 1 journal. 18.20 RJB Week-end + Sport (suite). 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

8.00 Capitaine Fox!
TSI - Chaîne suisse italienne
 9.00 - 11.00 Cours de langues Français et anglais
 9.00 Smash
 Pastagums
 9.30 Les misérables
 9.45 Sharky et George
 10.10 Trois jours pour gagner
 10.35 Top Express
 11.00 La solitude du renard polaire
 11.50 La fête dans la maison Princesse Michelle
 12.15 Football
 En attendant le Mondial (5/15)
 12.45 TJ-midi
 13.05 TV à la carte
 Faites votre programme en votant au 022/320 64 11.
 Séries, musique, cinéma
 13.05 Miami Vice

TSI ou SPLUS - Chaîne sportive
 15.15 - 18.00 Coupe de Suisse de basket ball.
 a) Finale dames, Bellinzona - Baden.
 b) Finale messieurs, Bellinzona - Vevey.
 En direct de Fribourg

17.05 Magellan
 Dans les ondes de la Première
 Encyclopaedia Galactica: Jupiter
 17.35 Planète nature
 Né pour être libre
 18.25 Pique-notes
 Le cœur mixte de Chesières
 19.05 Loterie suisse à numéros
 19.10 Arrêt buffet
 Souper aux chandelles
 19.25 Bulletin d'enneigement
 19.30 TJ-soir
 20.00 Météo
 20.05 Le fond de la corbeille

20.30 James Bond: Permis de tuer
 Film de Guy Hamilton (GB 1974)
 Avec Roger Moore, Christopher Lee
 James Bond est le témoin de mariage de son collègue et ami Félix Leither. Juste avant la cérémonie, Franz Sanchez, un très gros trafiquant de drogue est arrêté, mais celui-ci s'évade...

22.40 TJ-nuit
 22.50 Fans de sport
 23.50 La film de minuit
 Aux portes de l'au-delà (From Beyon)
 Film de Stuart Gordon (USA 1986)
 D'après H.P. Lovecraft
 Avec Jeffrey Combs, Barbara Crampton
 1.10 Le fond de la corbeille (R)
 1.30 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Archimède (4/R)
 18.00 Megamix (R)
 19.00 Diplomatie
 Programme humoristique de la diplomatie norvégienne
 19.25 Le dessous des cartes
 19.30 Histoire parallèle
 20.30 Journal
 20.40 Grand format:
 En votre âme et mauvaise conscience
 Documentaire

21.55 La passion de Deborah Miles
 Téléfilm américain de Robert Spera (1992)
 Avec Susan Cash, Blake Gibbons

23.30 Snark (26)
 0.00 Jazz
 Branford Marsalis

TF1 France 1

6.00 Méaventures
 6.30 Club mini Zig Zag
 7.20 Club mini
 8.30 Télé shopping
 9.00 Club Dorothée vacances
 9.35 Le Jacky show maximusic
 10.00 Club Dorothée (suite)
 10.25 Télévitrine
 10.43 Météo
 10.45 Ça me dit... et vous?
 11.48 Météo
 11.50 La roue de la fortune
 12.20 Le juste prix
 12.50 A vrai dire
 12.55 Météo
 12.58 Trafic infos
 13.00 Le journal
 13.15 Reportages
 Des cigares et des hommes
 13.45 Millionnaire
 14.10 Ciné gags
 14.15 La Une est à vous
 14.20 Agence tous risques
 15.05 La Une est à vous (suite)
 17.30 Ciné gags
 17.35 30 millions d'amis
 18.05 Les Roucasseries
 18.35 Vidéo gag
 19.05 Beverly Hills
 Présumé innocent
 20.00 Le journal
 20.30 Résultats du Tiercé - Quarté+ - Quinté+
 La minute hippique
 20.35 Météo
 20.38 Trafic infos
 20.45 Dix ans que ça dure!
 Variétés
 22.30 Hollywood Night:
 Enquête à fleur de peau
 Film TV de Bob Misiorowsk
 Avec Michael Paré, Barbara Carrera
 0.15 Formule foot
 0.45 TF1 nuit/Météo
 0.55 Les rendez-vous de l'entreprise
 1.10 TF1 nuit
 1.15 Histoires naturelles
 Insolites
 2.05 TF1 nuit
 2.15 Les aventures du jeune Patrick Pacard (1/6)
 3.05 TF1 nuit
 3.15 L'aventure des plantes
 Le troisième règne
 3.40 TF1 nuit
 3.50 Histoires naturelles
 Irois-nous pêcher dans le delta du Saloum?
 4.20 TF1 uit
 4.25 Méaventures
 4.50 Musique
 5.05 Histoires naturelles
 Gabon, l'eau et la forêt

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 International Motorsport. 10.00 Moto: GP Magazine. 10.30 Courses de camions: Championnat d'Europe. 11.00 Aventure: Le Raid Tundra. 12.00 Top Rank Boxing. 13.00 Football: Coupe d'Afrique des Nations, demi-finales. 14.00 En direct: Football. Championnat de France de D2. Beauvais - Rennes. 16.30 Tennis: Tournoi de Barcelone (ATP). Demi-finales messieurs. 18.30 Tennis: L'Open du Japon. Demi-finales. 19.00 Formule Indy. 19.30 Championnat d'Allemagne de voitures de tourisme. Zolder. 20.00 Lutte: Championnats d'Europe, Rome. 22.00 Rallye Raid: Prologue, Tunisie. 22.30 Live: Pro Boxe. Championnat WBO des poids mouches, Johannesburg. Baby Jake Matlala (Afrique du Sud) - Francis Ampolo (GB). 0.30 Tennis: L'Open du Japon.

RAI Italie 1

13.30 Telegiornale. 13.55 Tg 1 - Tre minuti di... 14.00 Almanacco. 14.45 Sabato sport. All'interno: Pallacanestro: Campionato italiano. 16.20 Ostia: Lotta libera. Campionato europeo. 17.00 Infrighi internazionali. 18.00 Tg 1 - Rinascita di Michelangelo. 18.10 Estrazione del Lotto. 19.30 Parola e vita: Il Vangelo della domenica. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Tutti a casa. Spettacolo. Con Pippo Baudo. 23.00 Tg 1. 23.05 Speciale Tg 1. 0.15 Tg 1 Notte - Che tempo fa. 0.15 Appuntamento al cinema. 0.20 L'arcidiavolo.

RTP Portugal

15.00 Notícias. 15.05 A grande aventura (último episódio). 15.55 Nuno da câmara pereira. Musical. 17.20 Palavra puxa palavra. 18.05 RTP 5. Magazine. 19.00 Danças vivas. 19.30 Marco Paulo Convida. Estreia. 20.00 TV2 Desporto. Transmissão do jogo de futebol Estrela da Amadora - Porto (previsão). 21.45 Journal de sábado. 22.45 De Lisboa com amor. 22.50 Parabens. 0.20 Notícias e fecho.

France 2

6.00 Cousteau (R)
 7.00 Les matins de Saturnin
 8.00 Hanna Barbera
 Dingue Dong
 9.05 Sur les pistes avec Pierrette Bres
 9.10 Grands galops
 9.30 Samedi aventure
 Les royaumes de l'ours russe (4/6)
 La façade arctique
 10.30 Le magazine de l'emploi
 11.25 La revue de presse de Michèle Cotta
 12.20 Ces années-là
 12.50 Météo/Journal
 13.25 Géopolis
 14.15 Animalia
 15.15 Tiercé en direct de Vincennes
 15.30 Cyclisme
 Paris-Roubaix
 16.15 Football
 Bastia - Sedan
 18.20 Histoires fantastiques
 L'encyclopédie vivante
 18.50 Frou-Frou
 Invité: Jean-Marie Bigard
 19.50 Tirage du Loto
 19.59 Journal
 20.35 Journal des courses/Météo
 20.45 Tirage du Loto
 20.50 Que le meilleur gagne
 22.40 Autant en emporte le temps
 23.50 Journal/Météo
 0.10 La 25e heure
 1.05 Buxillon de culture (R)
 2.10 Revue de presse
 3.00 Sur les pistes
 3.05 Grands galops
 3.25 Cordées canines
 3.55 24 heures d'info
 4.10 Opéra sauvage
 5.05 Frou-Frou

LA GARANTIE D'UN BON CAFÉ

LA SEMEUSE
 LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE
 Torréfié à 1000m d'altitude. Tél. 039.26.44.88

vous présente les programmes radio-tv

M 6

6.50 Boulevard des clips
 8.10 M6 kid
 10.00 M6 boutique
 10.35 Multitop
 12.00 Les années coup de cœur
 Des mastodontes et des hommes
 12.15 Ma sorcière bien-aimée
 La belle-mère de l'année
 13.00 Les rues de San Francisco
 13.55 Le magicien
 15.00 Berlin anti-gang
 16.10 Thunderbirds
 Les sentinelles de l'air
 Chapeau melon et bottes de cuir
 Meurtres à épisodes
 16.40 Le Saint
 18.45 Les enquêtes de capital
 19.15 Turbo
 19.54 6 minutes/Météo
 20.00 Classe mannequin
 20.35 Stars et couronnes
 20.45 La nuit tombe sur Manhattan
 0.15 Soko, brigade des stupés
 1.05 6 minutes
 3.25 Fax'o
 3.50 Culture pub
 4.15 Chine impériale
 5.10 Fréquentstar
 6.05 Culture rock

tve Espagne

13.00 Area deportiva. 15.00 Telediario. 15.30 Los primeros. 17.00 Con letra mayúscula. 18.00 Euronews ecológico. 18.30 Tal cual. Talk-show. 20.30 Las chicas de hoy en día. Telecomedia. 21.00 Telediario. 21.30 Informe semanal. 22.30 Noches de gala. Programa-espectáculo. 23.30 Euronews fin de semana. 0.00 Noticias.

France 3

7.30 L'heure du golf
 8.00 Espace entreprises
 9.00 Terres francophones
 9.30 Magazine olympique
 10.00 Rencontres à XV
 Magazine du rugby
 10.30 Mascarines
 11.00 Le jardin des bêtes
 12.00 Le 12/13
 12.05 Le programme de votre région
 12.30 Editions régionales
 12.45 Edition nationale
 13.00 Samedi chez vous
 14.00 La croisière s'amuse
 14.50 Samedi chez vous (suite)
 17.35 Montagne
 Le grand rush
 18.20 Expression directe: UDF
 18.25 Questions pour un champion
 18.50 Un livre, un jour
 19.00 Le 19/20
 19.09 Editions régionales
 19.31 Le 19/20 (suite)
 20.05 Tout le sport
 20.20 Yacapa

20.50 Séparément votre
 Réalisation: Michel Boisrond
 Avec Sabine Haudepin, Fanny Cottencçon

22.20 Soir 3
 22.50 Jamais sans mon livre
 Magazine littéraire
 23.45 Musique sans frontière
 Les ballades de Sidney
 Invité: Alain Dister
 0.35 Continentales club

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.30 Infothek: Französisch-Sprachkurs (19). 9.30 Vis-à-vis. 10.00 Der Club. 11.25 Sehen statt hören. 11.55 Menchen Technik Wissenschaft. 12.35 QUER. 13.00 Tagesschau. 13.05 Rundschau. 13.50 Tellexpress. 14.15 Kassensturz. 14.45 Arena. 15.45 Vor 25 Jahren. 16.00 Infothek: "arbeitslos" (1). 16.30 Heilende Wasser - Quellen der Gesundheit. Bad Ragaz und Bad Sereus. 17.00 Zebra Magazin. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Zebra: "Soulet out". 18.45 Ziehung des Schweizer Zahlenlotos. 18.50 Wäled Si. 01/61 22 33. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 19.55 Wort zum Sonntag. 20.00 mitenand. 20.10 Benissimo. Lotterieshow mit Beni Thurnheer. 22.05 Tagesschau. 22.15 Sport aktuell. 23.05 Alpträume und Nachtmä(h)rchen: Hölle ohne Helden. 0.35 Nachtbulletin/Meteo. 0.45 Siesta. Amerik. Spielfilm (1986).

Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 8.55 Textvision. 9.00 Lingua Channel. France-lesioni 6 e 7. 10.00 Inglese - lezioni 6 e 7. 11.00 Textvision. 11.05 I segreti del mondo animale. 11.35 Telesettimane. 12.05 Cartoni a mezzogiorno. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 Sassi grossi. 14.00 Natura amica. 14.30 Perry Mason. 15.20 Raccontando il mondo. 15.35 L'altra metà del cielo. Film commedia die Franco Rossi (1977). 17.15 Tutto circo: Cirque soleil. 18.15 Il Vangelo di domani. 19.30 Scacciacapensieri. 19.00 TG flash. Estrazione del Lotto svizzero a numeri. 19.05 Paese che vai. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Un piedipiatti a Beverly Hills. Film poliziesco di Martin Brest (USA 1984). 22.15 TG sera/Meteo. 22.35 Dopo partita. 23.20 Sabato allo stadio. 23.45 Cinemanotte: Hotel New Hampshire. Film commedia di Tony Richardson (USA 1984).

SPLUS

6.00 Euronews (d/e). 7.30 Schweiz Vision. 10.30 Eine schrecklich nette Familie. 10.50 Cinema Plus: Love Streams. Amerik. Spielfilm (1984). 14.00 TextVision S Plus (d/f/i/e). 15.00 Euronews (d/e). 15.15 Basketball: Schweizer-Cup-Finals. Direkt aus Freiburg. 2. Halbzeit. 18.30 Taxi. Tiny Toon Adventures. 19.00 Kaleidoskop. Freiraum - Leben in Europa. 19.30 Im Reich der wilden Tiere. 20.00 Tagesschau. 20.20 Météo. 20.25 Cinema Plus: Flashback. Amerik. Spielfilm (1990). 22.10 Fax/Nachrichten/Meteo. 22.20 Cinema Plus: Die Bestie der Wildnis. Amerik. Spielfilm (1953).

Allemagne 1

13.00 Tagesschau. 13.05 Europamagazin. 13.30 Tödliche Strahlen. 14.00 Darf der das? 14.45 Extra light. 15.30 Weltreisen: Verloren im Atlantik - Die Kapverdischen Inseln. 16.00 Tagesschau. 16.05 Disney Club. 17.30 Sportschau. 18.02 Heute abend im Ersten. 18.03 Tagesschau-Telegramm. 18.05 ARD-Wetter-schau. 18.10 Mich laust der Affe. Tierquiz mit Christoph Deumling. 18.40 Golden Girls. 19.05 Tagesschau-Telegramm. 19.10 Sportschau. 19.50 Ziehung der Lottozahlen. 20.00 Tagesschau. 20.15 Geld oder Liebe. 21.55 Tagesthemen. 22.15 Das Wort zum Sonntag. 22.20 Mörderischer Vorsprung. Amerik. Spielfilm (1988). 0.05 Tagesschau. 0.08 Stunden der Angst. Engl. Spielfilm (1989). 1.45 Tagesschau.

ZDF Allemagne 2

13.00 Tagesschau. 13.05 Diese Woche. 13.25 Freddy, Tiere, Sensationen. Deutscher Spielfilm (1964). 15.00 Reiselust. 15.30 Lukas + Sohn. 16.15 Klassentreffen. 16.58 Anders fernsehen 3sat. 17.00 Heute. 17.05 Länderspiegel. 17.50 Moment mal. 18.00 Die fliegenden Ärzte. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Die Stadtindianer. 20.15 Geld macht nicht glücklich. Fernsehjournal. 21.50 Heute-Journal. 22.05 Das aktuelle Sport-Studio. 23.25 Mord nach Mass. Engl. Spielfilm (1971). 1.00 Heute. 1.05 Ausser Atem. Franz. Spielfilm (1959).

Südwest Allemagne 3

13.00 Vektoren und Matrizen (6). 13.30 Werkstoffbelastungen (3). 14.00 Na und?! Aufgeputscht und abgefahren - Süchtig nach Highlife? 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Sport 3 extra. 17.00 Telejournal. Freizeit- und Reisemagazin. 17.50 Fröhlicher Alltag. 18.50 Beim Wort genommen. 19.20 Landesschau - unterwegs. Gustav Mesmers langer Traum von der Freiheit. 19.50 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Auf den Spuren von Adam und Eva (1). 21.00 Menschen und Strassen. Vogenskammtasse-Route des Crêtes. 21.55 Südwest aktuell. 21.50 Satire-Schnitzel. 22.00 Man hat Recht, Widerspruch zu leisten. Politische Biografie von André Waksman. 23.30 Buddha und Ökologie. Raumerzählungen des Architekten Kisho Kurokawa. 0.30 Schlussnachrichten.

La Première

6.00 Le journal du dimanche. 6.20 Salut l'accordéoniste (1). 6.37 Campagne. 6.48 Histoires naturelles. 7.20 Salut l'accordéoniste (2). 7.38 Le bonjour de Monsieur Jardinier. 7.54 Pronostics PMU. 8.22 Monsieur Vétérinaire: courrier et sujet du jour. 8.32 Monsieur Vétérinaire: téléphones des auditeurs. 9.10 La tête ailleurs: Brunch. En direct du Ciné Qua Non à Lausanne. Cinéma. 10.05 Chroniques. 11.05 Média. 12.05 Première pression. 12.30 Journal de midi. 12.40 Tribune de Première. 13.00 La tête ailleurs (suite): Les mémoires de ma valise. 14.05 Classe touristique. 15.05 Vos désirs font désordre! Les meilleurs moments. 16.05 Je "haine" les dimanches. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 19.05 La tête ailleurs (suite): Ami-amis. 20.05 Un jour comme aujourd'hui. 21.05 L'agenda des aînés. 21.30 Ombres et lumières de l'économie Suisse. 22.05 Tribune de Première. 22.30 Journal de nuit. 23.05 Et pourtant... elle tourne. 23.30 La tête ailleurs (suite): Première pression. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.05 Initiales. Le concert spirituel. 7.15 Des mots pour penser. 7.30 La recension. 7.40 Mémento culturel. 8.30 Source. 9.10 Fribourg: Messe. 10.05 Môtier-en-Vully: Culte. 11.05 L'éternel présent. 12.05 Espace musique. 13.00 Concerts d'ici. En différé de Genève: Ensemble Ludwig Senfl. 15.00 Le son des choses. Le philosophe Theodor Adorno ou la pensée critique révélatrice de l'œuvre d'art. 17.05 L'heure musicale. En direct du Temple de Chêne-Pâquier/VD: Jeffrey Segal, trompette; Yves Rechsteiner, orgue. 19.05 Ethnomusique. 20.05 Boulevard du théâtre. Une soirée en Provence. 22.10 En attendant la nuit. Jacée, un été de Anne-Lise Grobety. Nouvelles et petites histoires de Corinna Bille. 22.30 Commémoration du 400e anniversaire de la mort de Giovanni Pierluigi da Palestrina. Concert Euroradio. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen. 6.05 Volkstümliche Musik. 6.40 Ein Wort aus der Bibel. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Ein Wort aus der Bibel. 8.00 Morgenjournal. 8.10 Sport. 8.30 Kinderclub. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.40 Texte zum Sonntag. 10.00 Persönlich. Martin Heule im Gespräch mit Gästen. 11.00 Volksmusik grenzenlos. 11.30 International. 12.00 Musikpavillon. Volksmusik. 12.15 Radiotip. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Sportstudio. 12.50 Populäre Klassik. 14.00 Zähne, Zähne, nichts als Zähne! (W). Einblicke in einen grübelnden Beruf. 15.00 Arena. Sport und Musik. 18.00 Welle-1. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Programmhinweise/Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Sport vom Sonntag. 18.45 Looping-Die DRS1 Jugendsendung. 20.00 Doppelpunkt: Sozialpsychiatrie. 21.30 Bumerang. Meinungen und Reaktionen zur Sendung: Doppelpunkt: Das leere Grab. 22.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RTN

8.00 Le journal + sports. 8.15 Radio réveil. 9.00 Le journal + sports. 9.15 Jazz Cocktail. 11.00 L'Odysée du rire. 11.33 PMU. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Juke Box. 17.00 Flash-infos. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports dimanche. 18.30 Eglises-actualités. 19.00 Sports Dimanche (suite). 19.30 Nostra Realta. 20.00 Cant'Italia. 21.00 A voz de Portugal. 23.00 Viva la vida. 23.20 Juke Box.

Fréquence Jura

6.30 Infos FJ. 6.37 Ephéméride. 6.50 Infos plus. 7.00 Infos FJ. 7.05 Juke-box. 8.00 Infos FJ. 8.05 Clé de sol. 9.00 Infos FJ. 9.05 Dimanche dédiées. 10.00 Infos FJ. 10.05 Les dédiées. 11.00 Infos FJ. 11.05 Laissez chanter le français. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.45 Page sportive. 12.50 Histoire de mon pays (rediffusion). 13.00 Juke-box. 18.00 Info FJ. 18.17 Juke-box. 18.22 Jura soir. 18.32 Rappel des titres. Stars à l'affiche. 19.30 Journal des sports. 20.30 Canal rock. Trafic de nuit.

Radio Jura bernois

HSH 1. 13.00 Bon dimanche. 13.15 Gospel story. 13.45 Rubrique-à-brac. 14.30 Microphage (chanson française). 16.00 RJB-Week-end. 18.00 Re-lais RSR 1.

Suisse romande

7.30 Les Fruittis
Plumes magiques
8.00 Capitaine Fox!
9.10 Mission top secret
Les aigles de l'Est
9.35 Alf
Bien malin qui pourra le dire
10.00 Soleure:
Messe
Commentaire français:
Jean-Claude Huot
10.45 Sur le parvis
Pour l'ouverture du Synode africain
11.05 Vive le cinéma!
11.20 Stars et couronnes

11.30
Table ouverte
Les nouveaux couples revendiquent
(français/allemand)
Claude Torracinta ouvre le débat.

12.45 TJ-midi
TSI - Chaîne suisse italienne
13.00 - 13.30 et 15.45 - 17.45
Cyclisme: Paris-Roubaix
En direct de Roubaix

13.05 Pas de problème!
13.55 Odysées
Le désert des déserts

DRS ou Splus - Chaîne sportive
14.00 - 16.15 Hockey sur glace
Championnat du monde groupe B
Suisse - Roumanie
En direct de Copenhague

14.45 Pour l'amour du risque
Un objet de collection
15.30 Chapeau melon et bottes de cuir
Caméras meurtrières

TSI - Chaîne suisse italienne
15.45 - 17.45 Cyclisme

16.20 La fête dans la maison
Lancer franc
16.40 Alerte à Malibu (fin)
17.25 Melrose Place
Toute la vérité
18.10 Racines
Magazine d'avril
18.25 Fans de sport
19.30 TJ-soir
20.00 Météo
20.10 Double 6
Dis-moi à quoi tu joues et je te dirai qui tu es!
21.05 Perry Mason
Cercueil de verre
22.40 Viva
La Suisse du "routard": voyager léger
23.25 TJ-nuit
Top chrono
Résumé des événements sportifs du week-end
23.40 Dream on
La petite sœur a grandi
Avec Brian Benben, Jeff Joseph
(Version originale sous-titrée français)
0.05 Table ouverte (R)
1.20 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Cognacq-Jay (R)
Téléfilm français (1993)
de Laurent Heynemann
18.30 Jazz
Branford Marsalis (R)
19.00 Slapstick
Grandeur et décadence
19.30 La nouvelle génération des architectes américains
Journal
20.30 Soirée thématique:
Broadway, le spectacle continue
20.45 On Broadway
Documentaire
21.35 All that jazz
"Que le spectacle commence"
Film américain de Bob Fosse (1979)
Avec Roy Scheider, Jessica Lange
23.35 It just happened
Documentaire (1988)

TF1 France 1

6.00 Passions
6.30 Club mini Zig Zag
7.10 Club Dorothée vacances
8.00 Le Disney Club
10.25 Auto moto
Safari Rallye
Super Tourisme à Nogaro.
Prologue du rallye de Tunisie.
L'actualité de la Formule 1
11.03 Météo
11.05 Téléfoot
33e journée du Championnat de D1
11.55 Millionnaire
12.18 Météo
12.20 Le juste prix
12.50 A vrai dire
12.55 Météo
13.00 Le journal
13.20 Hooker
14.15 Arabesque
15.10 Le rebelle
15.55 Starsky et Hutch
16.55 Disney parade
18.00 Des millions de copains
Alerte à Malibu
19.00 7 sur 7
Magazine de la semaine
Invité: Basile Boli de l'Olympic de Marseille
20.00 Le journal
20.30 Résultats du Tiércé - Quarté+ - Quinté+
La minute hippique
20.35 Météo

20.45
Ciné dimanche:
Le grand bleu
Film de Luc Besson
Avec Jean-Marc Barr, Jean Reno et Rosanna Arquette

23.40 Les douzes salopards
Danko et les siens
Film américain de Kevin Connor
Avec Ben Murphy, John Slattery
1.25 TF1 nuit/Météo

1.30
Concert
Dvorák: Stabat Mater
Opus 58

3.00 TF1 nuit
3.10 Les aventures du jeune Patrick Pacard (2/6)
3.00 TF1 nuit
4.05 L'aventures des plantes
La guerre ou la paix
4.35 TF1 nuit
4.40 Histoires naturelles
Vivre et pêcher à la Réunion
5.15 Musique
5.30 Histoires naturelles

EUROSPORT Eurosport

8.00 En direct: Motocyclisme. Championnat du monde. GP de Malaisie, 125 cc, 500 cc, 250 cc. 9.15 GP de Malaisie (R). 10.30 Tennis: L'Open du Japon (ATP), finale. 12.00 Marathon, Berlin. 13.00 En direct: Cyclisme. Paris-Roubaix. 17.00 Tennis: L'Open du Japon (ATP), finale (R). 18.00 En direct: Football. Coupe d'Afrique des Nations, finale. 20.00 Tennis: Tournoi de Barcelone (ATP). Finale messieurs. 22.30 En direct: Formule Indy. 0.30 Tennis: L'Open du Japon (ATP) (R).

RAI Italie 1

13.30 Telegiornale. 14.00 Toto TV Radiocorriere. 14.15 Domenica in. 18.00 Tg 1. 19.10 Domenica in. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Si, ti voglio bene. 23.25 Tg 1. 23.30 D.S. Tempi supplementari. 0.05 Tg 1 Notte - Che tempo fa.

RTP Portugal

15.00 Missa Dominical. 15.45 Notícias. 15.50 Regioes. 16.40 Piano Bar. 17.40 Claxon. 18.10 TV 7. 19.00 Made in Portugal. 19.30 Isto é Magia. 20.00 TV 2 desporto. Transmissao do jogo de futebol Salgueiros - Benfica (previsao). 21.45 Jornal de domingo. 22.15 Estádio. 23.00 Fecho.

France 2

6.00 Animalia (R)
6.50 Dessin animé
7.00 Les matins de Saturnin
8.45 Emissions religieuses
Connaître l'Islam
9.15 La source de vie
10.00 Présence protestante
10.30 Le jour du Seigneur
11.00 Messe
11.50 Midi moins sept
12.30 L'heure de vérité
Invité: Jean-François Deniau
12.50 Météo
12.55 Rapports du Loto
13.00 Journal/Météo
13.15 Point route
13.20 Dimanche Martin
Le monde est à vous
14.55 L'équipée du Poney Express
15.45 L'école des fans avec les Vagabonds
16.35 Ainsi font, font, font...
17.15 Sports
18.00 Football
Finale de la Coupe d'Afrique des Nations
19.59 Journal
20.40 Journal des courses/Météo
20.50 Le grand film du dimanche:
James Bond: Permis de tuer
Film de Guy Hamilton
Avec Timothy Dalton, Carey Lowell,
23.10 Taratata
Invité: Michel Jonasz
0.50 Le journal de la nuit/Météo
1.10 Le cercle de minuit
2.20 L'heure de vérité
3.40 Dessin animé
3.45 24 heures d'info
4.00 Dessin animé
4.10 Taratata (R)

M 6

8.05 Mes années clip
Emission musicale
8.25 Prenez mon nom, ma femme et mon héritage
Téléfilm américain de Richard Heffron
Avec Gene Barry, Lloyd Bridges
10.00 Ciné 6
10.30 E=M6
Magazine
11.00 Turbo
Magazine de l'automobile
11.40 Les années coup de cœur
La nuit ou Winnie...
12.05 Ma sorcière bien-aimée
Un vrai conte de fée (1)
12.45 Les rues de San Francisco
Comme un poisson dans l'eau
13.40 Compte à rebours (6)
14.35 Culture rock
15.10 Fréquentar
16.10 Chapeau melon et bottes de cuir
La dynamo vivante
17.10 Amicalement vôtre:
Triple chance
Téléfilm anglais
Avec Roger Moore, Tony Curtis
18.55 Raven
La page sanglante
19.54 6 minutes/Météo
Rallye optic 2000 Tunisie
20.00 Classe mannequin
Monsieur Mode
20.35 Sport 6
20.45 Zone interdite
Magazine spécial
22.35 Culture pub

23.05
Frisson
Téléfilm italien de Bruno Gaburro
Avec Dalila Di Lazaro, Gérard Manzetti

0.35 6 minutes
Rallye optic 2000 Tunisie
0.45 Métal express
1.10 Sport 6
1.20 Boulevard des clips
2.30 E=M6
Magazine
2.55 Salzburg, festival et contrepoint
3.50 Nature et civilisation
Documentaire
4.45 Les enquêtes de capital
5.10 Fax'o
5.35 Culture rock
6.00 Boulevard des clips

France 3

7.15 Jeunesse
9.55 C'est pas sorcier
10.20 Expression directe CFDT
10.30 D'un soleil à l'autre
Spécial Pyrénées
11.00 Mascariens
12.00 Le 12/13
12.05 Le programme de votre région
12.45 Edition nationale
13.05 Sport dimanche
Paris-Roubaix: coupe du monde
15.05 Tiércé à Auteuil
17.50 Un commissaire à Rome
Abus de confiance (1)
19.00 Le 19/20
19.09 Editions régionales
19.31 Le 19/20 (suite)
20.05 Yacapa
20.50 Derrick
Si Dieu était une femme
21.50 Planète chaude
Glières, les feux de la nuit
22.50 Soir 3
23.20 Le divan
Invité: Nicolas Seydoux

23.45
Cinéma de minuit:
La perle noire
Film américain de Richard Thorpe (1953)
Avec Robert Taylor, Stewart Granger (photo)



TV 5 Europe

6.00 Autovision (R)
6.20 Bon week-end (R)
6.50 Dossiers justice
7.15 Corps accord
Yoga
7.30 Flash Canal Infos
7.35 Méthode Victor
8.00 Météo/Flash Canal Infos
8.05 Journal télévisé canadien
8.30 Météo/Flash Canal Infos
8.35 Les Babibouchettes
9.00 Envoyé spécial (R)
10.30 Planète musique
12.00 Flash Canal Infos
12.05 Référence
12.40 Météo
12.45 Journal télévisé suisse
13.05 L'école des fans
13.50 Le jardin des bêtes
Magazine animalier
14.50 Faut pas rêver (R)
15.45 Correspondance (R)
16.00 Infos
16.15 Le monde est à vous
17.40 Autovision
18.00 Bon week-end
18.30 Journal TV5/Météo
19.00 Trente millions d'amis
19.30 Journal télévisé belge
20.00 7 sur 7
21.00 Journal télévisé français

21.35
Le mariage du siècle
Film français de Philippe Galland (1985)
Avec Anémone, Thierry Lhermitte

23.15 Taratata
0.45 Le soir sur la 3/Météo
1.30 Divan
1.45 L'heure de vérité
2.45 Table ouverte
3.30 Envoyé spécial (R)
5.00 L'œil écoute
New York (1/2/R)

tve Espagne

13.00 Area deportiva. 15.00 Telediario. 15.30 Alatal. 16.00 En Andalucía. 16.30 Al hilo de la vida. 17.30 Valor y coraje. 19.30 Desde Galicia para el mundo. 21.00 Telediario. 21.30 Corazón, corazón. 22.30 Línea 900. 23.00 Días de cine. 23.30 Area deportiva. 0.00 Noticias.

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 9.00 Wuff! Das Abenteuer Leben (1/20). 10.00 Solothurn: Römi-kath. Gottesdienst. (deutsch/ital.). 10.45 Glauben - Glaubenszweifel? (11.00 Die Matinee: Die Rache der toten Indianer. In memoriam John Cage. 12.30 Das Sonntagsgespräch. 13.00 Tagesschau. 13.05 Sport aktuell. 13.50 CinéClip. 14.05 Ein Leben in Leidenschaft - Vincent van Gogh. Amerik. Spielfilm (1956). 16.00 Entdecken+Erleben: Kamtschatka - Eine Reise ins Unbekannte. 16.50 Sport. 17.20 Istorgias da buna not/Gutenacht-Geschichte. 17.30 La Rumantscha. Contrasts. 17.55 Tagesschau. 18.00 Lipstick. 18.30 Sportpanorama. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Cocktail. Amerik. Spielfilm (1988). 21.50 Tagesschau/Sport. 22.10 Next. Die Kulturereignisse der Woche. 22.45 Grosse Tänzerinnen des Jahrhunderts: Margot Fonteyn. Filmporträt. 0.15 Das Sonntagsgespräch. 0.45 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 8.00 Per i bambini. 8.25 Muzzy. 8.30 Peripiccioli. 9.00 Volpe, tasso e compagnia. 9.30 Giro d'orizzonte. 10.00 Svizra rumantscha. 10.45 Musica + Musica. 11.20 Mantova. Documentario. 12.00 Motor show. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 Ciclismo: Parigi-Roubaix. Cronaca diretta. 13.30 Collezione Korda: Sposatevi ragazzi. Film commedia di Alexander Korda (GB 1933). 14.45 La grande pioglia. Documentario naturalistico. 15.45 Ciclismo: Parigi-Roubaix. Cronaca diretta. 17.15 Tutto è possibile. Documentario sportivo. 17.45 Natura amica. 18.15 La parola del Signore. 18.25 La domenica sportiva. 19.00 TG flash. 19.05 Minuti di recupero. 19.15 Controluce. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Dagli Appennini alle Ande (1). Sceneggiato in tre puntate (I 1989). 22.10 Passato, Presente... Possibile. La memoria del sangue. 23.00 TG sera/Sportsera/Météo. 23.30 Musica + Musica. Europamusical. 0.20 Textvision.

SPLUS

6.00 Euronews (d/e). 7.30 Schweiz Vision. 10.30 Euronews (d/e). 12.00 Cinema Plus: Flashback. Amerik. Spielfilm (1990). 13.55 Eishockey-WM: Gruppe B. Direkt aus Kopenhagen. Schweiz - Rumänien. 18.00 Kaleidoskop: Alby's Supersafari. 18.50 Format NZZ. 19.20 Swiss Made. 19.25 Horizonte: Alice. 20.00 Tagesschau. 20.20 Météo. 20.25 Performance. Musicalmente: The Barney Kessel Trio. 21.10 Fax/Météo. 21.20 Reprise. Das Dokument: Die grossen Spione (Schluss). 21.40 Montparnasse revisité: Kunst und Künstler nach der Jahrhundertwende (8/W/10). 22.25 ca. City Polis Spezial. Keine Hoffnung für Afrika? Diskussion mit Karlheinz Böhm.

ARD Allemagne 1

15.00 Tagesschau. 15.05 Nachtschwester Ingeborg. Deutscher Spielfilm (1958). 16.40 Musikladen Extra. 17.00 ARD-Ratgeber: Recht. 17.30 Gott und die Welt: Scheidung vor dem Altar? 18.00 Tagesschau. 18.05 Einblick. 18.10 Sportschau. 18.40 Lindenstrasse. 19.09 Die Goldene 1. 19.10 Weltspiegel. 19.50 Sportschau-Telegramm. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Polizeiruf 110. 21.39 Tagesthemen-Telegramm. 21.40 Kulturreport. 22.10 Tagesthemen. 22.25 ZAK. Wochendurchblick. 22.55 Ende der Unschuld (1/2). Fernsehfilm. 0.30 Tagesschau. 0.40 ...denn sie wissen nicht, was sie tun. Amerik. Spielfilm (1955).

ZDF Allemagne 2

15.00 Treffpunkt Natur. 15.30 Mach mit/Aktion Sorgenkind aktuell/Prämienziehung Der grosse Preis der Aktion Sorgenkind. 15.35 Heute. 15.40 ZDF Sport extra. 17.00 Heute. 18.15 ML - Mona Lisa. Geld allein macht nicht glücklich. 18.57 Guten Abend. 19.00 Heute. 19.10 Bonn direkt. 19.30 Wunderbare Welt (3). 20.15 Günter Pfitzmann: Berliner Weisse mit Schuss. 21.00 In dieser Stadt daheim. 22.40 Bilder, die Geschichte machen. 22.50 Heute. 23.00 Sport am Sonntag. 23.10 Franz Peter Schubert. 0.30 Heute. 0.35 Die Lady von Shanghai. Amerik. Spielfilm (1947).

SÜDWEST Allemagne 3

15.00 La Paix - Frieden. Geistliche Chormusik. 15.25 Der musikalische Salon. 15.55 Das Beste aus der Hobbythek. 16.09 Heute abend in Südwest 3. 16.10 Eisenbahnromantik. 16.40 Fängt ja gut an. 17.10 Geschichte Südafrikas (2). 17.55 Die sechs Siebeng'scheiten. 18.25 Country-Express (4). 19.09 Heute abend in Südwest 3. 19.10 Treffpunkt. Reutlinger Mundartwochen. 19.35 Familie Heinz Becker. 20.00 Tagesschau. 20.15 Spurensuche in Värmland. 21.00 Wissenschaftsreport: Sonde (6). 21.45 Sport im Dritten. 22.40 Südwest aktuell. 22.45 Wortwechsel. 23.30 Geschichte Südafrikas (2). 0.15 Schlussnachrichten.

Entretien de haut niveau avec Daniel Cohn-Bendit

1968 / 1994: mêmes combats?

C'est un certain Daniel Cohn-Bendit, binationnel allemand et français, une des forces dynamiques de la jeunesse dès février 1968, qui déclarait: «Nous sommes tous des juifs allemands», formule virulente indiquant bien le rejet de toute forme de racisme.

Par
Freddy LANDRY

Il était récemment l'hôte des «Voix du temps» (TSR/30 mars 1994), Jacques Pilet s'étant déplacé à Francfort pour le rencontrer. L'interdit de séjour de 1968, en France, est maintenant adjoint au maire de Francfort, chargé de mission pluri-culturelle auprès des immigrés - 30% de la population dans cette ville. Peut-être poursuit-il autrement le même combat, pour un peu plus de justice, au moins.

Pilet eut raison de ne pas revenir sur 1968 et de s'en tenir à 1994, quand Cohn-Bendit s'apprête à être candidat aux élections européennes. Dans son travail difficile, il se veut à la fois médiateur et partisan. Il refuse la notion de seuil de tolérance, affirmant qu'à Francfort, il n'y a pas de racisme de groupe, seulement des problèmes, pas toujours faciles à régler quand la crise conduit à des réflexes de peur, que la loi confond les droits d'asile et d'immigration, que parfois les grands partis populistes s'alignent sur l'extrême droite raciste pour récupérer des voix. Il est même étonnant de l'entendre se féliciter de la fermeté de l'OTAN annonçant une intervention armée de l'aviation en Bosnie, qui ouvrit des négociations prometteuses. Mais

parler alors d'étonnement, c'est en revenir à 1968...

ERREUR D'AIGUILLAGE

Cohn-Bendit, c'est en effet une voix de cette fin de siècle. En France, maintenant, les jeunes des générations suivantes crient leur désespoir, à cause de ces diplômes tant vantés, promis comme un progrès, qui ne débouchent plus sur un travail honorable. «Pas de futur» viennent-ils de crier au gouvernement, en y ajoutant d'autres slogans comme «Balladur-ordure» qui fait certainement allusion à l'ancien «CRS-SS» qui était d'un même tonneau provocateur et injuste!

Pour France 2, Michel Field, excellent animateur, avait réuni sur son plateau quatre cents personnes (lundi 28 mars 1994), dont quelques aînés, tonton David qui chante actuellement à l'Olympia, le réalisateur d'«Hexagone», le Dr Fun qui risque de se faire interdire une émission de radio, Bernard Tapie qui eut le mérite de retomber sur ses pattes comme d'habitude en s'excusant auprès des jeunes du monde dans lequel ils ne sont plus accueillis. Il s'est alors produit ce soir-là un petit miracle, le ministre Madelin quelque peu malmené avouant: «A vous écouter depuis une heure, je crois qu'on aurait mieux fait de ne pas faire le C.I.P!» C'est bien la première fois qu'un détenteur de pouvoir reconnaît en public et en direct, devant probablement des millions de téléspectateurs, que peut-être il y avait eu erreur d'aiguillage...

Chose frappante, tant dans cette soirée qui souvent donna l'impression d'un mouvement aussi imposant qu'en 1968, hier pour déplorer l'absence du père, aujourd'hui pour le désespoir du «pas de futur» (anglicisme pour pas d'avenir!) il y eut de nombreuses interventions de jeunes



Daniel Cohn-Bendit en 1968

Aujourd'hui, il demeure à l'avant-garde de la réflexion sur notre société (RTSR-a)

femmes, comme dans la presse écrite. C'est nouveau: celles qui ont encore si rarement la parole en France commencent à la prendre.

INFORMATION
TÉLÉ-GUIDÉE

En cours de soirée, certains jeunes refusèrent que l'on établisse une différence entre les gentils étudiants qui revendiqueraient pacifiquement en descendant en masse dans la rue et les casseurs venus d'ailleurs, en «professionnels». Les journaux télévisés de France 2 ont montré des cortèges, pas seulement à Paris, mais aussi des vitrines cassées, des voitures brûlées. Ceux de TF1, comme le relevait

plus proche de la réalité que celui de TF1, pour avoir une vision juste d'un événement. Dans le seul choix des séquences, il y a prise de position, vision de la société, non pas telle qu'elle est, mais bien telle qu'on voudrait qu'elle soit. La simplification douteuse est le propre de l'actualité télévisée qui obéit aux règles du spot publicitaire ou du clip promotionnel. Lycéens et étudiants d'un côté, casseurs-chômeurs de l'autre?

Un texte de l'Agence France Presse met assez bien les choses au point. La réalité est bien plus complexe. Après les émeutes parisiennes à la fin de la manifestation du jeudi 31 mars à Paris, près de trois cents jeunes ont été interpellés par la police. Pour autant que ces interpellés forment un échantillon valable des manifestants ayant glissé dans une violence destructrice, voici leur répartition: en grande majorité, ils (elles) ont vingt ans. Les lycéens et étudiants sont 56%, les sans-emploi 24%. Ceux qui venaient de banlieue ne représentent que 19%, alors que les étrangers ne sont que 11% - pas tellement plus que dans l'ensemble de la population. Cette information qui vaut bien les choix des responsables de journaux télévisés, montre bien que les «casseurs» ne sont pas seulement des externes parmi les manifestants pacifistes, ragueurs dans leurs slogans, souvent pleins d'humour dans leur joie de fêter leur victoire.

Le mal est profond. Il ne se résout pas par l'exclusion des «Méchants» extraits du camp des «Bons» passablement chahuteurs, qui auraient été débordés. Et puis, il faut porter à l'actif de la télévision de service public, France 2, d'avoir ouvert lundi 28 mars, une vraie confrontation entre des jeunes et des représentants de la société organisée.

RICOCHET...

SUR AMOUROUX!

On ne le sait que trop! Les mauvaises habitudes reviennent toujours au galop. C'est un peu l'impression que nous donne la nouvelle grille matinale du «Cinq à neuf» inaugurée au début de janvier par la Radio romande. Ayant démarré sur les chapeaux de roues durant les premières semaines, la nouvelle formule a gentiment repris son rythme de sénateur.

Ne soyons pas injuste. Nous n'irons pas jusqu'à boudier notre plaisir, car il faut reconnaître que la structure est bonne et claire. On retrouve sans peine ses rendez-vous: journaux, entretiens, météo, services pratiques, revue de presse qui devient aussi plus incisive et pertinente, à l'image de celle de France Inter (8 h 30) qui demeure un modèle du genre. Toutefois, on aimerait parfois un tri plus sélectif des invités du matin. Ainsi, le nouveau directeur de l'Office de la police fédérale s'est révélé d'une parfaite amabilité, mais n'avait malheureusement strictement rien à dire. Au contraire, hier on aurait écouté longtemps encore le journaliste Eric Laurent nous parler de son nouveau livre.

Nous avouons que le jeu «Ricochet» nous reste en travers de la gorge, car son intérêt ne réside pas à faire découvrir de vrais talents de la chanson, mais à assouvir la passion du jeu des auditeurs (billets gratuits de la Loterie romande).

Alors nous ne saurions trop vous recommander de zapper sur France Inter à 7 h 44, l'émission de Henri Amouroux, le grand historien de l'Occupation et de la Libération de la France. Il conte au jour le jour l'année 1944. En une minute, il parvient à nous émouvoir par des événements quotidiens qui n'en sont pas moins tragiques et bouleversants.

Ainsi hier vendredi, il a évoqué cette petite fille de Lisieux qui avait écrit une lettre à Dieu, pour lui demander de faire revenir ses parents déportés. Sa foi enfantine était infinie, mais elle ne savait pas que son papa et sa maman (si bons) avaient déjà été exécutés dans un camp de la mort. D'où notre émotion et notre révolte, parce que les hommes n'ont pu empêcher la barbarie. Une barbarie qu'il convient de continuer de combattre partout. Au nom de cette petite fille de Lisieux... B.I.N.

Mains basses du marchand d'illusions sur la politique

L'électeur-téléspectateur

Les Italiens en ont assez des politiciens aux mains sales poursuivis par les juges. Mais la petite histoire ne dit pas si ces Italiens qui ont voté pour Berlusconi et ses alliés sont aussi ceux qui ont fait du travail au noir un secteur économique parallèle, très florissant, dont personne n'aura parlé, c'est bien regrettable.

Peut-être y a-t-il là des centaines de milliers d'emplois qui existent sans rien coûter en actes de solidarité fiscale ou sociale à ceux qui les occupent ou qui en profitent.

Il se pourrait que les Italiennes et les Italiens aient voté non pas pour Berlusconi et ses alliés mais plutôt contre tous les autres de l'ancien régime corrompu. On peut comprendre ce rejet. Reste à demander quel prix il faudra payer...

SLOGANS SIMPLISTES

La simplicité des slogans populistes de Berlusconi, le coup de balai, la résurgence d'un anti-communisme pour le moins primaire - Occhetto a tout de même du social-démocrate en lui - ont passé la rampe, non pas par la qualité de l'argumentation, mais dans l'indéniable puissance du matraquage des chaînes privées italiennes, celles donc de Berlusconi. On peut du reste lever son chapeau devant une organisation qui savait vendre des variétés, les produits d'une chaîne de magasins de leur propriétaire et qui aura imposé Berlusconi au sourire de carnassier. L'électeur, dont on croyait jusqu'ici qu'il accomplissait en votant un acte de réflexion, a réagi par l'émotion sans discernement. Berlusconi et son entourage ont su les prendre

pour ce qu'ils pensaient qu'ils étaient, des téléspectateurs «gouvernés» par les méthodes qui forment les succès audimatiques. Une bonne moitié des votants ont été transformés, même pas contre leur gré, en téléspectateurs disposant d'un bulletin de vote. Victoire de la démagogie? Victoire d'une forme «moderne» de gouvernement où l'émotion remplace la raison?

Tout est-il réglé? Entre Berlusconi, peut-être futur président du Conseil, ses alliés de la «Lega» séparatiste du Nord et des néo-fascistes centralisateurs du Centre et du Sud, il y aura quelques petits problèmes à régler. Gianfranco Fini sera-t-il ministre, lui qui vient de déclarer haut et fort. «Mussolini a été le plus grand homme d'Etat du siècle»? De grandes et belles surprises attendent les téléspectateurs italiens...

Distinguer le vrai du faux!

Poissons d'avril

On s'amuse un peu partout dans les médias à diffuser le 1er avril de fausses nouvelles en leur donnant un accent de vérité. La TSR s'y est livrée, en annonçant la parution d'un décret urgent du Conseil fédéral interdisant de faire du feu pour les grillades dans la nature. Un gril dégagerait autant de CO₂ que six voitures roulant à soixante à l'heure durant une heure! Et les autorités communales pourraient accorder certaines déro-

gations lors d'anniversaires par exemple. Le fil était blanc...

Le même soir, le fil n'était plus blanc du tout. Une centrale atomique partiellement désaffectée, celle de Cadarache dans les Bouches-du-Rhône, explose, faisant un mort et quelques blessés. Un croquis montre que le cœur du réacteur hors-service n'est pas touché. L'information est plausible. Mais voici le guignol de service, son directeur

sauf erreur, qui déclare: «Il n'y a pas de radioactivité, donc il n'y a pas de danger de radioactivité». Avais-je mal entendu cette phrase pourtant notée immédiatement, tellement elle ressemblait à un poisson d'avril.

Les journaux confirmèrent le lendemain cet accident survenu dans la centrale de Cadarache. La bonne conscience des nucléaires valait bien, par la petite phrase, un poisson d'avril...

CONCOURS

Soirée music-hall

Le music-hall est, de nos jours, quelque peu tombé en désuétude au profit du récital. Est-ce à dire que ce soit une formule dépassée, qui n'a plus sa raison d'être?



Cuche...

Nullement. Et même tout au contraire. Ce genre de spectacle est particulièrement attractif déjà par le fait de sa diversité, de son dynamisme. Chaque artiste au programme a la possibilité de présenter le meilleur de sa production, sans obligation de «tirer à la ligne» et le spectateur attiré par l'une ou l'autre «tête d'affiche» fera des découvertes à coup sûr intéressantes et de qualité.

L'an passé la formule music-hall avait «fait un malheur», bourrant le théâtre de La Chaux-de-Fonds. A tel point que pour la deuxième édition, deux soirées ont été prévues par les initiateurs.

Gagnez des places

Pour chacune de ces deux soirées, «L'Impartial» offre dix places à ses lecteurs tirés au sort parmi ceux qui auront répondu exactement à la question suivante: Quel auteur-poète dont on a célébré l'an passé les 80 ans a merveilleusement chanté qu'il «aime le music-hall»?

Envoyez vos réponses sur carte postale avant mardi 12 avril à minuit à L'Impartial, Service de promotion, 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds.

● Spectacles vendredi 15 et samedi 16 avril, 20 h 30, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds.

UN PROGRAMME À RIRE

A l'affiche de ces soirées exceptionnelles, trois numéros dont le point commun est l'humour.

Thierry Romanens après vous avoir demandé «ce que vous foutiez dans sa salle de bain», présentera un large aperçu de son humour parfois saugrenu, entre la folie et l'amour, mais non exempt de poésie.

Rabetaud et Desmons ont conquis un large public avec leur répertoire consacré à Gilles. Ils offriront une autre facette de leurs talents sous le titre «Chants dessus-dessous», un récital de chansons comiques.

Cuche et Barbezat, il n'est nul besoin de les présenter au public de notre région, assuré qu'il est d'aller de surprises en étonnements à chacune de leurs apparitions. Et surtout de ne pas s'ennuyer, c'est le moins que l'on puisse dire! (dn)



...et Barbezat (sp)

OUVERT SUR...

De «Maus» à «La liste de Schindler»

Les images de la Shoah

La sortie de *La liste de Schindler*, le film de Steven Spielberg, pose la question de la représentation de l'Holocauste. Un débat que la bande dessinée avait déjà ouvert il y a quelques années grâce à *Maus*, le célèbre ouvrage de Art Spiegelman, extraordinaire témoignage d'un survivant des camps de concentration - dessiné et raconté par son propre fils.

pas parvenu à représenter cette tragédie sous tous ses aspects: concédant trop à la dramaturgie de son récit (processus d'identification, symbolisme), il échoue à restituer au spectateur la dimension à la fois industrielle, collective et inhumaine de la Shoah.

C'est pourquoi il est intéressant de se (re)plonger aujourd'hui dans *Maus*, la formidable bande dessinée du bédéaste américain Art Spiegelman, publiée en français entre 1987 et 1993; car celle-ci réussit là où Spielberg a échoué.

si tant est que cela soit possible, la tragédie qu'ils ont vécue.

Pour ce faire, il décide d'interroger son père, Vladek, afin qu'il lui raconte sa vie et, en particulier, toute la période de la guerre, de l'invasion allemande jusqu'à la libération, du début de la persécution des juifs jusqu'au camp de concentration de Auschwitz. En effet, Vladek Spiegelman, ainsi que sa femme Anja, furent parmi les rares juifs à survivre à ce camp.

PASSÉ ET PRÉSENT

Spiegelman parvient à transposer en BD le témoignage de son père avec une dignité rare - qui n'exclut d'ailleurs pas l'humour - dans un récit croisé: d'une part la reconstitution au passé du témoignage de son père, de l'autre la représentation au présent (de 1975 à 1982 environ) des moments où son père lui raconte ses propres souvenirs.

Plutôt que de dessiner cette histoire de manière purement réaliste, Spiegelman choisit de représenter les personnages sous leurs vrais noms, leurs vraies actions, leurs vrais décors, mais



sous les traits d'animaux anthropomorphisés.

DRAME INHUMAIN

Les Polonais seront des cochons, les Français des grenouilles, les Allemands des chats

et les juifs, évidemment, des souris (d'où le titre). De cette manière, Spiegelman ne se limite pas seulement à la reproduction d'un témoignage (singulier); il met en scène la tragédie dans ce qu'elle a d'universel, d'intemporel et, bien sûr, d'inhumain; il lui donne ainsi un statut d'exemple à ne jamais oublier.

L'idée même des souris révèle symboliquement, mieux que n'importe quelle péripétie dramatique, pourquoi le peuple juif a si peu «résisté» à sa propre extermination - comme s'il était inscrit dans le destin de la souris d'être chassée et mangée par le chat.

LA SOURIS JUIVE

Dans *Maus*, la souris figure l'idée même de l'antisémitisme (La souris est nuisible et doit être exterminée); elle évoque la notion de multitude (les souris sont toujours trop nombreuses); et implique son extermination à des fins de «salubrité publique» (tuer un peuple de souris est un «travail» qui se planifie). C'est dire la portée métaphorique de la représentation de l'Holocauste effectuée ici par Spiegelman.

L'autre élément fondamental de *Maus* est la part du récit «au présent», lorsque Spiegelman se met en scène, porteur d'un masque de souris sur le visage comme pour signifier sa distance d'avec ses origines, notant ou enregistrant les propos de son père, avec tout ce que cela implique de «petits drames» familiaux, de relations œdipiennes, de conflits latents...

LA REPRÉSENTATION DU JUIF

Lorsque son père apparaît comme un pingre indécrottable, qui a la manie de tout garder et même de prendre dans les poubelles ce qui «peut encore servir», Spiegelman s'inquiète de donner de lui l'image d'un «juif de caricature»... pourtant, ces actes au présent forment le plus éloquent des reflets du passé, d'une période où le moindre quignon de pain rassis pouvait signifier la survie d'un homme.

En confrontant le passé au présent, en se mettant en permanence en scène face à son père, Spiegelman accrédite la vérité des événements inouïs qui sont décrits ou racontés: il restitue la dimension «indicible» du drame que son père a vécu; mais il le relativise également et fait ainsi acte d'impuissance - l'impuissance de celui qui rapporte et cherche à représenter le témoignage: car cette tragédie est si inhumaine, si terrifiante, si inconcevable, que rien ni personne ne pourra jamais, totalement, pleinement, la représenter.

- *Maus, un survivant raconte*
Volume I: *Mon père saigne l'histoire*
Volume II: *Et c'est là que mes ennuis ont commencé*
Par Art Spiegelman
Flammarion

LUNDI:
l'adoption

BULLES



ART SPIEGELMAN

L'auteur de *Maus*, Art Spiegelman, est né à Stockholm en 1948. Installé à New York avec sa famille, il est devenu l'un des plus importants dessinateurs de bande dessinée américains, même si - à part *Maus*, qui lui a valu en 1991 le prestigieux prix Pulitzer - ses travaux n'ont presque jamais été traduits et publiés en français.

Formé à l'Académie des arts de San Francisco, Spiegelman devient très vite un des acteurs de la scène «underground» des comics américains. Dès la fin des années 60, il publie dans des magazines comme *Conspiracy Capers*, *Real Pulp Comics*, *Short Order Comix*, *Cavalier* ou le *Help!* de Harvey Kurtzman. On trouve son nom au côté de ceux de Crumb, Shelton ou Lynch; mais, contrairement à ses collègues, on ne peut jamais lui attribuer un style défini.

Spiegelman expérimente sans cesse, glisse «du psychédéisme à la fausse gravure en passant par le cubisme, le «pop art», l'hyper-réalisme (...) Il pastiche tous les genres, truffant ses récits de citations empruntées à la peinture, à la publicité, à la presse et à la bande dessinée elle-même» (Thierry Groensteen).

En 1975, Spiegelman fonde avec Bill Griffith le magazine *Arcade*, qui deviendra par la suite *Raw*, une luxueuse revue de grand format (30 x 40 cm) qu'il anime depuis avec sa compagne Françoise Mouly. *Raw* publiée à la fois toute l'avant-garde américaine (Charles Burns, Gary Panter, Drew Friedman) et l'élite de la BD internationale - que Spiegelman révèle ainsi aux Américains: Tardi, Muñoz, Swarte, Mattioli, etc. Ainsi, Spiegelman a joué et joue encore aux Etats-Unis le rôle de pionnier, de découvreur et de révélateur qu'a par exemple en France le fondateur des éditions Futuropolis, Etienne Robial. (fm)

Le petit Spirou, par Tome et Janry

© Editions Dupuis

